



HAL
open science

Modes de vie et préférences des étudiants dijonnais

Azzedine Si Moussa, Estelle Orivel

► **To cite this version:**

Azzedine Si Moussa, Estelle Orivel. Modes de vie et préférences des étudiants dijonnais. IREDU, 53, 167 p., 1992, Les Cahiers de l'IREDU, 2-85634-055-5. hal-02051824

HAL Id: hal-02051824

<https://hal.science/hal-02051824>

Submitted on 28 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INSTITUT DE RECHERCHE

SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉDUCATION

Faculté des Sciences Mirande
BP 138 - 21004 Dijon Cedex
Téléphone : 80 39 54 50
Télécopie : 80 39 54 79

**MODES DE VIE ET PRÉFÉRENCES
DES ÉTUDIANTS DIJONNAIS**

**Azzedine SI MOUSSA
Estelle ORIVEL**

MODES DE VIE ET PRÉFÉRENCES
DES ÉTUDIANTS DIJONNAIS

AZZEDINE SI MOUSSA
ESTELLE ORIVEL

*Cette recherche a été partiellement financée
par la Jeune Chambre Economique de Dijon*

Cahier de l'IREDU N°53

ISBN : 2-85634-055-5

ISSN : 0768-1968

Mars 1992

INTRODUCTION



L'attractivité de l'Université de Bourgogne n'est plus à démontrer. Plus de 22 000 étudiants inscrits à l'amorce de la rentrée 1991-92, probablement près de 30 000 d'ici la fin de la décennie : incontestablement, l'Université de Bourgogne constitue un pôle dont l'attraction dépasse les limites régionales. Cet afflux modifie quelque peu l'image traditionnelle de la ville de Dijon. Le défi qui lui est lancé est de se transformer en une ville universitaire à part entière. Il est clair en effet qu'en matière de politique économique, la manne étudiante va bouleverser bien des habitudes.

Les responsables universitaires ou économiques locaux en ont bien compris l'enjeu. D'où leur souci premier, à l'initiative de cette enquête menée par la Jeune Chambre Economique de Dijon : mieux connaître cette population étudiante à travers son comportement économique et ses besoins. Cette préoccupation n'est pas exclusivement bourguignonne. Devant l'explosion attendue des effectifs universitaires, d'autres décideurs, par exemple dans la région Rhône-Alpes, ont lancé des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants. Il est évident que l'objectif officiellement annoncé d'amener 80% des classes d'âge concernées au baccalauréat devra être accompagné d'aménagements substantiels dans la vie des étudiants en général. Or, sur quelles expériences pourra-t-on alors s'appuyer ? Il s'agit donc

également de combler un vide empirique. Nous ne disposons pas, en dehors de larges estimations, de données précises sur le logement des étudiants, leur budget, leurs habitudes alimentaires, leur mode de transport, etc...

Sans doute dans le but de répondre à l'ensemble de ces questions, les initiateurs de l'enquête ont mis au point un questionnaire très complet et ambitieux. La richesse des informations est de ce point de vue inestimable, particulièrement en vue d'approfondissements futurs. Même si l'échantillon qui a été constitué se révèle de taille très moyenne (un peu moins de 300 étudiants), il nous permet de recueillir des informations sur tous les aspects de la vie quotidienne de l'étudiant. Comment et où l'étudiant se loge-t-il ? Y a-t-il un décalage entre sa situation et ses aspirations ? Celles-ci sont étroitement liées à son budget : une étude précise de l'ensemble des postes de dépenses et des ressources nous en donnera la structure. Quel rôle joue la famille de l'étudiant, que ce soit à ce niveau ou à celui, par exemple, des opérations bancaires ? Le comportement et les souhaits des étudiants en matière de transport et de restauration feront également l'objet de développements instructifs. Où les étudiants préfèrent-ils faire leurs achats ? Quelle est enfin la nature et la fréquence de leurs loisirs et de leurs moyens d'information ? Bref, tous les acteurs économiques pourront, dans leur domaine particulier, obtenir des informations inédites sur la population étudiante.

Le souci de répondre à l'attente de l'ensemble des décideurs a amené les initiateurs du projet à incorporer des questions dites d'opinion ayant pour thème l'image de la région, de la ville de Dijon et de l'Université. Nous aurons ainsi une mesure encore meilleure de l'intégration des étudiants. Nous retrouvons là ce qui est sans doute l'objectif principal de tous : réaliser l'adéquation, à tous les niveaux,

entre la population étudiante et sa ville de résidence. Autrement dit, le but est bien de favoriser l'établissement d'échanges fructueux pour tous.

Si enfin quelques problèmes méthodologiques, difficilement évitables dans ce type d'expériences, sont par ailleurs visibles dans le questionnaire, cela ne nous a pas empêché, comme nous l'avons annoncé de mettre en évidence de nombreux résultats significatifs. A ce titre, nous tenons à remercier les membres de la Jeune Chambre Economique qui ont courageusement mobilisé toute leur énergie pour assurer le succès de cette expérience. Leurs efforts doivent être d'autant plus salués que le travail fourni est proportionnel à la quantité relativement impressionnante des informations souhaitées par l'ensemble des partenaires de l'enquête.

Face à la profusion de données qui en ont résulté, nous avons choisi de présenter des tableaux synthétisant l'essentiel de l'information, en effectuant des croisements entre diverses variables. Sur le plan thématique, nous adopterons une démarche qui consistera à aller du plus fondamental au plus accessoire pour l'étudiant, et par extension pour la plupart des agents économiques. Revenons pour l'instant, et dans un premier chapitre, à la manière dont cette enquête a été élaborée : autrement dit, quels en sont les fondements statistiques et méthodologiques ?

**BASE D'ECHANTILLONNAGE
ET PRESENTATION DES ETUDIANTS**

1



Etant donné l'un des objectifs premiers de cette enquête (évaluer l'impact économique des étudiants sur l'agglomération dijonnaise), les responsables de l'enquête ont fondé la base d'échantillonnage sur l'intensité de l'intégration des étudiants à la ville de Dijon. Cette intensité fut appréciée en premier lieu à partir du nombre de week-ends que les étudiants non dijonnais passent à Dijon. L'importance des retombées économiques au bénéfice de l'agglomération y est en effet fortement liée. Les étudiants qui rentrent chez eux tous les week-ends peuvent s'y procurer les services dont ils n'ont pas besoin quotidiennement (consultation du médecin, entretien du véhicule, achats d'habits ou de produits pharmaceutiques, loisirs), ce qui diminue d'autant la demande qu'ils adressent au sein de l'agglomération dijonnaise.

La distance entre le domicile parental et le campus universitaire étant un obstacle au retour des étudiants chez leurs parents, les responsables de l'enquête partirent de l'idée que les étudiants sont d'autant plus intégrés à la ville de Dijon que leurs parents habitent loin. Cette hypothèse fut testée et vérifiée lors d'une préenquête réalisée en Juin 1990. Les résultats montrèrent que les Côte-d'Oriens non dijonnais retournent chez eux pratiquement tous les week-ends, constituant ainsi la clientèle la moins intégrée dans l'agglomération

dijonnaise. Les Bourguignons non côte-d'oriens et les étudiants des départements limitrophes de la Bourgogne rentrent chez eux une à trois fois par mois (deux fois en moyenne). Enfin, les étudiants de toute autre origine passent plus de trois week-ends sur quatre à Dijon, certains étrangers y restant même pendant les grandes vacances. Ces derniers représentent ainsi la clientèle la plus intéressante pour l'agglomération dijonnaise. Les Dijonnais occupent une position intermédiaire entre les Côte-d'Oriens non dijonnais et les étrangers : ils exercent la totalité de leur demande courante sur l'agglomération dijonnaise, mais n'ont aucun impact sur le marché du logement locatif.

Outre le lieu de résidence des parents, le cycle d'études est une seconde variable influençant le degré d'intégration des étudiants à la ville de Dijon : plus les étudiants sont âgés, plus ils ont tendance à se détacher du domicile parental, à s'installer définitivement dans leur ville universitaire et à y rechercher un futur emploi.

Nous nous sommes demandé si l'Université de Bourgogne, à la lumière des deux critères d'intégration que sont le lieu de résidence des parents et le cycle d'études, présente des avantages en ce qui concerne l'importance du poids économique des étudiants au sein de l'agglomération dijonnaise. Deux effets contraires entrent en jeu.

Les Bourguignons non côte-d'oriens et les non Bourguignons constituent au sein de l'Université deux groupes d'importance égale. Nous pouvons en déduire, étant donné l'obstacle que constitue toujours la distance, que les étudiants non bourguignons sont plus attirés par l'Université de Bourgogne : ils sont aussi nombreux, alors que la situation est plus difficile pour eux (à contraintes égales, nous pouvons gager qu'ils seraient plus nombreux). Or, nous avons vu

qu'ils représentent une clientèle plus attrayante pour les commerçants dijonnais. Le critère du lieu de résidence des parents semble donc jouer à l'avantage de l'agglomération dijonnaise.

Le critère du cycle en revanche agit de façon négative : les étudiants du troisième cycle, plus intégrés, ne représentent que 12% de l'ensemble des étudiants de Bourgogne (15,5% au niveau national), tandis que les étudiants du premier cycle constituent 56% des étudiants (49% au niveau national).

Attardons-nous maintenant sur les caractéristiques de l'échantillon. L'un des reproches que nous pourrions adresser à l'enquête présentée ici concerne la faiblesse de l'échantillon. 700 étudiants avaient été aléatoirement sélectionnés. Malheureusement, 278 seulement ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 40%. Par ailleurs, le champ d'investigation de l'enquête ne porte que sur des étudiants de l'Université de Bourgogne. Aussi, ce rapport est-il premièrement destiné à analyser leur situation particulière et les liens qui les attachent à la ville de Dijon. Cependant, la Bourgogne présentant des caractéristiques économiques moyennes, nous espérons que les résultats présentés auront une signification plus large.

Nous le précisons dès les premières lignes, la sélection des étudiants de l'échantillon se fit suivant le critère du lieu de résidence des parents. Conformément aux grandes masses présentes au sein de l'Université, trois groupes furent aléatoirement constitués : 40% de Côte-d'Or, 30% de Bourguignons non Côte-d'Or (soit 10% pour la Nièvre, 10% pour la Saône et Loire, 10% pour l'Yonne), 30% d'étudiants de toute autre origine (10% pour les départements limitrophes de la Bourgogne, 10% pour le reste de la France, 10%

pour l'étranger). Fort heureusement, la propension à ne pas répondre au questionnaire fut également répartie au sein des trois groupes : les pourcentages de Côte-d'Oriens, de Bourguignons non côte-d'oriens et d'étudiants d'autres origines sont respectivement de 41%, 31% et 28%.

La population de l'échantillon est constituée à 64% de filles, alors qu'elles ne représentent que 57% des étudiants de l'Université. De même, les étudiants du premier cycle représentent 68% des étudiants de l'échantillon, mais seulement 56% des étudiants de l'Université (l'échantillon comprend par ailleurs 21% d'étudiants du second cycle, et 8% d'étudiants du troisième cycle). La sur-représentation de ces deux groupes de population s'explique probablement par leur propension plus élevée à répondre au questionnaire : les filles et les étudiants les plus jeunes sont certainement plus consciencieux. Nous constatons en revanche une légère sous-représentation des étrangers, qui constituent 7,5% des étudiants de l'Université, mais seulement 4,5% des étudiants de l'échantillon. Les deux derniers biais que nous venons de mentionner ne sont pas sans influence sur l'appréciation du degré d'intégration de l'ensemble des étudiants à la ville de Dijon. En effet, les étudiants du premier cycle, en léger surnombre, sont, toutes choses égales d'ailleurs, moins intégrés ; tandis que les étrangers, sous-représentés, le sont relativement plus. Aussi, à partir des critères du cycle et du lieu de résidence des parents, l'analyse de l'échantillon peut nous conduire à une sous-estimation du degré d'intégration des étudiants de l'Université.

66% des étudiants présents dans l'échantillon étudient des disciplines littéraires ou sociales, alors qu'ils ne sont que 53% au sein de l'Université. En ce qui concerne leur situation de famille, 94% des

étudiants se disent célibataires (parmi eux, ne sont pas comptés ceux qui ne sont pas mariés mais vivent maritalement). La proportion d'étudiants célibataires diminue avec le cycle d'études : elle est de 96% au sein des étudiants de premier cycle, et de 90% au sein des étudiants de troisième cycle. 26 étudiants, soit 9% environ, déclarent avoir un conjoint (celui-ci ne vit pas toujours dans la ville universitaire). Parmi ces derniers, 42% suivent aussi des études, 42% ont une activité salariée à plein temps. Signalons enfin qu'un seul étudiant déclare avoir un enfant.

La plupart des étudiants n'ont donc pas encore construit de famille. En revanche, leurs parents sont encore très présents. Nous le vérifierons par la suite, les étudiants restent fort attachés à eux (ils retournent souvent les voir) et plusieurs aspects de leur vie sont liés à la classe sociale de leurs parents. Il nous semble donc important maintenant de découvrir qui sont les parents des étudiants.

LA FAMILLE DES ETUDIANTS

2



Trois variables seront principalement utilisées pour caractériser les familles des étudiants : les revenus, la profession et le niveau d'instruction de leurs parents. Dans un premier temps, nous essaierons de comparer les caractéristiques des ménages parentaux à celles de l'ensemble de la population française. Puis, nous essaierons de mettre en évidence l'influence que jouent certaines variables de référence, principalement le cycle d'études et l'origine géographique des étudiants, sur leur origine sociale.

1) Comparaisons entre les familles des étudiants et l'ensemble de la population française

A la lumière des variables "revenus", "professions" et "niveaux d'instruction des parents", nous allons pouvoir constater que les étudiants présents dans l'échantillon sont d'origine sociale relativement aisée par rapport à l'ensemble de la population française.

Le tableau 1 nous permet de comparer les revenus des parents des étudiants à ceux de l'ensemble des ménages français en 1984, dernière année pour laquelle nous avons pu trouver des données.

Le questionnaire proposé aux étudiants distinguait cinq tranches de revenus (moins de 6 000 francs par mois, entre 6 000 et 10 000 francs, entre 10 000 et 15 000 francs, entre 15 000 et 20 000 francs, et plus de 20 000 francs). Les responsables de l'enquête ont adopté cette présentation parce qu'il a souvent été constaté que les individus préfèrent intégrer leurs revenus ou ceux de leurs parents dans des tranches préalablement constituées plutôt que d'en dévoiler le montant exact.

En ce qui concerne maintenant les tranches de revenus que nous avons constituées pour l'ensemble de la population française, nous devons préciser qu'elles ne sont pas strictement identiques à celles du questionnaire. Les deux premières (moins de 5 905 francs, entre 5 905 et 9 670 francs) concordent bien. En revanche, nous avons effectué une coupure arbitraire au niveau de la troisième et de la quatrième tranche : 30% des ménages français gagnent entre 10 000 et 16 000 francs ; 10% touchent plus de 16 000 francs. Nous avons rétabli la correspondance entre les tranches en considérant que 25% des ménages français gagnent entre 10 000 et 15 000 francs, et que 15% d'entre eux gagnent plus de 15 000 francs.

Tableau 1 : La répartition des étudiants selon le revenu des parents

Revenu mensuel des parents (en f)	% d'étudiants	Pop.frçse
moins de 6 000	13,3	30,0
entre 6 000 et 10 000	30,3	30,0
entre 10 000 et 15 000	24,2	25,0
entre 15 000 et 20 000	17,4	15,0
plus de 20 000	14,8	
Total	100,0	100,0

Les contrastes entre les parents des étudiants et les ménages français sont très clairement à l'avantage des premiers : ils sont deux fois moins nombreux à gagner moins de 6 000 francs et deux fois plus nombreux à gagner plus de 15 000 francs. Soulignons que parmi les parents des étudiants gagnant moins de 6 000 francs par mois, nombre d'entre eux sont seuls. Les étudiants issus de ces familles sont fréquemment boursiers et logés à la cité universitaire.

Nous observons ce même biais en faveur des étudiants lorsque la différenciation entre leurs parents et l'ensemble de la population française se fait selon la profession. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : La répartition des étudiants selon la profession des parents

Professions des parents / Proportions	Père		Mère	
	Etudiants	Pop.frçse	Etudiants	Pop.frçse
Exploitants et ouvriers agricoles	6,6	7,6	4,6	5,1
Industriels, commerçants, professions libérales, cadres	54,6	35,3	39,9	28,9
Ouvriers, employés, personnels de service	24,4	51,9	38,7	62,4
Autres (artisans, chômeurs...)	14,4	5,2	16,8	3,6
Population active totale	100,0	100,0	100,0	100,0

Le père et la mère de l'étudiant se situent dans respectivement 55% et 40% des cas, dans le haut de l'échelle sociale (ils sont industriels, commerçants, cadres ou exercent une profession libérale). Ces deux proportions ne sont que de 35% et 29% pour l'ensemble de la population française en 1989.

Cependant, ces contrastes, que ce soit en ce qui concerne les revenus ou la profession, sont certainement sur-estimés par le fait que l'ensemble de la population active est un groupe plus jeune que les parents des étudiants, qui pour une grande part d'entre eux, se situent à la fin de leur carrière.

L'avantage des étudiants est confirmé une dernière fois par le biais du niveau d'instruction de leurs parents, qui est plus élevé que celui de l'ensemble de la population française : 38% d'entre eux ont le bac ou plus, cette proportion n'étant que de 25% au sein de l'ensemble de la population.

Le fait que l'origine sociale des étudiants soit relativement élevée n'est une surprise pour personne. C'est un résultat parfois utilisé par les avocats d'une augmentation du prix des inscriptions universitaires, qui proposent le raisonnement suivant : la propension à profiter de l'enseignement supérieur étant inégalement répartie à travers les classes sociales, il semble plus juste de le financer par les contributions directes des étudiants (au besoin aidés par des bourses), plutôt que de faire participer l'ensemble de la population par le biais des impôts. Cette suggestion, après avoir pendant longtemps fait l'objet d'un violent rejet au sein de la population française, reçoit aujourd'hui plus d'écho, notamment de la part des pouvoirs publics. Ceci semble d'autant plus compréhensible que les contraintes budgétaires qui pèsent sur le gouvernement sont considérables.

Divers arguments sont souvent avancés pour expliquer le désavantage des enfants d'origine sociale modeste en ce qui concerne leur accès à l'enseignement supérieur : nécessité de travailler pour gagner de l'argent, problèmes sociaux, faible valorisation des études au sein de l'environnement familial, aptitudes aux études peu développées pendant l'enfance. Certains de ces obstacles s'amplifient au fur et à mesure que le cycle d'études s'élève, nous nous sommes demandé s'il existe des différences d'origine sociale suivant le cycle de l'étudiant.

2) L'influence du cycle d'études sur l'origine sociale des étudiants

Nous n'avons retenu que les étudiants des premier et deuxième cycles, les étudiants du troisième cycle étant trop peu nombreux (21) pour que les chiffres les concernant soient représentatifs. Les résultats sont regroupés dans le tableau 3. Pour chaque variable (la profession, le niveau d'instruction et les revenus des parents), nous avons isolé les catégories pour lesquelles les contrastes entre les étudiants des premier et deuxième cycles sont les plus nets.

Tableau 3 : L'influence du cycle d'études sur l'origine sociale des étudiants

Variable familiale / % d'étudiants	1er cycle	2nd cycle
Profession du père : industriels, commerçants, prof.libérales, cadres (professions aisées)	54,5	52,3
ouvriers, employés	26,9	12,5
Prof. de la mère : professions aisées	26,0	29,0
ouvriers, employés	25,0	23,6
Niveau d'instruction du père (NIPE) : bac et plus	36,7	44,5
Niveau d'instruction de la mère (NIME) : bac et plus	36,5	40,6
RMPA : plus de 15 000 F par mois	29,9	41,7

A la lumière des chiffres obtenus, il semble que notre hypothèse soit vérifiée : les étudiants du deuxième cycle sont d'origine sociale plus aisée que ceux du premier cycle. Leurs parents occupent plus fréquemment une profession aisée, moins souvent un emploi d'ouvrier ou d'employé ; ils ont un niveau d'instruction plus élevé et enfin ils sont plus nombreux à gagner plus de 15 000 francs par mois.

Outre le cycle d'études, une seconde variable semble influencer sur l'origine sociale des étudiants : leur origine géographique.

3) L'influence du lieu de résidence des parents sur l'origine sociale des étudiants

Le tableau présenté ci-dessous met en évidence la répartition des étudiants selon leur origine géographique et sociale. Outre les variables familiales utilisées précédemment pour caractériser l'origine sociale des étudiants, nous introduisons la variable "taille de l'agglomération des parents" (TAPA). Il existe en effet au sein de la population française une relation entre la position sociale des ménages et la taille de leur agglomération de résidence. Les catégories présentées dans le tableau sont celles pour lesquelles les contrastes entre les étudiants sont les plus marqués.

Tableau 4 : L'influence du lieu de résidence des parents sur l'origine sociale des étudiants

Variable familiale / Proportion d'étudiants	Côte-d'Ors	Non Bourguignons	Autres Bourguignons
Père : prof. agricoles	4,8	7,0	7,7
prof. aisées	54,8	56,3	48,7
Mère : prof. agricoles	1,8	4,1	3,6
prof. aisées	31,1	26,4	16,8
NIFE : bac et plus	46,0	35,2	34,1
licence et plus	25,5	22,0	9,2
NIME : bac et plus	45,6	35,7	15,2
licence et plus	12,6	8,9	5,0
RMPA : 15 000 f et +	36,7	35,7	26,5
TAPA : 50 000 hab. et +	40,5	17,4	4,8

Les résultats présentés ici nous permettent de dégager des remarques intéressantes. Les étudiants venant de Bourgogne hors Côte-d'Or sont d'origine sociale plus modeste que les deux autres groupes. Entre les Côte-d'Oriens et les non Bourguignons, il existe un léger avantage en faveur des premiers. Trois types d'arguments peuvent expliquer ces différences.

Si les non Bourguignons sont d'origine sociale plus aisée que les Bourguignons non côte-d'oriens, cela peut s'interpréter de la manière suivante : le fait qu'ils choisissent une université fort éloignée peut signifier que les contraintes de coût liées à l'éloignement sont pour eux moins importantes que leur préférence pour l'Université de Bourgogne. Un tel comportement témoigne d'une relative aisance financière.

Les différences existant entre les Côte-d'Oriens et les étudiants des trois autres départements bourguignons peuvent en revanche témoigner des caractéristiques générales des populations de ces départements. La Côte-d'Or est en effet une zone moins rurale : le pourcentage d'agriculteurs y est nettement plus faible, la proportion d'étudiants venant de villes de plus de 50 000 habitants y est plus élevée. Or, les habitants des zones rurales sont en moyenne moins riches que les autres.

En ce qui concerne les étudiants des autres origines, le fait qu'eux aussi viennent de zones plus rurales que les Côte-d'Oriens ne témoigne probablement pas de caractéristiques générales des populations. Simplement, parmi les étudiants d'origine lointaine, ce sont ceux des zones rurales qui sont le plus attirés par l'Université de Bourgogne.

En résumé, trois variables, les revenus, la profession et le niveau d'instruction des parents, nous permettent ainsi d'établir que les étudiants sont d'origine sociale relativement aisée. Par ailleurs, nous avons observé l'existence d'une différenciation entre les étudiants suivant leur cycle d'études et le lieu de résidence de leurs parents : les étudiants les plus âgés et qui de surcroît sont côte-d'oriens appartiennent aux classes sociales les plus élevées.

Nous évoquons dans le chapitre précédent l'influence probable de l'origine sociale de l'étudiant sur de nombreux aspects de sa vie. Dans les prochains développements, nous nous attarderons sur cette question, et essaierons de découvrir dans quelle mesure le rôle de l'environnement familial diminue au cours de la vie de l'enfant, et à fortiori quand ce dernier est devenu étudiant. Il est un domaine cependant pour lequel nous pouvons supposer que l'origine sociale de l'étudiant est déterminante : celui de ses ressources. C'est ce que nous allons maintenant essayer de vérifier.

LES RESSOURCES DES ETUDIANTS

3

Le questionnaire proposé aux étudiants présente l'avantage d'avoir opéré des distinctions très précises entre les catégories de ressources des étudiants. Fort heureusement, cela n'a pas effrayé beaucoup d'entre eux : seuls 5% n'ont pas répondu aux questions concernant leurs ressources. Dans un premier temps, nous étudierons l'origine des ressources des étudiants. Puis, nous essaierons de mettre en évidence diverses variables explicatives.

1) L'origine des ressources des étudiants

Le questionnaire distinguait huit catégories de ressources que nous regroupons en trois sous-ensembles : le premier est constitué des ressources familiales, le deuxième regroupe les ressources que l'étudiant se procure par son travail (travail salarié pendant l'année universitaire ou pendant les vacances, stages, contrats de préembauche) ; le dernier sous-ensemble enfin concerne les différentes aides que l'étudiant reçoit (bourses, allocations d'études, allocations familiales ou de logement, revenus minimums étudiants, prêts). Le tableau 5 présente le nombre et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires, et le montant moyen de chaque type de ressources.

Par ailleurs, nous voulions faire apparaître la part de chaque catégorie de ressources au sein de l'ensemble des ressources. Les

étudiants ne bénéficiant pas des mêmes catégories de ressources, nous ne pouvions calculer directement les pourcentages. Prenons l'exemple de la catégorie des prêts : leur montant moyen est de 1 377 francs par mois pour un total des ressources de 2 722 francs ; leur part est donc 50,6%. Il apparaît cependant immédiatement que ce pourcentage n'est valable que pour les neuf étudiants concernés par les prêts, et encore, nous pourrions prendre en considération le fait que ces derniers ne bénéficient pas du même montant moyen de ressources totales que l'ensemble des étudiants.

Bref, nous avons opté pour une autre méthode : pour chaque type de ressources et pour les ressources totales, nous avons multiplié le montant moyen par le nombre d'étudiants bénéficiaires, puis nous avons fait le rapport entre les deux chiffres obtenus, disposant ainsi de la part de chaque catégorie de ressources au sein des ressources de l'ensemble des étudiants.

Tableau 5 : L'origine des ressources des étudiants

Type de ressources	Nbre	%	Montant mensuel moyen	Montant mensuel total	% sur les ressources
De la famille	222	83,7	1 759,4	390 586,8	54,1
Bourses, allocations	83	31,3	1 345,65	111 688,9	15,5
Alloc.fam.ou de logement	22	8,3	623	13 706	1,9
Stages, préembauche	1	0,4	250	250	0,03
RME	1	0,4	300	300	0,04
Prêts	9	3,4	1 377,1	12 393,9	1,7
Travail pdt l'année	60	22,6	1 583,2	94 992	13,2
Travail pdt les vacances	158	59,6	614,6	97 106,8	13,5
Total	265	100,0	2 722,5	721 462,5	100,0

Les ressources en provenance de la famille, qu'elles soient sous forme monétaire ou en nature, constituent le premier moyen de subsistance des étudiants : elles représentent 54% des ressources totales des étudiants. Par ailleurs, 84% des étudiants ayant répondu à la question reçoivent des ressources de leur famille, pour un montant moyen de 1 760 francs par mois. Soulignons que les ressources en nature offertes par la famille sont difficiles à évaluer. Comme nous le constaterons ultérieurement quand nous étudierons les dépenses, 26% des Côte-d'Oriens (dont beaucoup mangent chez leurs parents) ont renoncé à évaluer leurs dépenses de nourriture. Pour ceux qui l'ont fait, nous constatons qu'elles sont sensiblement inférieures à celles des étudiants dont les parents habitent plus loin. De même, la majeure partie des étudiants (87%) n'a pas évalué la valeur du logement qu'elle occupe chez ses parents. Malgré ces deux facteurs de sous-estimation, les ressources familiales restent primordiales. Viennent ensuite trois autres sources de revenus d'importance voisine :

- 31% des étudiants bénéficient d'une bourse ou d'une allocation d'études, pour un montant mensuel moyen de 1 345 francs. Ce pourcentage de boursiers est légèrement supérieur à la moyenne nationale, qui est de l'ordre de 20%. Par ailleurs, cette source de revenu représente 15,5% de l'ensemble des ressources.

- 60% des étudiants travaillent pendant les vacances, et gagnent en moyenne 5 531 francs, soit 615 francs répartis sur les neuf mois de l'année universitaire. Cette source de revenus représente 13,5% de l'ensemble des ressources.

- 23% des étudiants reçoivent les revenus d'un travail salarié qu'ils effectuent pendant l'année. Ce pourcentage est proche

de celui de l'ensemble des étudiants de l'Université de Bourgogne. Il est plus faible que celui observé à Paris (environ 30%). Cette source de revenu représente 13% de l'ensemble des ressources.

Les autres sources de revenus sont marginales. Elles constituent moins de 4% de l'ensemble des ressources :

- 8% des étudiants bénéficient d'allocations familiales ou de logement, pour un montant mensuel moyen de 623 francs. Cette source de revenu représente 2% de l'ensemble des ressources.

- 3% des étudiants ont emprunté et reçoivent en moyenne 1 377 francs par mois (soit 2% de l'ensemble des ressources). Cette source de revenu est négligeable par rapport à ce que l'on peut observer dans les pays comparables. Une initiative gouvernementale, dont l'objectif serait de faciliter les conditions d'accès aux prêts étudiants, est actuellement en discussion.

- Un étudiant bénéficie du revenu minimum étudiant (RME), créé à l'initiative de la municipalité de Chenôve au bénéfice de ses habitants.

- Un étudiant reçoit les revenus d'un stage ou d'un contrat de préembauche. Ce travail se distingue du travail salarié en ce sens qu'il est lié aux études. Ce mode de ressources était autrefois beaucoup plus fréquent, notamment par le biais du système des IPES (Instituts de Préparation aux Enseignements du Second degré), qui consistait en une préembauche des enseignants. Il va certainement réapparaître avec l'ouverture à la rentrée 1991 des IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), qui offriront des allocations à une partie des futurs enseignants.

Par ailleurs, 43% des étudiants ont déjà eu un contrat de travail épisodique : il s'agissait pour 65% d'entre eux d'un contrat à durée déterminée, pour 18% d'un contrat d'intérim, pour 17% d'un stage. 73% des étudiants ont une bonne opinion du travail temporaire. Cependant, trois entreprises de travail temporaire seulement (Ecco, Bis, Manpower) sont connues par une majorité d'entre eux.

Les étudiants recourent ainsi à trois sources de revenus principales : les ressources en provenance de la famille, les revenus d'un travail salarié effectué pendant l'année universitaire ou pendant les vacances et les bourses ou allocations d'études. Nous allons maintenant déterminer quels sont les facteurs qui influent sur ces sources de revenus.

2) Les variables explicatives des ressources des étudiants

2.1) L'influence du lieu de résidence et du revenu des parents sur les ressources familiales

En effectuant des croisements entre les ressources familiales et les autres variables de référence, nous constatons que deux variables jouent un rôle particulièrement important : les revenus des parents et leur lieu de résidence.

Dans le tableau 6, sont présentés les pourcentages d'étudiants bénéficiaires de ressources familiales, selon les revenus et le lieu de résidence des parents. Les pourcentages ont été calculés sur la base des 278 étudiants de l'échantillon, et non pas à partir des 265

étudiants ayant évalué leurs ressources, pour la simple raison que nous ne pouvons pas connaître la répartition des étudiants ayant répondu par catégories de revenus ou de lieux de résidence des parents. Ceci explique que la proportion d'étudiants bénéficiaires (79,8%) soit légèrement plus faible que celle que nous avons obtenue dans le paragraphe précédent.

Tableau 6 : Les pourcentages d'étudiants bénéficiaires de ressources familiales

RMPA, en milliers de francs					LRPA			Ensemble
<6	6-10	10-15	15-20	>20	C-O.	B.	H.B.	
62,8%	82,5%	81,2%	80,4%	89,7%	76,1%	81,9%	86,5%	79,8%

L'influence de la variable "revenus mensuels des parents" (RMPA) est particulièrement significative : cette variable témoigne de la possibilité des parents de subvenir aux besoins de leurs enfants. Dans l'ensemble, 80% des étudiants de l'échantillon reçoivent des ressources de leurs parents ; cette proportion est nettement plus faible pour ceux dont les revenus des parents sont inférieurs à 6 000 francs (63%), nettement plus forte (90%) pour ceux dont les revenus des parents sont supérieurs à 20 000 francs.

L'influence de la variable "lieu de résidence des parents" (LRPA) s'explique de deux manières :

- les Côte-d'Oriens (C.O) sont moins souvent bénéficiaires de ressources familiales que les autres. Ceci témoigne du fait que nombre d'entre eux habitent chez leurs parents, c'est à dire

sont logés et nourris gratuitement. Ils n'ont ainsi besoin que de peu de ressources additionnelles.

- la différence existant entre les Bourguignons non côté-d'oriens (B) et les non Bourguignons (H.B), deux groupes de population qui ont peu la possibilité d'habiter chez leurs parents, provient du fait que les seconds sont d'origine sociale plus aisée et sont ainsi plus souvent bénéficiaires (86%). Nous retrouvons ainsi (et nous pourrons le constater souvent par la suite) l'influence de la richesse des parents par le biais de leur lieu de résidence.

Par ailleurs, les revenus des parents et leur lieu de résidence influent de la même manière sur le pourcentage d'étudiants bénéficiaires que sur le montant moyen des ressources familiales : plus la proportion de parents aidant leurs enfants est grande, plus ces derniers reçoivent de fortes sommes.

Ainsi, les parents participent aux dépenses des étudiants d'une part en fonction de leurs propres moyens, d'autre part en fonction des besoins des étudiants. C'est en tous cas de cette manière que nous pouvons interpréter le fait que les étudiants vivant chez leurs parents sont moins souvent bénéficiaires de ressources familiales.

Les bourses et allocations d'études concernent beaucoup moins d'étudiants que les ressources familiales. Cependant, elles représentent tout de même plus de 15% des ressources totales de l'ensemble des étudiants. Nous allons précisément observer quelles sont les variables explicatives des bourses et, en particulier, nous vérifierons l'existence éventuelle d'une relation inverse entre le montant des ressources familiales et le montant des bourses.

2.2) L'influence du cycle d'études et du revenu des parents sur les bourses et allocations d'études

Pour mieux juger de l'influence des diverses variables de référence, il nous paraît préférable de préciser auparavant quelles sont les conditions régissant l'octroi de bourses : il se fait, pour les étudiants des premier et deuxième cycles, suivant des critères d'insuffisance de ressources financières. En revanche, seul un critère d'excellence académique est utilisé pour les étudiants du troisième cycle. Nous pourrions observer la relation inverse existant entre la richesse familiale et le montant des bourses à travers le lieu de résidence des parents et le cycle. En revanche, nous ne disposons pas de données sur les performances académiques des étudiants de l'échantillon et ne pourrions pas vérifier l'effet du deuxième critère d'allocation des bourses.

2.2.1) L'influence du cycle d'études

Dans le tableau présenté en page suivante, sont regroupés les résultats concernant la répartition des étudiants selon le montant de la bourse et le cycle d'études. La dernière ligne présente les pourcentages d'étudiants bénéficiaires au sein de chaque groupe de population.

Tableau 7 : L'influence du cycle sur le montant des bourses et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires

Bourses, allocations	Cycles (%)			Ensemble (%)
	1er	2nd	3ème	
130-1 000 F	26,5	20,0		22,9
1 100-1 500 F	37,7	40,0	57,0	41,0
1 600 F ou plus	35,8	40,0	43,0	36,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
% de bénéficiaires	28,0	35,1	33,3	29,8

Le cycle d'études agit de la même façon sur la proportion d'étudiants bénéficiaires que sur le montant de la bourse. Ces trois variables sont reliées positivement : plus le cycle est élevé, plus le nombre de bénéficiaires est important, plus le montant de la bourse est élevé.

Les étudiants du second cycle sont plus souvent bénéficiaires et reçoivent des bourses d'un montant plus élevé que les étudiants du premier cycle. Ceci s'explique peut-être par le fait que 14,5% d'entre eux (ce pourcentage est légèrement plus faible pour les étudiants du premier cycle) ont des parents dont les revenus mensuels sont inférieurs à 6 000 francs (tranche de revenu parmi laquelle nombre d'étudiants sont boursiers). Nous vérifions ainsi l'influence de la richesse des parents par le biais du cycle de l'étudiant. Cependant, il semble raisonnable de penser que cette tendance n'est valable qu'au sein de l'échantillon.

Les étudiants du troisième cycle reçoivent des bourses d'un montant nettement plus élevé que les autres (bourses à taux plein).

Cette politique d'allocation des bourses peut trouver sa justification de la manière suivante : plus l'étudiant se situe à un niveau élevé de ses études, plus le coût d'opportunité de les poursuivre est élevé puisqu'il renonce à un travail d'autant plus rémunéré qu'il est déjà qualifié (cf. théorie du capital humain). L'attribution de bourses est donc un moyen de réduire ce coût d'opportunité.

2.2.2) L'influence du lieu de résidence des parents sur l'attribution de bourses.

Elle est beaucoup moins nette. Nous remarquons seulement que les étudiants venant de Bourgogne hors Côte-d'or sont, dans une très forte proportion (41%), bénéficiaires d'une bourse. Ceci est cohérent avec la constatation que nous avons déjà faite plusieurs fois : ils sont d'origine sociale plus modeste que les autres.

Pour les étudiants du premier et deuxième cycles, nous avons ainsi pu vérifier l'influence de la richesse des parents d'une part à travers le cycle d'études, d'autre part avec le lieu de résidence des parents. Cependant, le fait que les étudiants dont les revenus des parents sont inférieurs à 6 000 francs soient sur-représentés au sein du deuxième cycle est une tendance aléatoire. En revanche, l'origine sociale relativement modeste des Bourguignons non côte-d'oriens est un constat que nous avons établi à l'aide de plusieurs variables de référence et sur des effectifs plus importants ; nous pouvons donc penser qu'il se vérifie aussi au sein de l'ensemble des étudiants de l'Université de Bourgogne.

Par ailleurs, nous vérifions la relation inverse entre le montant des ressources familiales et le montant des bourses à travers la variable du lieu de résidence des parents : les étudiants non

bourguignons, d'origine sociale plus aisée, reçoivent plus de ressources familiales que les Bourguignons non côte-d'oriens ; inversement, ils bénéficient moins des bourses.

Les étudiants du troisième cycle se situent dans un cas particulier : seul un critère d'excellence académique régit l'octroi des bourses à ce niveau. L'influence de la richesse des parents est donc inexistante. Par ailleurs, le montant moyen des bourses au sein de l'ensemble des étudiants du troisième cycle est plus élevé que pour les autres : ils sont plus souvent boursiers et bénéficient de surcroît de bourses à taux plein.

La rupture que nous venons de constater entre les étudiants du troisième cycle et les autres se vérifie encore plus en ce qui concerne les revenus d'un travail salarié, ainsi que nous allons maintenant pouvoir en juger.

2.3) L'influence du cycle d'études sur les revenus d'un travail salarié effectué pendant l'année universitaire

23% des étudiants occupent un emploi salarié pendant l'année universitaire. Nous ne pouvons cependant établir de différenciation très nette entre les étudiants selon qu'ils appartiennent à tel groupe ou tel autre. Un seul facteur nous semble quelque peu significatif : le cycle d'études.

Le tableau suivant présente la répartition des étudiants selon le montant de leur revenu mensuel et leur cycle d'études. La dernière ligne indique les pourcentages d'étudiants salariés pendant l'année universitaire, toujours selon leur cycle d'études.

**Tableau 8 : L'influence du cycle sur les revenus
salarié**

Revenus / Cycles (%)	1er	2nd	3ème
moins de 350 f	28,6	38,4	11,1
350 à 1 000 f	42,8	30,8	22,2
1 300 f et plus	28,6	30,8	66,7
Total	100,0	100,0	100,0
% de bénéficiaires	21,6	22,8	42,8

L'influence du cycle est particulièrement significative du troisième cycle, où le pourcentage d'étudiants concernés par ce montant des revenus sont nettement supérieurs : les étudiants du troisième cycle ont non seulement le temps de travailler (le nombre d'heures de cours est faible), mais aussi ils sont plus nombreux à gagner plus. A l'inverse, les étudiants des premiers cycles ont beaucoup d'heures de cours et il est difficile pour eux de travailler pendant l'année.

Par ailleurs, nous aurions pu nous attendre à ce que le pourcentage d'étudiants salariés diminue avec le revenu, étant donné que travailler pendant l'année universitaire est en principe d'une forte nécessité de ressources. Nous n'observons cependant pas cette relation au niveau de l'échantillon.

Ainsi, seuls les étudiants du troisième cycle se distinguent par le fait qu'ils occupent plus souvent un emploi salarié et que les autres.

Le travail salarié pendant les vacances est en fait reportée d'un plus grand nombre d'étudiants. Peut-être la différence entre les étudiants du troisième cycle et les autres sont-ils nets.

2.4) Les variables explicatives des revenus d'un travail effectué pendant les vacances

La proportion des étudiants travaillant pendant les vacances est en effet beaucoup plus importante (60%) que celle des autres salariés pendant l'année universitaire (23%). Ceci témoigne que tous les étudiants ont du temps libre pendant les vacances. Nous n'observons cependant guère plus de différenciation entre les groupes selon qu'ils appartiennent à tel groupe ou à tel autre. Les variables fondamentales, telles que le cycle d'études, le revenu de résidence des parents, n'est pas significative. Une seule variable est particulièrement nette : les étudiants du troisième cycle (du fait de leur qualification) reçoivent un revenu très supérieur à celui des autres. Nous observons par ailleurs une relation positive entre le pourcentage d'étudiants travaillant pendant les vacances et le revenu des parents. Nous ne pouvons savoir si cette relation est réelle ou aléatoire, étant donné la faiblesse des effectifs.

2.5) Variables explicatives des ressources mensuelles totales

Trois facteurs principaux influent sur le montant des ressources de chaque étudiant :

- Le cycle d'études

Le tableau suivant présente la répartition des étudiants selon le montant de leurs ressources totales et leur cycle d'études.

Tableau 9 : L'influence du cycle sur les ressources totales des étudiants

Ressources / Cycles (%)	1er	2nd	3ème	Ensemble
moins de 1 850 f	36,7	25,0	26,5	33,6
1 850 à 3 000 f	33,3	37,5	15,7	32,1
plus de 3 000 f	30,0	37,5	57,8	34,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Plus l'étudiant se situe à un niveau élevé de ses études, plus il dispose de ressources importantes. Non seulement, il travaille plus fréquemment pendant les vacances et pendant l'année et gagne plus ; mais aussi, il bénéficie plus souvent de bourses et d'un montant plus élevé. Ainsi, près de 60% des étudiants de troisième cycle reçoivent plus de 3 000 francs par mois.

- Le mode de logement

Les étudiants qui habitent chez leurs parents bénéficient d'un avantage en nature considérable, et ne requièrent ainsi que beaucoup moins de ressources financières. Cela se vérifie par rapport à deux variables liées : le lieu de résidence des parents et le secteur d'habitation. Les résultats concernant la répartition des étudiants selon le montant de leurs ressources totales et leur secteur d'habitation ou le lieu de résidence de leurs parents sont regroupés dans le tableau suivant.

Tableau 10 : L'influence du secteur d'habitation et du lieu de résidence des parents sur les ressources totales des étudiants

Ressources mensuelles totales	Secteur d'habitation				LRPA		
	centre	campus	aggl.	Plus loin	C.O.	B.	H.B.
moins de 1 850 f	30,9	30,6	33,3	46,1	50,0	21,8	22,5
1 850 à 3 000 f	30,9	32,1	34,5	28,3	23,1	43,3	32,4
plus de 3 000 f	38,2	37,3	32,2	25,6	26,9	35,9	45,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Deux chiffres principalement illustrent notre propos. 50% des Côte-d'Oriens (dont 69,4% habitent chez leurs parents) reçoivent moins de 1 850 francs par mois, tandis que 25% seulement des étudiants habitant hors de l'agglomération (78% d'entre eux habitent dans leur famille) reçoivent plus de 3 000 francs par mois.

- La richesse des parents

L'influence directe du revenu des parents sur les ressources mensuelles totales de l'étudiant ne devient malheureusement claire que pour les étudiants dont le revenu des parents est supérieur à 20 000 francs : 25% de ces étudiants seulement (34% pour l'ensemble) reçoivent moins de 1 850 francs, tandis que 47% d'entre eux (34% pour l'ensemble) reçoivent plus de 3 000 francs.

Nous pouvons aussi déceler l'influence de la richesse des parents à travers la variable du lieu de résidence : entre les Bourguignons non côte-d'oriens et les non Bourguignons (deux catégories de population habitant peu chez leurs parents), les premiers reçoivent moins que les seconds, conformément à ce que nous avons remarqué en ce qui concerne leur origine sociale (cf tableau 10).

Néanmoins, au niveau des ressources totales, l'influence de la richesse des parents ne semble ainsi pas très significative, contrairement à ce que nous pensions. La différenciation entre les étudiants s'opère davantage par le biais de l'étendue de leurs besoins, qui distingue principalement les étudiants qui habitent chez leurs parents des autres : les premiers, bénéficiant d'avantages en nature, ont moins besoin de ressources financières. Enfin, l'effet d'âge est très net : les étudiants du troisième cycle ont non seulement plus de besoins, mais aussi, ayant moins d'heures de cours et plus de qualifications, ils occupent plus facilement un emploi salarié.

Fort logiquement, nous retrouverons l'influence de ces variables quand nous observerons les dépenses des étudiants. Toutefois, nous pourrions être beaucoup plus précis : il nous sera par exemple possible de déterminer quels sont les postes de dépenses "de luxe" qui

distinguent les étudiants recevant le plus de ressources, comme ceux du troisième cycle. Par ailleurs, nous avons beaucoup insisté jusqu'ici sur la différenciation entre les étudiants qui habitent chez leurs parents et les autres. Nous allons enfin pouvoir clairement chiffrer les dépenses de logement et leur part dans l'ensemble du budget des étudiants.

LES DEPENSES DES ETUDIANTS

4

Nous observerons dans un premier temps la ventilation des dépenses suivant l'origine des ressources : les dépenses sont-elles financées par l'étudiant, par sa famille ou par son conjoint ? Le questionnaire distinguait ensuite quatre grands postes de dépenses, -le logement, la nourriture, les livres ou fournitures universitaires, et le reste - ; nous essaierons d'établir leur part au sein de l'ensemble des ressources de l'étudiant. Enfin, nous observerons la significativité de diverses variables de référence telles que le secteur d'habitation de l'étudiant, son origine géographique, son mode de logement, son cycle d'études ou encore son sexe.

1) Ventilation des dépenses suivant l'origine des ressources

Dans le questionnaire, les dépenses sont distinguées selon qu'elles sont financées par l'étudiant lui-même, par sa famille ou par son conjoint. Le tableau ci-dessous présente le nombre et le pourcentage d'étudiants effectuant des dépenses financées par chacune de ces trois origines. Le montant moyen de chaque catégorie de dépenses est aussi précisé. Enfin, nous avons calculé l'importance relative de la contribution de chaque financeur selon la même méthode que nous avons utilisée pour les ressources.

Tableau 11 : L'origine des ressources

	Nbre	%	Montant mensuel moyen	Montant mensuel total	% sur l'ens. des dépenses
Etudiant	248	93,2	1 432	355 136	46,4
Famille	203	76,3	1 765	358 295	46,7
Conjoint	24	9,0	2 207	52 968	6,9
Total	266	100,0	2 881	766 399	100,0

Les étudiants dépensent en moyenne 2 881 francs par mois. C'est une somme légèrement supérieure au montant de leurs ressources totales (2 722 francs). Nous préférons diriger l'explication de cette différence sur des erreurs d'évaluation (d'ailleurs fort compréhensibles), plutôt que sur d'improbables déficits financiers. Ainsi, les 22 275 étudiants de l'Université de Bourgogne dépensent près de 770 millions de francs par an. Chaque tranche de 1 000 étudiants additionnels génère un pouvoir d'achat supplémentaire de 35 millions de francs. Cependant, nous devons préciser que ces dépenses ne s'exercent pas toutes au sein de l'agglomération dijonnaise : nous nous en apercevrons par la suite, un certain nombre d'étudiants non dijonnais effectuent leurs achats le plus souvent dans leur ville d'origine. Les résultats détaillés sont présentés dans le chapitre concernant l'intégration des étudiants à la ville de Dijon ; nous pourrions alors tenter d'établir une approximation de la demande que les étudiants exercent au sein de l'agglomération dijonnaise uniquement.

93% des étudiants ayant répondu à cette question financent eux-mêmes au moins une partie de leurs dépenses, pour un montant moyen

de 1 432 francs par mois. Les dépenses financées par les étudiants représentent 46% de l'ensemble de leurs dépenses. Rappelons que les étudiants se procurent par leurs propres moyens (revenus d'un travail salarié, d'un stage ou d'un contrat de préembauche, bourses, prêts, allocations) 45,8% de leurs ressources, les autres leur étant fournies par leur famille. La différence existant entre ces deux pourcentages (les étudiants participeraient plus à leurs dépenses qu'ils ne reçoivent de ressources) provient peut-être du fait que les étudiants ont parfois oublié l'origine première de leurs ressources (leur famille).

Les dépenses financées par la famille occupent une place exactement égale à celle des dépenses payées par l'étudiant (46% de l'ensemble des dépenses) : les parents participent moins souvent que les étudiants, mais quand ils le font, ils offrent des sommes plus élevées.

Les conjoints enfin participent aux dépenses des étudiants aussi souvent (92% des 26 conjoints recensés) que ces derniers eux-mêmes. Par ailleurs, leur contribution moyenne est plus élevée encore que celle des parents. Cependant, ils sont très peu nombreux (26), ce qui explique que les dépenses qu'ils financent ne représentent que 7% de l'ensemble des dépenses des étudiants.

Bref, les étudiants dépensent près de 3 000 francs par mois et financent eux-mêmes près de la moitié de cette somme. La prochaine section concerne les différents postes de dépenses des étudiants. Il sera très intéressant d'observer la contribution des différents financeurs selon le poste de dépenses. Nous pourrions par exemple tester l'hypothèse d'une relation positive entre la contribution des parents et le degré de nécessité de la dépense.

2) Ventilation selon le poste de dépenses

Nous avons distingué quatre postes de dépenses : le logement, la nourriture, les livres et fournitures universitaires et le reste (transports, loisirs, habillement..). Le tableau suivant présente le montant moyen de ces différents postes et leur part par rapport à l'ensemble des dépenses.

Tableau 12 : Les différents postes de dépenses

Postes de dépenses	Nbre	%	Montant mensuel moyen	Montant mensuel total	% sur l'ens. des dépenses
Logement	195	73,3	1 256	244 998	32,0
Nourriture	236	88,7	533	125 859	16,4
Livres, fournitures	259	97,4	283	73 349	9,6
Autres	266	100,0	1 119	322 341	42,0
Total	266	100,0	2 881	766 373	100,0

2.1) Les dépenses de logement

2.1.1) La part des dépenses de logement dans le budget total des étudiants

Le logement représente près d'un tiers des dépenses totales des étudiants. Cependant, ce pourcentage a été calculé sur l'ensemble des

étudiants, dont certains habitent chez leurs parents et ne paient aucun loyer. Nous avons donc essayé de calculer la part des dépenses de logement pour les étudiants payant effectivement un loyer et pour lesquels nous disposons par ailleurs du montant de leurs dépenses totales.

Parmi eux, 12 étudiants habitent selon le premier mode de logement et paient en moyenne 1 900 francs par mois pour leur logement (il peut s'agir de remboursements d'emprunts pour les étudiants propriétaires, du loyer que paient leurs parents pour les étudiants qui habitent chez eux, ou encore d'erreurs) ; 42 étudiants en cité paient un loyer moyen de 638 francs ; 140 étudiants en location privée paient un loyer moyen de 1 306 francs. Cela représente une dépense moyenne de logement de 1 192 francs, pour une dépense totale moyenne de 3 119 francs. Le logement, pour les étudiants concernés par ce poste de dépenses, représente ainsi 38% de l'ensemble de leurs dépenses. Ce pourcentage est même de 42% pour les étudiants en location privée.

Les 195 étudiants ayant déclaré une dépense de logement dépensent en moyenne 1 256 francs. Nous pouvons comparer cette somme au loyer moyen que les étudiants seraient disposés à payer pour un logement les satisfaisant et qui s'élève à 1 230 francs. Les deux chiffres sont sensiblement égaux. Cependant, lorsque nous observons la dispersion des dépenses fictives acceptées par les étudiants et celle des dépenses réellement effectuées, nous constatons que les premières sont plus concentrées vers un niveau moyen que les secondes. Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus.

Tableau 13 : Comparaison des dépenses réelles et des dépenses acceptées

Dépenses réelles	% d'étudiants
moins de 900 f	33,8
900 à 1 300 f	32,4
1 350-6 000 f	33,8

Dépenses acceptées	% d'étudiants
moins de 1 000 f	19,2
1 000 à 1 500 f	48,8
1 500 à 2 500 f	32,0

La moins grande dispersion des dépenses fictives est illustrée par deux tendances : d'une part, la tranche inférieure de dépenses regroupe beaucoup moins d'étudiants ; d'autre part, la borne supérieure de la dernière tranche de dépenses est nettement moins élevée. Deux types d'explications différents s'appliquent à ces remarques.

Alors que 34% des étudiants dépensent moins de 900 francs pour leur logement dans la réalité, ils ne sont que 20% à vouloir mettre moins de 1 000 francs pour un logement leur convenant. Nous pouvons en déduire qu'une partie des étudiants habitant dans des logements dont le loyer est inférieur à 900 francs (il s'agit principalement des chambres universitaires) seraient prêts à payer plus cher pour des logements plus spacieux ou mieux équipés. C'est une hypothèse que nous vérifierons dans le chapitre consacré au logement. Il nous sera alors possible de comprendre quels sont les obstacles qui s'opposent aux souhaits des étudiants.

Le fait qu'aucun étudiant n'ait déclaré vouloir dépenser plus de 2 500 francs pour son logement alors que certains dépensent réellement plus résulte peut-être de la formulation de la question. Les

étudiants ont pu penser qu'il leur était demandé le loyer qu'ils seraient prêts à payer pour un logement de type universitaire (que ce soient des chambres, des studios ou des appartements). C'est la raison pour laquelle aucun d'entre eux n'est prêt à mettre aussi cher que dans le privé.

2.1.2) Les sources de financement des dépenses de logement

39% des étudiants ayant évalué leurs dépenses de logement y participent personnellement et dépensent en moyenne 864 francs. Quant à la participation des personnes extérieures, elle est particulièrement forte : les dépenses financées par les parents ou conjoints représentent près de 74% des dépenses de logement des étudiants. Si la participation des parents est souvent indispensable (60% des étudiants bénéficient d'une aide de leurs parents d'un montant moyen de 1 284 francs), cela s'explique par le fait que le logement est un poste de dépenses lourd et incompressible.

La contribution des conjoints est légèrement plus forte : 69% des étudiants ayant un conjoint (soit 9% de l'ensemble des étudiants) reçoivent une aide de leur conjoint d'un montant moyen de 1 615 francs. Nous pouvons cependant estimer que cette valeur est surévaluée. En effet, certains étudiants ont probablement indiqué le loyer que paie leur conjoint, un loyer que celui-ci paierait peut-être indépendamment de leur existence. Ils ont ainsi évalué l'avantage en nature qui leur est offert par leur conjoint, ce que n'ont pas fait les étudiants logeant chez leurs parents. Ceci s'explique peut-être par le fait que la plupart des conjoints sont locataires alors que les parents sont souvent propriétaires.

Par ailleurs, ainsi que nous le constatons dans le paragraphe précédent, les conjoints, lorsqu'ils existent, participent plus souvent et pour un montant plus élevé que les familles. Ceci est fort compréhensible si nous nous rappelons que 42% d'entre eux occupent un emploi salarié à plein temps.

2.1.3) Les variables explicatives des dépenses de logement

La variable explicative la plus évidente est le mode de logement : les étudiants logeant en cité (95% d'entre eux plus exactement, les autres n'ont pas répondu) dépensent en moyenne 641 francs, tandis que les étudiants en location privée paient plus du double (1 315 francs). Sachant que 50% environ des 22 275 étudiants de l'Université de Bourgogne sont dans ce dernier cas, le marché locatif privé de l'agglomération dijonnaise se trouve face à une demande étudiante théorique de 175 millions de francs.

87% des étudiants habitant selon le premier mode de logement ne dépensent rien. Les autres (12) paient en moyenne 1 900 francs, une somme relativement élevée, ce qui peut nous faire penser qu'il s'agit de remboursements d'emprunts pour les étudiants propriétaires.

Le secteur d'habitation est une seconde variable explicative : au sein des étudiants qui paient un loyer privé (nous excluons ainsi ceux qui habitent sur le campus ou près), nous constatons que ceux qui logent au centre ville dépensent légèrement plus (1 387 francs) que ceux qui habitent dans l'agglomération (1 311 francs) (et ceci bien que ces derniers occupent des logements en moyenne plus grands), et nettement plus que ceux qui habitent hors de l'agglomération (1 100 francs). Ces contrastes reflètent les différences de prix au mètre carré pratiqués selon l'attractivité du secteur d'habitation.

Enfin, la richesse des parents exerce aussi une influence, que nous pouvons déceler à travers leur lieu de résidence : les non Bourguignons, d'origine sociale plus aisée que les Bourguignons non côte-d'oriens, dépensent plus qu'eux.

Les dépenses de logement constituent ainsi le premier poste de dépenses des étudiants. Ils sont cependant fortement aidés par leurs parents ou leur conjoint et ont, en fonction de leurs moyens financiers, la possibilité de choisir des logements très différents qui peuvent aller de l'appartement spacieux et bien placé à la simple chambre universitaire, en passant par le logement chez des parents habitant dans une ville fort éloignée de l'Université.

Nous avons donc établi des différenciations assez nettes entre les étudiants suivant leurs dépenses de logement. En revanche, nous pouvons prévoir que les contrastes entre les dépenses de nourriture des étudiants seront beaucoup moins marqués. En effet, ainsi que nous allons bientôt le constater, les étudiants, quelles que soient leurs caractéristiques, attachent à leur alimentation une égale et faible importance.

2.2) Les dépenses de nourriture

236 seulement des 266 étudiants ayant répondu de manière détaillée au chapitre des dépenses ont évalué leurs dépenses de nourriture. Nous pouvons gager que beaucoup, parmi ceux qui restent, mangent souvent chez leurs parents. Il est vrai que les dépenses de nourriture sont alors difficiles à estimer.

Les étudiants dépensent en moyenne 533 francs par mois pour se nourrir. Toutefois, lorsque nous observons la dispersion des dépenses (un tiers des étudiants dépense moins de 350 francs, un tiers entre 350 et 550 francs, un tiers plus de 600 francs), nous pouvons nous demander si le tiers inférieur ne sous-estime pas ses dépenses.

Les dépenses de nourriture, avec 16% de l'ensemble des dépenses, constituent le deuxième poste de dépenses des étudiants (si l'on exclut le poste "divers" qui regroupe de nombreuses dépenses).

60% des étudiants ayant répondu participent personnellement à leurs dépenses de nourriture, pour un montant moyen de 391 francs. La participation des personnes extérieures est nettement plus faible que pour les dépenses de logement : 49% se font aider par leurs parents (510 francs) ; 5% (soit 42% des étudiants ayant un conjoint) sont aidés par un conjoint éventuel, pour un montant moyen cette fois nettement supérieur (960 francs).

Les variables présentes dans le modèle semblent peu significatives. Seule l'influence de la richesse des parents est visible à travers leur lieu de résidence : les étudiants de Bourgogne dépensent sensiblement moins (497 francs) que les autres (655 francs).

2.3) Les dépenses de livres (d'études ou non), de journaux et de fournitures universitaires

Les étudiants dépensent en moyenne 283 francs par mois pour leurs livres et fournitures. Ce poste de dépenses représente près de 10% de l'ensemble des dépenses. 82% des étudiants y participent

personnellement ; 50% se font aider par leurs parents ; 5% sont aidés par un éventuel conjoint.

La principale différenciation entre les étudiants sur ce point se fait entre ceux qui ont la possibilité d'habiter chez leurs parents et les autres. Les premiers, économisant un poste de dépenses important (le logement), sont moins contraints financièrement et peuvent dépenser plus pour les autres postes.

Conformément à une hypothèse prévisible, nous avons pu vérifier que la contribution des parents et des conjoints est d'autant plus importante que le poste de dépenses est lourd (première raison) et correspond à des besoins de première nécessité (deuxième raison). La diminution de l'aide extérieure témoigne de la première raison lorsque l'on passe des dépenses de logement aux dépenses de nourriture ; de la deuxième lorsque l'on passe des dépenses de nourriture aux dépenses de livres et fournitures.

Par ailleurs, deux chiffres nous permettent de penser que les étudiants qui vivent le plus confortablement sont ceux qui habitent chez leurs parents ou avec leur conjoint : les premiers dépensent relativement beaucoup en livres et fournitures ; les seconds en nourriture. Ces étudiants peuvent se permettre des dépenses "superflues" par le fait qu'ils économisent un loyer.

Les facteurs explicatifs des dépenses vont cependant apparaître plus synthétiquement dans le prochain paragraphe où sont étudiées les dépenses totales.

3) Les variables explicatives des dépenses totales

Nous allons être brefs puisque les variables influant sur le montant des dépenses ont déjà été étudiées dans le cas des différents postes de dépenses.

3.1) Influence du mode de logement, du secteur d'habitation et de l'origine géographique des étudiants

Le tableau suivant indique le montant moyen des dépenses totales des étudiants selon leur mode de logement, leur lieu de résidence et leur origine géographique.

Tableau 14 : Les dépenses des étudiants suivant leur mode de logement, leur secteur d'habitation et leur origine géographique

Variables et modalités		Dép. totales (en f)
Mode de logement	parents	2 314
	cité U	2 436
	location	3 140
Secteur d'habitation	centre	3 030
	campus	2 635
	agglo.	2 895
	ailleurs	2 486
Origine géographique	Côte-d'Or	2 307
	Reste Bourgogne	2 776
	Hors Bourgogne	3 418

- L'influence du mode de logement

Il existe une différence d'environ 800 francs entre les étudiants logeant chez leurs parents et ceux qui habitent en location privée. Cette différence est inférieure au loyer que paient les seconds (1 306 francs), ce qui peut s'expliquer, nous le signalions précédemment, par le fait que les étudiants logeant chez leurs parents, moins contraints budgétairement, peuvent dépenser plus pour leurs loisirs, leurs transports, leurs livres...

- L'influence du secteur d'habitation

Les contrastes existant entre les étudiants selon leur secteur d'habitation traduisent à la fois des différences dans le coût de la vie (il est élevé au centre ; mais faible sur le campus, en particulier grâce à la modicité des loyers universitaires), des différences dans le mode de logement des étudiants (nombre d'étudiants habitant hors de l'agglomération logent chez leurs parents et économisent ainsi un loyer), et enfin des contraintes budgétaires plus ou moins fortes (les étudiants logeant en cité sont d'origine sociale modeste, et c'est aussi ce que l'on peut penser des étudiants vivant hors de l'agglomération, puisqu'ils acceptent d'habiter relativement loin de l'Université pour économiser un loyer).

- L'influence de l'origine géographique

L'effet de l'éloignement géographique est très significatif : il y a près de 1 100 francs d'écart entre les Côte-d'Oriens et les non Bourguignons. Ces contrastes témoignent d'une part du mode de logement des étudiants (les Côte-d'Oriens habitent et mangent plus

souvent chez eux), d'autre part de leur origine sociale (les Bourguignons sont d'origine sociale plus faible que les autres).

3.2) L'influence du cycle d'études et du sexe

Nous regroupons ces deux variables de référence, à priori indépendantes, dans un même paragraphe, parce qu'elles témoignent des différences de niveau de satisfaction entre les étudiants : ainsi que nous allons pouvoir le constater, les étudiants du troisième cycle et dans une moindre mesure les garçons sont plus exigeants.

Le tableau suivant présente les dépenses moyennes des étudiants selon leur cycle d'études.

Tableau 15 : Les dépenses des étudiants suivant le cycle d'études

Cycles	Dépenses totales moyennes
1er	2 696 francs
2nd et 3ème	2 999 francs

Le montant des dépenses mensuelles est d'autant plus élevé que le cycle d'études est avancé. Les étudiants du troisième cycle en particulier disposent de plus de ressources que les autres : ils peuvent ainsi mener un train de vie plus agréable.

En ce qui concerne maintenant les différences intersexe, nous constatons que les garçons dépensent en moyenne 9% de plus que les

filles. Cette différence provient surtout des dépenses de transport (les garçons ont une propension plus forte à posséder une voiture).

Au travers des diverses variables que nous venons de distinguer, quatre effets principaux influant sur le montant des dépenses totales des étudiants apparaissent à plusieurs reprises : le mode de logement, l'intensité des contraintes budgétaires, le coût de la vie et enfin le niveau des exigences des étudiants. Ces facteurs témoignent de l'arbitrage que les étudiants effectuent entre leurs besoins (de première nécessité ou non) et leurs ressources (qu'ils se procurent eux-mêmes ou non).

Les besoins de première nécessité et les ressources familiales constituent deux contraintes inflexibles : les étudiants dépensent d'autant plus que les premiers et les secondes sont importantes. Précisons que la principale différenciation entre les étudiants en ce qui concerne leurs besoins de première nécessité se fait selon qu'ils ont la possibilité ou non d'habiter chez leurs parents.

En revanche, les besoins "superflus" et les ressources que les étudiants se procurent par leurs propres moyens (leur travail) constituent deux contraintes élastiques et fortement dépendantes : les étudiants sont d'autant plus exigeants qu'ils ont plus de ressources, et réciproquement cherchent d'autant plus à se procurer des ressources qu'ils ont d'importants besoins.

Les prochains chapitres seront consacrés à l'analyse des différents services qui font l'objet des dépenses des étudiants. Par ordre d'importance, nous distinguerons les dépenses de logement, les dépenses de nourriture et les dépenses de transport.

LE LOGEMENT DES ETUDIANTS A DIJON

5

Dans le questionnaire soumis aux étudiants, la partie consacrée au logement est sans doute la plus conséquente, avec celle consacrée au budget. Dans une première section, nous verrons quelles sont les caractéristiques générales de l'offre, c'est-à-dire de ce dont disposent les étudiants en termes de logement (localisation, mode, type, taille, etc...). Dans une seconde section, nous aborderons les caractéristiques de la demande, c'est-à-dire ici les aspirations des étudiants en matière de logement, toujours en ce qui concerne le mode, le type, la taille, etc... Bien entendu, nous serons amenés à effectuer des croisements entre les variables caractérisant le logement et les variables de référence habituellement utilisées.

1) Les caractéristiques générales de l'offre

1.1) Localisation urbaine et mode de logement

Le secteur d'habitation et le mode de logement sont les deux variables de base que nous avons sélectionnées. Elles serviront donc de référence dans les différents croisements que nous effectuerons.

Malgré la taille relativement modeste de notre échantillon, les modalités de ces deux variables nous permettent de définir des groupes d'étudiants d'importance suffisante sur le plan quantitatif. D'autre part, ces groupes d'étudiants devraient se distinguer par des aspirations et des comportements homogènes.

Concernant le secteur d'habitation, la base de travail nous est fournie par la carte du District de l'Agglomération Dijonnaise à partir de laquelle les étudiants devaient repérer leur zone d'habitation. Nous avons regroupé les 36 secteurs initiaux (cf annexe) en quatre grandes zones d'habitation selon les critères suivants :

- les quartiers du centre ville
- Le Campus universitaire et ses environs
- Les autres quartiers de l'agglomération dijonnaise
- Les zones plus éloignées (non numérotées sur la carte).

Pour le mode de logement, nous avons choisi d'agréger les dix catégories proposées dans le questionnaire (cf annexe) en trois modalités de la manière suivante, afin d'obtenir une plus grande représentativité :

- Logement à titre gratuit (parents, famille, etc...)
- Résidence universitaire ou assimilée comme telle
- Location privée

En croisant ces deux variables, nous obtenons la répartition suivante, en données brutes, c'est-à-dire en nombre d'étudiants. Signalons que nous avons éliminé les quelques rares réponses

incongrues (exemple : résidence universitaire dans la zone la plus éloignée...).

Tableau 16 : Le secteur de résidence et le mode de logement

Secteur/Mode logement	Gratuit	Résid.U	Location	Ensemble
Centre ville	11	4	42	57
Campus	11	38	32	81
Agglomération	35		52	87
Plus loin	29		7	36
Ensemble	86	42	133	261

Si l'on considère la répartition des étudiants selon leur lieu de résidence, nous remarquons que le secteur du Campus est largement minoritaire (31% des étudiants). Ceci est peut-être simplement dû à des raisons purement matérielles : l'offre de logement y est quantitativement limitée. Il y aurait peut-être aussi une certaine forme de désaffection de la demande pour des raisons qualitatives : prestations offertes, éloignement du centre ville et des activités commerciales ou culturelles... Par rapport au reste de l'agglomération, le centre ville semble aussi quelque peu délaissé, sans doute pour des raisons financières et de limitation de l'offre de logement.

En ce qui concerne le mode de logement, sur les 22 000 étudiants bourguignons, approximativement 10% sont logés en Cité universitaire, alors que cette proportion est deux fois plus élevée au sein de notre échantillon. Environ 50% des étudiants sont en location, ce qui signifie soit que leurs parents n'habitent pas Dijon, soit qu'ils

ont un logement indépendant. Ceci confirme, s'il en était besoin, l'importance du marché locatif privé pour les étudiants dijonnais et par-delà pour l'ensemble des acteurs de ce marché.

Le croisement des deux variables nous confirme la prépondérance des logements hors du secteur du Campus. L'offre de logement "hors CROUS" (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Sociales) autour du Campus semble limitée. L'un des enseignements intéressants de ce tableau réside dans la proportion élevée d'étudiants vivant dans la zone la plus éloignée du centre ville. Afin d'économiser un loyer, les étudiants préfèrent effectuer des trajets plus fréquents et rentrer chez leurs parents. Ces étudiants bénéficient parfois d'horaires aménagés (cours regroupés) dans le cas où, par exemple, ils exercent une activité salariée hors de Dijon (maîtres-auxiliaires, surveillants).

Bien entendu, il sera intéressant de croiser ces variables avec d'autres d'ordre budgétaire ou familial. Nous y reviendrons lorsque nous aborderons ces autres aspects de la vie de l'étudiant. Restons pour le moment dans le domaine du logement stricto sensu, en examinant le type de logement habité et ses caractéristiques propres.

1.2) Type de logement habité et caractéristiques

Nous conserverons comme référence la variable de secteur définie précédemment (le secteur d'habitation). Le type du logement sera caractérisé par son équipement mobilier (meublé ou non meublé) et sa taille. Pour celle-ci, les cinq modalités proposées dans le questionnaire ont été agrégées en trois catégories : chambre, studio (dont 1 pièce + cuisine) et appartement (à partir de 2 pièces +

cuisine). Notons que les pourcentages présentés ici émanent d'étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents, les autres ayant été invités à ne pas répondre à cette partie du questionnaire.

Tableau 17 : Le secteur de résidence et le type de logement

Type de logement/ Secteur (%)	Centre ville	Campus et environs	Agglo- mération	Plus loin	Ensemble
Meublé	54,2	74,6	85,7	50,0	69,4
Non meublé	45,8	25,4	14,3	50,0	30,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chambre	30,6	60,9	25,4	18,2	39,0
Studio	38,8	17,4	27,0	36,4	27,1
Appartement	30,6	21,7	47,6	45,4	33,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En schématisant quelque peu, la tendance générale observée serait de deux tiers-un tiers pour la proportion "meublé-non meublé", et la répartition "chambre-studio-appartement" serait pratiquement égalitaire (un tiers chacun). Le type de logement le plus occupé est néanmoins la chambre meublée, mode traditionnel immortalisé par les Cités universitaires.

Le croisement avec le lieu de résidence de l'étudiant nous amène à faire deux remarques intéressantes. La première est que parmi les étudiants résidant dans un logement non meublé, une forte proportion se situe au centre ville, où les loyers sont supposés être les plus élevés. Deuxièmement, les étudiants qui résident dans l'agglomération

dijonnaise mais en dehors du centre ville ou même plus loin ont accès à des logements de plus grande taille. Autrement dit, la qualité du logement semble augmenter de pair avec sa décentralisation.

Les étudiants ont également caractérisé plus précisément leur logement à l'aide d'une série de variables diverses. Nous avons croisé les principales d'entre elles avec le lieu de résidence. Signalons que l'ordre de présentation des caractéristiques dans le questionnaire était relativement hiérarchisé. Il est en effet pratiquement similaire au classement par ordre d'importance décroissante.

Tableau 18 : Les caractéristiques du logement et le secteur de résidence

Caractéris.logement / Secteur (% de oui)	Centre ville	Campus et environs	Agglo- mération	Plus loin	Ensemble
Loyer peu élevé	38,6	62,7	44,2	37,5	47,7
Pas de nuisances sonores	40,4	28,0	43,0	62,5	40,8
Locaux clairs	42,1	42,7	53,5	53,1	47,3
Locaux spacieux	29,8	13,3	36,0	40,6	28,6
Proximité d'amis, parents	29,8	12,0	23,3	53,1	26,0
Règl. souple du loueur	38,6	29,3	22,1	18,7	27,9
Possibilité de cohabiter	26,3	18,7	22,1	21,9	21,8
Services collectifs	10,5	22,7	10,5	12,5	13,7

Si l'on considère la moyenne générale (dernière colonne), nous remarquons qu'aucune caractéristique ne recueille la majorité. 47% des étudiants déclarent payer un loyer peu élevé et occuper des

locaux clairs, 40% estiment qu'ils résident dans un environnement non bruyant. Les autres caractéristiques concernent chacune moins de 30% des étudiants. Notons qu'un loyer peu élevé ne s'accommode pas forcément d'une réglementation souple de la part du loueur. Par ailleurs, il y a peu de locaux spacieux et donc corrélativement peu de possibilités de cohabitation.

La répartition selon le secteur de résidence permet d'observer des résultats qui se démarquent assez sensiblement des proportions globales. Il n'est pas surprenant de vérifier que la modicité du loyer se vérifie surtout sur le Campus (62%). En revanche, les résidents de ce secteur se plaignent du bruit (72%), contrairement aux résidents les plus éloignés (37%).

Ainsi, nous confirmons deux hypothèses préalables : la première est que certains étudiants préfèrent résider plus loin afin d'être plus proches de leurs parents ou amis (53%). La seconde est que l'éloignement du centre augmente de pair avec la taille du logement, comme nous l'avions vu précédemment. Cet éloignement semble curieusement s'accompagner de la diminution la souplesse de réglementation des loueurs... Enfin, l'existence de services collectifs intégrés sur le Campus n'est que faiblement reconnue, même si elle est visible (22%).

Après avoir étudié les caractéristiques des logements habités par les étudiants, c'est-à-dire dans une certaine mesure les caractéristiques de l'offre de logement, intéressons-nous maintenant à la demande de logement, ou plus précisément aux aspirations des étudiants. Quels sont leurs souhaits en matière de résidence en général ? Quelles caractéristiques vont-ils privilégier, justement parmi celles que nous venons d'évoquer ?

2) La demande de logement : les aspirations des étudiants

2.1) Les caractéristiques les plus importantes

Le questionnaire soumis aux étudiants leur demandait de citer par ordre d'importance les caractéristiques qui leur semblent essentielles dans la recherche d'un logement. Voici les résultats obtenus pour les 18 caractéristiques recensées, par ordre de préférence décroissant et en nombre de citations, sachant que nous avons retenu les trois premières caractéristiques choisies par l'étudiant.

Tableau 19 : Les caractéristiques du logement souhaité par l'étudiant

Loyer peu élevé	207	Mobilier adapté au travail	16
Equipement	174	Proximité rue commerçante	15
Etat de la construction	63	Possibilité de cohabiter	12
Proximité de l'Université	62	Proximité des amis ou parents	9
Pas de nuisances sonores	52	Réglementation souple du loueur	8
Facilités de transport	44	Présence d'espaces verts	6
Locaux spacieux	29	Voisinage	4
Locaux clairs	24	Quartier précis dans la ville	3
Proximité centre ville	21	Services complémentaires internes	1

Nous devons préciser ici que parmi les cinq caractéristiques qui figurent en tête de ce classement, quatre étaient proposées en premier

dans l'énoncé du questionnaire. Nous ne pouvons donc écarter l'hypothèse d'un biais influençant les réponses d'étudiants moins rigoureux que d'autres. Une présentation des caractéristiques dans un ordre aléatoire aurait été préférable.

La modicité du loyer apparaît en tous cas comme étant la préoccupation majeure des étudiants en quête de logement. Viennent ensuite l'équipement (salle de bains, cuisine, etc...) et l'état de la construction (étanchéité, chauffage, etc...). Le loyer et le couple "équipement-état de la construction" sont censés varier en sens contraire, en termes de satisfaction pour l'individu : plus le loyer est bas, plus l'équipement et la construction risquent d'en pâtir, toutes choses égales par ailleurs. Nous remarquons enfin que les étudiants semblent nettement privilégier la proximité de l'Université par rapport à celle du centre ville.

Cette préférence n'est pourtant pas celle qui ressort des aspirations des étudiants en termes de localisation des résidences universitaires. En revanche, leurs souhaits en ce qui concerne le type de logement sont plus concordants.

2.2) Mode de logement souhaité

Une large majorité d'étudiants (56%) souhaite résider dans un logement intégré à la ville alors qu'un tiers (33%) préfère résider sur le campus universitaire. Mais nous ne savons pas si dans cette intégration urbaine, les étudiants sous-entendent celle des résidences universitaires. Autrement dit, les étudiants préfèrent-ils habiter en ville stricto sensu ou préfèrent-ils habiter en ville et en résidence universi-

taire ? Eu égard à leurs aspirations en matière de loyer notamment et d'après la formulation du questionnaire, nous privilégions nettement la seconde hypothèse. Dans le contexte dijonnais, la Cité universitaire Maret, située au centre ville, serait donc très prisée.

Toutefois, lorsqu'il est demandé aux étudiants d'indiquer leur mode de résidence préféré, nous constatons que le logement en Cité universitaire traditionnelle semble faire l'objet d'un large rejet. Il était demandé aux étudiants de choisir un mode de logement en résidence universitaire parmi les dix proposés. Le problème est cependant qu'une partie de ces modes de logement ne semble pas se situer dans la catégorie des logements universitaires.

Tableau 20 : Le mode de résidence souhaité par l'étudiant

Studio meublé en résid.	32%	Appart.meublé pour couple	5%
Ne souhaite pas habiter en Résid.U	27%	Chambre meublée en résid.	4%
Studio vide en résid.	10%	Appart.vide pour couple	4%
Chambre, appart. en Résid. non U.	7%	Chambre, appart. en résid.U	2%
Appart.partagé avec étudiants	5%	Chambre vide en résid.	

Le principal enseignement de ce tableau est néanmoins que la chambre universitaire traditionnelle n'intéresse plus que 6% des étudiants. Bien entendu, 10% de l'ensemble des étudiants dijonnais occupent la totalité des chambres universitaires mais, dans l'optique d'un accroissement des capacités d'offre de logement du CROUS, il apparaît que le studio est le mode de logement préconisé par 42% des étudiants. Sur le plan financier, les étudiants semblent prêts à une contribution en rapport avec leurs aspirations.

2.3) Loyer et surcoût mensuel

Sachant que le loyer mensuel pratiqué en Cité universitaire est de l'ordre de 600 francs par mois, nous constatons que le loyer maximal (toutes charges et aides comprises) qui serait accepté par les étudiants est en moyenne d'environ 1 200 francs. Il est tout à fait raisonnable de faire l'hypothèse que ce loyer correspond à celui d'un logement conforme aux souhaits des étudiants, par exemple d'un studio. Par rapport à la chambre universitaire traditionnelle, il a été demandé aux étudiants quel surcoût mensuel ils seraient prêts à payer pour l'installation de divers équipements. Notons que le taux de non-réponse a été assez élevé (38% en moyenne) et qu'il y a parfois peut-être eu confusion, sans qu'il nous soit possible de le repérer, entre le fait de ne pas répondre et celui de cocher la colonne 0 franc.

Tableau 21 : Le surcoût mensuel accepté pour l'installation d'équipements

Equipement/ Surcoût mensuel en résidence U (%)	0 f	50 f	100 f	150 à 200 f	total	Moy. (en f)
Bloc cuisine individuel	23,3	41,1	25,7	9,9	100,0	64
WC personnels	44,3	31,6	16,1	8,0	100,0	46
Cabine douche personnelle	31,3	38,0	22,9	7,8	100,0	56
Salle de bains avec WC	31,8	22,9	26,3	19,0	100,0	71
Salle de bains + WC séparés	41,9	17,4	22,7	18,0	100,0	63
Locaux collectifs intégrés	70,9	17,6	11,5		100,0	21
Câblage Télévision	61,9	26,2	11,9		100,0	28
Câblage Télématique	80,8	12,2	7,0		100,0	15
Services (ménage hebdo, blanchisserie)	44,3	34,7	21,0		100,0	43

Parmi les neuf modalités proposées, les étudiants privilégient l'installation d'équipements sanitaires complets et individualisés. Viennent ensuite le bloc cuisine individuel, puis les services et enfin les équipements s'attachant plutôt aux loisirs. L'ordre de préférence des étudiants semble parfaitement rationnel, allant du plus essentiel et pratique au plus accessoire. Nous regrettons néanmoins encore l'ordre de présentation des équipements : les cinq premiers proposés sont aussi les cinq privilégiés par les étudiants.

La lecture des pourcentages nous permet de repérer les équipements pour lesquels les étudiants sont prêts à consentir le plus gros sacrifice financier. Pour l'installation d'une salle de bains avec WC (séparés ou non), près de 20% des étudiants se déclarent disposés à payer de 150 à 200 francs de plus par mois. L'installation d'un bloc cuisine individuel ne vient concurrencer celle de la salle de bains qu'au niveau d'un surcoût mensuel de 100 francs. Enfin, il convient d'être prudent dans l'interprétation du fait que plus de 80% des étudiants ne souhaitent pas payer un surcoût pour l'installation de la télématique. Ce chiffre traduit probablement un désintérêt relatif, mais manifestement cette première colonne pose un problème d'interprétation : que signifient alors les pourcentages relativement élevés qu'on y relève pour les équipements supposés les plus souhaités par les étudiants ?

Le total moyen du surcoût consenti atteint 400 francs, ce qui correspond à un loyer global d'environ 1 000 francs, inférieur au loyer maximal évoqué supra. Cette différence résulte-t-elle de la nuance entre loyer "maximal" (1 200 francs) et loyer "souhaité" (1 000 francs). Les étudiants semblent parfaitement informés des réalités du marché : ils savent qu'il leur sera éventuellement nécessaire d'aller jusqu'à 1 200 francs mensuels ou plus pour louer un

logement correspondant à leurs aspirations mais ils estiment parfois envisageable de ne pas franchir le seuil des 1 000 francs (accepté par 75% des étudiants).

Comme nous venons de le voir, nous observons une quantité substantielle de résultats intéressants, à relativiser dans certains cas pour des motifs de fiabilité statistique.

Nous retiendrons essentiellement que la plupart des étudiants ne loge ni au centre ville ni sur le Campus, et que le marché locatif occupe une place prépondérante. Les étudiants souhaitent habiter dans un studio meublé et sont prêts à payer un loyer d'environ 1 200 francs mensuels en moyenne. La modicité du loyer reste leur préoccupation première.

Nous observons un rejet presque unanime des actuelles chambres universitaires. Les étudiants aspirent également à une meilleure intégration des résidences universitaires à la ville. Dans l'équipement de leur logement, ils privilégient l'installation d'une salle de bains avec WC. Bref, leur comportement semble conforme aux prévisions : ils font preuve de réalisme et ont des souhaits précis.

Après le logement, le second poste de dépenses le plus important dans le budget de l'étudiant est tout naturellement l'alimentation, c'est-à-dire la restauration au sens large. Nous avons observé que les variations des dépenses d'alimentation sont peu importantes d'un étudiant à l'autre. Intuitivement, nous pouvons estimer qu'il n'en sera pas de même en ce qui concerne, par exemple, les modes et les lieux de restauration.

LES ETUDIANTS ET LA RESTAURATION

6

Comme dans le chapitre consacré au logement des étudiants, la majeure partie des développements qui vont suivre concernera les prestations offertes par le CROUS. Il s'agira essentiellement de connaître l'opinion des étudiants sur la restauration universitaire. Ce type de restauration est-il le plus pratiqué par les étudiants ?

Nous le saurons en observant la localisation des repas pris par l'étudiant. Puis nous verrons comment les étudiants dijonnais jugent leurs restaurants universitaires. Enfin, une troisième partie relève les aspirations des étudiants en matière de restauration. Ceci nous permettra d'apprécier l'adéquation éventuelle entre l'offre et la demande sur le marché de la restauration étudiante.

Notons enfin que nous ne ferons figurer qu'un seul tableau croisé dans ce chapitre dans la mesure où les croisements que nous avons effectués, notamment avec des variables de type budgétaire, n'ont pas donné de résultats exploitables. Le seul tableau présenté met en relation les différents restaurants universitaires et le secteur de résidence de l'étudiant.

1) Localisation et fréquence des repas

Il était demandé aux étudiants d'indiquer le lieu et la fréquence hebdomadaire de leurs repas à midi et le soir. Cinq modes ou lieux de restauration leur étaient proposés : restaurant universitaire, domicile personnel, domicile des parents, restauration rapide et restaurant traditionnel. Cette classification souffre de deux faiblesses : la première est d'ordre catégoriel, en ce sens que les repas pris entre amis ou en cafétéria n'apparaissent pas. La seconde est plus fondamentale : la distinction entre les repas pris en semaine et le week-end n'est pas opérée.

Tableau 22 : La localisation et la fréquence hebdomadaire des repas

Lieu / Heure	midi	soir	total
Restaurant universitaire	3,19	1,28	4,47
Chez vous	2,64	3,79	6,43
Chez vos parents	2,10	3,12	5,22
Restauration rapide	0,53	0,25	0,78
Restaurant traditionnel	0,05	0,20	0,25
Autres...	0,66	0,42	1,02

Nous avons calculé la fréquence moyenne des repas pour chaque type de restauration. Ces moyennes hebdomadaires sont donc à rapporter au nombre de jours ou au nombre de repas (soit 7 pour les deux premières colonnes et 14 pour la colonne "total"). Nous observons que les repas pris à domicile, chez soi ou chez les parents, supplantent largement le restaurant universitaire. S'y ajoutent même les repas pris dans un lieu non déterminé, par exemple chez des amis (catégorie "Autres").

En additionnant les repas pris dans des établissements de restauration, nous obtenons un total de 5.5 repas contre 12.67 pris avec des moyens personnels. Autrement dit, plus de 60% des repas échappent au marché de la restauration. Mais comme nous l'avons fait remarquer, cette interprétation doit être relativisée si l'étudiant rentre chez ses parents le week-end. Nous pourrions donc exclure de notre décompte trois à cinq repas hebdomadaires, ce qui réduirait sensiblement la part de marché échappant effectivement à la restauration.

En distinguant les repas pris à midi de ceux pris le soir, nous remarquons que le restaurant universitaire retrouve une certaine prépondérance à midi. Comme beaucoup d'agents économiques, les étudiants déjeunent à proximité de leur lieu de travail. Ils préfèrent nettement rentrer chez eux ou chez leurs parents le soir. Notons par ailleurs que la moyenne de la restauration rapide est deux fois plus importante à midi et que celle du restaurant traditionnel est quatre fois plus importante le soir. Bien que relativement faibles en valeur absolue, ces deux chiffres confirment une hypothèse prévisible : le temps disponible influence le mode de restauration choisi.

Grâce à ces résultats, nous avons déjà une idée partielle de l'attractivité globale des restaurants universitaires. Nous pouvons maintenant individualiser cette attractivité selon le restaurant fréquenté. A Dijon, l'un des restaurants universitaires est au centre ville (Maret), le second est au coeur du Campus (Montmuzard) et le troisième est tout proche du Campus (Mansard). Où se situent les préférences des étudiants selon leur lieu de résidence ?

Tableau 23 : Le restaurant universitaire fréquenté selon le secteur de résidence

Secteur/Restaurant	Montmuzard	Mansard	Maret	Ensemble
Centre ville	18	8	5	31
Campus	30	23		53
Agglomération	28	18	9	55
Plus loin	14	8	1	23
Ensemble	90	57	15	162

Il est logique de constater que Montmuzard attire la majorité des étudiants, de par sa localisation et surtout ses capacités d'accueil (4 salles et une cafétéria). De plus, nous venons de voir que les étudiants déjeunent le plus souvent au restaurant universitaire à midi : or en général, ils restent sur le Campus entre 12 heures et 14 heures.

Par rapport au lieu de résidence des étudiants, les résultats sont plus surprenants. Certes, les deux restaurants du Campus (Montmuzard et Mansard) attirent bien une majorité d'étudiants qui résident à proximité. Mais Maret ne semble pas bénéficier du même succès vis-à-vis des étudiants résidant au centre ville. Toutefois, nous émettrons une réserve sur ces résultats : beaucoup d'étudiants n'ont sans doute pas d'établissement attiré. Il serait d'ailleurs intéressant de mesurer plus précisément les variations de leur fréquentation, qui ne sont sans doute pas entièrement aléatoires.

En tous cas, plus d'un tiers des étudiants n'a pas répondu à cette question. Comme les Cités universitaires, le restaurant universitaire n'attire qu'un nombre moyen d'étudiants. Nous allons en découvrir les raisons, à travers l'appréciation donnée par les étudiants à différentes caractéristiques du restaurant universitaire.

2) L'opinion des étudiants sur les restaurants universitaires

Dans le tableau suivant, nous avons fait figurer les motifs de non-fréquentation du restaurant universitaire et la note moyenne accordée à diverses caractéristiques. Le barème de notation s'échelonnait de 1 (excellent) à 5 (très insuffisant). Les différentes réponses sont classées par ordre d'importance décroissante.

Tableau 24 : L'appréciation donnée au restaurant universitaire

Caractéristiques	Note	Motifs de non-fréquentation	%
Le prix	1,66	Je peux manger chez moi	37,0
La nourriture : quantité	2,38	L'attente est trop longue	23,0
Facilités d'accès	2,57	La nourriture ne me plaît pas	17,6
La qualité du service	2,79	Je n'ai pas le temps	11,5
Cadre, mobilier, ambiance	2,79	Je n'aime pas l'atmosphère	9,3
l'hygiène, la propreté	2,89	Autres raisons	7,5
Les possibilités de choix	3,27	Je ne mange pas aux heures d'ouverture du restaurant	4,3
La nourriture : qualité	3,29		
Diététique, variété des menus	3,35	Pas de restaurant universitaire près de chez moi	4,0
Organisation, file d'attente	3,41		

L'intérêt de cette présentation est de nous permettre de vérifier la présence d'une symétrie entre la partie gauche et la partie droite du tableau. Il y a en effet des recoupements évidents entre certaines caractéristiques et certains motifs de non-fréquentation du restaurant universitaire. Ainsi, la qualité de la nourriture et les files d'attente sont critiquées dans les deux parties du tableau. En revanche, l'atmosphère (ou l'ambiance) occupe une position moyenne.

Les étudiants font preuve de réalisme, de la même façon que pour le logement : ils jugent le prix très satisfaisant. La quantité de nourriture est jugée bonne, de même que les facilités d'accès. Parmi les quatre critères les plus décriés, nous en relevons trois qui concernent directement la nourriture proposée : les objections des étudiants sont surtout qualitatives.

Dans les motifs de non-fréquentation, nous observons un curieux mélange entre ces critères endogènes et qualitatifs et des critères externes. Plus d'un tiers des étudiants (37%) déclare pouvoir rentrer chez soi ou chez ses parents. Nous ne savons pas vraiment s'il s'agit là plutôt d'une commodité ou d'une préférence marquée. Un autre gros tiers (39%) incrimine le facteur temps ou emploi du temps. Finalement, moins d'un quart des étudiants justifie sa non-fréquentation du restaurant universitaire par des insuffisances dans la restauration stricto sensu. Autrement dit, le restaurant universitaire, sous sa forme actuelle, n'est que très partiellement rejeté par les étudiants. Son bilan est relativement moyen.

Il est dès lors intéressant de voir quelles sont les aspirations des étudiants en matière de restauration, c'est-à-dire quelles sont les caractéristiques de la demande. Ceci devrait particulièrement intéresser les tenants de l'offre, autrement dit les professionnels de la restauration (universitaire ou non). En effet, d'après les résultats précédents, une majorité du marché leur échappe. Est-ce pour des raisons de budget insuffisant des étudiants ? Logiquement, nous devrions trouver une concordance entre les résultats précédents et les vœux des étudiants. Ceux-ci sont-ils réalistes ?

3) Le type de restauration souhaité par les étudiants

Pour remplir le tableau figurant en page suivante, les étudiants devaient indiquer les cinq caractéristiques qui leur paraissent les plus importantes. Nous avons retenu les trois premières, de la même manière que pour les caractéristiques de logement. Voici le nombre

total de citations obtenu par chacune des caractéristiques proposées. Nous avons reproduit le tableau tel qu'il se présentait dans le questionnaire. La différenciation des aspirations entre le déjeuner et le dîner nous permettra de vérifier la cohérence des réponses par rapport à celles faites dans les tableaux précédents.

Tableau 25 : Les aspirations des étudiants en matière de restauration

Caractéristiques		Midi	Soir	Total
Le prix	10 f environ	126	84	210
	20 f "	22	20	42
	30 f "	3	5	8
	40 f "			
La qualité		120	104	224
Le rapport qualité/prix		139	90	229
La liberté de choix		82	70	152
Les horaires d'ouverture		60	54	114
L'accueil : cadre, ambiance, service		33	40	73
Le type de restauration	rapide	19	10	29
	classique	9	9	18
La localisation	sur le Campus	63	24	87
	près du Campus	9	10	19
	au centre ville	7	11	18

Les étudiants adoptent un comportement similaire à celui adopté face à la question du logement : ils privilégient les aspects financiers

et qualitatif. Le prix et la qualité, dissociés puis curieusement rassemblés en une troisième modalité plus que redondante (le rapport qualité/prix) mobilisent la très grande majorité des citations. Une plus grande liberté de choix et des horaires d'ouverture mieux adaptés sont ensuite demandés. Le rôle du facteur temps réapparaît plus modestement à deux niveaux : une restauration de type rapide est deux fois plus recherchée à midi. La localisation sur le Campus est également nettement plus souhaitée pour le déjeuner.

Finalement, les étudiants sont très satisfaits du prix du ticket universitaire mais ils ne souhaitent pas qu'il augmente. Ils sont relativement satisfaits de la quantité de nourriture proposée et des conditions d'accès au restaurant universitaire. Leurs problèmes se situent principalement à deux niveaux. Le premier concerne directement la nourriture : la qualité, le choix, la variété et l'équilibre ne sont pas à la hauteur de leurs espérances. Le second est plus exogène : il a trait au temps dont ils disposent pour manger. Sont incriminés le manque de temps, les files d'attente et leur organisation, et les horaires d'ouverture. Dans l'ensemble, les résultats obtenus sont tout à fait cohérents et concordants d'un tableau à l'autre. Cette concordance consolide la validité de l'interprétation statistique mais montre aussi des recoupements évidents entre les questions. Autrement dit, on observe une forte corrélation entre les différentes variables utilisées. Les étudiants adoptent ainsi un comportement en matière de restauration qui obéit à deux facteurs-clés : le rapport qualité-prix et le temps disponible (avec en corollaire la notion de commodité).

En termes de localisation et de fréquence, le déjeuner est pris le plus souvent au restaurant universitaire ou par le biais d'un mode de restauration dit "rapide" (qui comprend aussi le fait de manger un sandwich à la cafétéria). Le soir, les étudiants préfèrent manger chez

eux ou chez leurs parents. La restauration traditionnelle apparaît alors, mais faiblement. L'hypothèse d'une corrélation entre l'emplacement du restaurant universitaire et le lieu de résidence de l'étudiant n'est que partiellement vérifiée (dans le secteur Campus).

L'adéquation entre l'offre et la demande est de la même manière partiellement réalisée. Elle bute principalement sur des facteurs qualitatifs et, à un degré moindre, organisationnels. Les étudiants souhaitent une amélioration de la qualité des produits et de la gestion du temps mais contrairement à ce que nous observons pour le logement, ils estiment que le prix actuel doit rester en l'état.

Si le logement et la restauration sont des services pour lesquels les étudiants bénéficient d'une gamme de produits qui leur est spécifiquement destinée, tel n'est pas le cas du transport. De même qu'il n'existe pas de "banque étudiante", il n'y a pas de mode de transport réservé aux étudiants. En conséquence, les choix effectués en termes de moyens de locomotion devraient se révéler particulièrement instructifs : vers quel type d'offre de transport les étudiants vont-ils orienter leurs préférences, en fonction de leurs besoins et autres objectifs ?

**LES MOYENS DE TRANSPORT
DES ETUDIANTS**

7



Nous regrouperons ici par affinités les diverses questions posées par le questionnaire. En premier lieu, nous aborderons la nature du moyen de transport choisi selon le trajet effectué et l'objectif de ce trajet. Nous réutiliserons l'une de nos variables de référence, le secteur de résidence de l'étudiant, dans la mesure où nous nous intéresserons pour l'essentiel à des trajets dijonnais. Ensuite, nous verrons comment les étudiants se situent vis-à-vis des moyens de transport personnels : les deux roues, la voiture et... la marche à pied. Enfin, nous consacrerons une dernière section au service des bus de l'agglomération dijonnaise (STRD) et notamment, à l'appréciation de son utilisation en soirée.

1) Les moyens de transport selon le trajet effectué et sa finalité

Chronologiquement, il est rationnel de s'intéresser tout d'abord au premier trajet effectué par l'étudiant, à savoir celui qui le mène du domicile de ses parents à Dijon. Bien entendu, cette question concerne surtout les étudiants dont les parents n'habitent pas Dijon, soit environ les 3/4 des effectifs de l'échantillon. Dans le tableau suivant, figurent aussi les résultats concernant le "second" trajet, celui qui mène l'étudiant de son domicile dijonnais à l'Université. Pour le premier trajet, l'étudiant devait choisir entre le train, le bus et la voiture. Pour le second, lui étaient proposés le bus, la voiture, les deux roues et à pied. Comme les réponses pouvaient être multiples (par ordre de fréquence), nous avons fait figurer le nombre de citations obtenues par chaque modalité de transport.

Tableau 26 : Les trajets domicile parental-Dijon et Dijon-Université

Transport/trajet	Domicile parental-Dijon	Domicile à Dijon-Université
Train	156	
Autobus	40	178
Voiture	117	109
2 roues		37
à pied		140
Autres	22	

Pour le premier trajet, l'utilisation du train est prédominante. La voiture est moins utilisée : peu d'étudiants en possèdent dans notre échantillon, comme nous le verrons plus loin. Néanmoins, certains étudiants partagent leur véhicule avec d'autres. Les autres modes de transport (autobus, deux roues et éventuellement avion) sont très peu usités. Un peu moins de 50% des étudiants ont donné une réponse multiple (au moins deux moyens de transport cités). Ceci signifie qu'ils n'adoptent pas systématiquement le même moyen de locomotion.

Pour le second trajet, correspondant à celui effectué pour aller suivre les cours (il s'agit donc d'un trajet essentiellement urbain), la diversité des moyens de transport utilisés par le même étudiant est similaire (un peu moins de 50% de réponses au moins doubles). Le bus arrive largement en tête des moyens de transport utilisés. Notons que les étudiants préfèrent aller au Campus à pied plutôt que d'emprunter leur voiture s'ils résident à proximité de l'Université, dans une zone qui ne rentabilise pas l'utilisation d'un moyen de transport motorisé. Dans ce cas de figure, un "deux roues" semble

intéressant mais très peu d'étudiants en utilisent, comme nous le constaterons dans la section suivante.

Intéressons-nous maintenant au mode de transport choisi pour effectuer des activités non universitaires à Dijon : des achats, des loisirs ou une activité rémunérée. Cette fois, le questionnaire ne proposait qu'une seule réponse possible parmi quatre modalités. Voici les résultats obtenus, présentés en pourcentages pour chaque activité. Nous avons choisi de croiser ces résultats avec le secteur de résidence de l'étudiant.

Tableau 27 : Les autres trajets et le mode de transport selon le lieu de résidence

Secteur/Activité/Transport		Autobus	Voiture	2 roues	A pied	Total
Centre ville	Achats	35,1	15,8	1,7	47,4	100,0
	Loisirs	42,9	19,6		37,5	100,0
	Act.rémunérée	45,0	45,0		10,0	100,0
Campus	Achats	73,3	17,3	1,3	8,1	100,0
	Loisirs	55,4	28,4	1,4	14,8	100,0
	Act.rémunérée	26,3	52,6		21,1	100,0
Agglom.	Achats	64,1	21,7	1,1	13,1	100,0
	Loisirs	43,3	41,1	3,3	12,3	100,0
	Act.rémunérée	48,7	37,8	8,1	5,4	100,0
Plus loin	Achats	37,8	56,8		5,4	100,0
	Loisirs	21,6	70,3		8,1	100,0
	Act.rémunérée	44,4	50,0		5,6	100,0
Total	Achats	55,8	25,6	1,1	17,5	100,0
	Loisirs	42,2	38,5	1,5	17,8	100,0
	Act.rémunérée	40,6	46,5	3,0	9,9	100,0

Pour faire des achats, le mode de transport privilégié est le bus (près de 56% des étudiants). Pour les loisirs, l'écart se resserre avec la voiture (moins de 4% de différence) mais reste en faveur des transports en commun. En revanche, la voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour aller exercer une activité rémunérée, sachant que si cette activité se déroule hors de Dijon, certains utilisent peut-être le train. Dans ce dernier cas de figure, ce trajet n'est plus urbain, à l'inverse des deux autres proposés ici. Notons par ailleurs que l'utilisation de deux roues est très rare, à tel point qu'elle est inexistante une fois sur deux dans le tableau.

Si l'on considère les résultats selon le secteur de résidence de l'étudiant, nous observons des variations relativement importantes. Pratiquement la moitié (47%) des étudiants du centre ville préfèrent aller faire leurs achats à pied, ce qui n'est pas surprenant. Ils ont également fortement tendance à aller se distraire à pied (37%).

Du fait de la localisation des commerces et des possibilités de loisirs, les étudiants du "secteur Campus" utilisent très largement le bus. Pour ces deux types d'activités, vont-ils surtout au centre ville ? Le chapitre consacré aux lieux d'achats nous permettra d'en juger. Les étudiants logeant en Cité universitaire utilisent par ailleurs la voiture (ou le train ?) pour aller exercer leur activité rémunérée.

Le groupe d'étudiants résidant dans l'agglomération plébiscite le bus pour les achats (64%) et adopte à peu près également le bus et la voiture (environ 40% pour les deux) pour les loisirs. Curieusement, ils utilisent presque majoritairement (49%) le bus pour aller exercer leur activité rémunérée : celle-ci devrait donc se dérouler sur l'agglomération.

En revanche, les étudiants résidant plus loin prennent la voiture pour aller faire leurs achats (57%) et surtout pour aller se distraire (70%). Il est vrai que si les lignes de bus n'arrivent pas jusqu'à leur domicile, ils n'ont guère le choix...

Le comportement des étudiants semble assez rationnel. Ils utilisent les moyens de transport les plus économiques quand ils en ont la possibilité. Dans l'ensemble, ils recourent moins aux moyens de transport personnels (y compris in pedibus) qu'aux moyens de transport collectifs. Cependant, pour les moyens de transport personnels, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas un décalage entre les déclarations d'utilisation affectées et les déclarations de possession ?

2) Les moyens de transport personnels

En effet, concernant par exemple les deux roues, près de 22% des étudiants déclarent utiliser ce mode de transport et pour 19% de l'échantillon, il s'agit d'un vélo. Le problème est qu'on ne voit pas très bien quand ils s'en servent, puisque les données recueillies sur les trajets effectués mentionnent des proportions très faibles. Deux explications sont envisageables : les trajets retenus ne seraient pas appropriés ; plus probablement, il s'agirait de deux roues utilisés par des étudiants non dijonnais dans leur ville d'origine.

Quoi qu'il en soit, 4 000 étudiants utiliseraient potentiellement ce moyen de locomotion. La moitié d'entre eux ne s'en sert qu'occasionnellement (un ou deux jours par semaine) et un tiers s'en sert plus régulièrement (trois jours et plus par semaine). Plus de 80% des

étudiants concernés ne sont pas satisfaits des conditions de sécurité. En revanche, ils ne sont pas du tout dissuadés d'utiliser ce mode de transport en raison de l'absence de stationnements aménagés sur le Campus.

Pour la voiture et curieusement, le questionnaire ne permet pas de savoir quelle proportion d'étudiants possède un véhicule personnel. Nous savons seulement que 37% des étudiants interrogés envisagent l'acquisition d'une voiture dans les années universitaires à venir. Nous avons observé dans la section précédente que 19% des étudiants déclarent utiliser une voiture pour se rendre à la Faculté. Cette question a été posée une seconde fois de manière indépendante et le pourcentage approche les 24%. Nous pouvons donc estimer que le nombre de voitures d'étudiants sur le Campus peut aller de 4 000 à 5 000. Ces chiffres sont assez voisins de ceux des deux roues ... mais la place occupée n'est évidemment pas comparable. Les étudiants, lorsqu'ils possèdent un véhicule, s'en servent assez régulièrement, comme l'ont montré les résultats de la section précédente.

Notons enfin qu'il était demandé aux étudiants le nombre de passagers transportés lors de leur trajet domicile-Faculté : le phénomène de partage de véhicule est malheureusement difficile à mesurer puisqu'aucun étudiant n'a répondu ... qu'il voyageait seul. Autrement dit, les étudiants qui ne transportent pas de passagers (nous ne pouvons pas supposer qu'il n'y en a pas...) ont préféré ne pas répondre.

Moins de 20% des étudiants déclarent effectuer fréquemment le trajet Campus - Centre ville à pied. Pour 67% des étudiants de l'échantillon, les conditions de sécurité sur ce trajet sont satisfaisantes. Ce trajet pédestre est-il effectué par des étudiants résidant à mi-chemin

entre le centre ville et le Campus ? Est-il rendu nécessaire pour des raisons financières ou par l'absence de bus à certaines heures (en soirée, le dimanche matin) ?

Nous avons précisément observé que le bus joue un rôle primordial dans la vie quotidienne des étudiants dijonnais : c'est leur mode de transport privilégié, à titre occasionnel ou régulier. Il est donc logique d'y consacrer une section à part entière.

3) L'étudiant et le bus à Dijon

Le questionnaire demandait tout d'abord aux étudiants quelles améliorations ils souhaitent voir apporter au réseau d'autobus. L'étudiant pouvait donner deux réponses de type ouvert, c'est-à-dire sans suggestion préalable. Nous avons regroupé dans le tableau suivant les huit réponses ayant obtenu le plus de citations.

Tableau 28 : Les améliorations souhaitées pour le réseau d'autobus

Service plus tard le soir	93	Réduction étudiants	17
Plus fréquent aux heures de pointe	71	Aucune amélioration souhaitée	9
Desserte d'autres quartiers	22	Bus n° 20-21 plus fréquent	8
Service le dimanche matin	18	Ponctualité, respect des horaires	7

Nous constatons en premier lieu qu'en valeur absolue, les chiffres ne sont pas très élevés, par rapport à ceux enregistrés dans le même type de questions (logement, restauration). Ceci est dû au

caractère ouvert de la question (les étudiants doivent "imaginer" une réponse) et au fait que seulement deux propositions étaient autorisées.

En tous cas, et cela ne surprendra personne, la principale revendication concerne le service de soirée, qui sera étudié en détail plus loin. En outre, une plus grande fréquence aux heures de pointe est demandée, probablement plutôt pour le bus n° 20-21 qui est réputé ne desservir la Faculté que tous les quarts d'heure environ. La desserte d'autres quartiers correspond à l'agrandissement du réseau ou à la redéfinition du trajet de certaines lignes. D'autre part, les étudiants semblent relativement satisfaits des tarifs pratiqués. Néanmoins, très peu (3%) ne souhaitent aucune amélioration. La dispersion pose à l'évidence un problème concret : quelle mesure devrait-on privilégier, sachant qu'il serait impossible de répondre à toutes les demandes ? Nous avons vu que le service de soirée mobilise la majeure partie des préoccupations des étudiants. Pourtant, la plupart des étudiants semble s'en accommoder, comme le montrent les résultats suivants.

Tableau 29 : Les améliorations souhaitées pour les bus en soirée

Caractéristique	Oui	Propositions
Connaissance du service de soirée	84,2%	(Utilisation = 31.3%)
Jours de fonctionnement conviennent	42,4%	Samedi = 103 Vendredi = 95 Dimanche = 79 Lundi = 52
Heures " "	54,3%	1 heure = 11 2 heures = 27 3 heures = 18 4 heures = 11
Fréquences " "	52,2%	5-10 mn = 10 15-20 mn = 20 25-30 mn = 27 40-45 mn = 2
Itinéraire " "	57,2%	Extension = 63 Incomplet = 10

Nous relevons quelques contradictions dans ce tableau. En effet, moins d'un tiers des étudiants déclare utiliser (ou avoir utilisé) le service de soirée ; or, beaucoup plus d'étudiants se prononcent sur ses modalités de fonctionnement. Comment peuvent-ils les apprécier sans avoir expérimenté le service de soirée, même s'ils assurent en connaître (pour plus de 80%) l'existence ? En revanche, les propositions faites correspondent bien à la minorité d'étudiants qui ont utilisé ce service. Notons qu'en ce qui concerne les propositions pour les jours de fonctionnement, il s'agit du nombre de citations (réponses multiples de type fermé), alors que pour les autres propositions, il s'agit du nombre d'étudiants ayant répondu.

Il est donc difficile d'interpréter les pourcentages d'opinions favorables exprimés dans la seconde colonne du tableau. Toutefois, les souhaits des étudiants semblent se porter vers un renforcement du service de soirée le vendredi et le samedi (pour les sorties ?), un allongement très net du service jusqu'à 2 ou 3 heures du matin et plus encore une fréquence de passage en moyenne de 15 à 30 minutes. La limitation du service de soirée à une seule ligne explique que 20% des étudiants souhaitent son extension à d'autres quartiers.

En matière de transport, le comportement de l'étudiant semble donc fortement lié à la double notion de commodité et de prix. Pour les grands trajets, il préfère prendre le train et à Dijon, c'est le bus qui recueille le plus de suffrages. Le choix du moyen de transport (s'il est possible !) est logiquement lié au secteur de résidence, à la finalité et à la localisation de l'activité.

Le seul paradoxe observé concerne les deux roues. Soit leur nombre est sur-estimé, soit leur utilisation est sous-estimée. Par

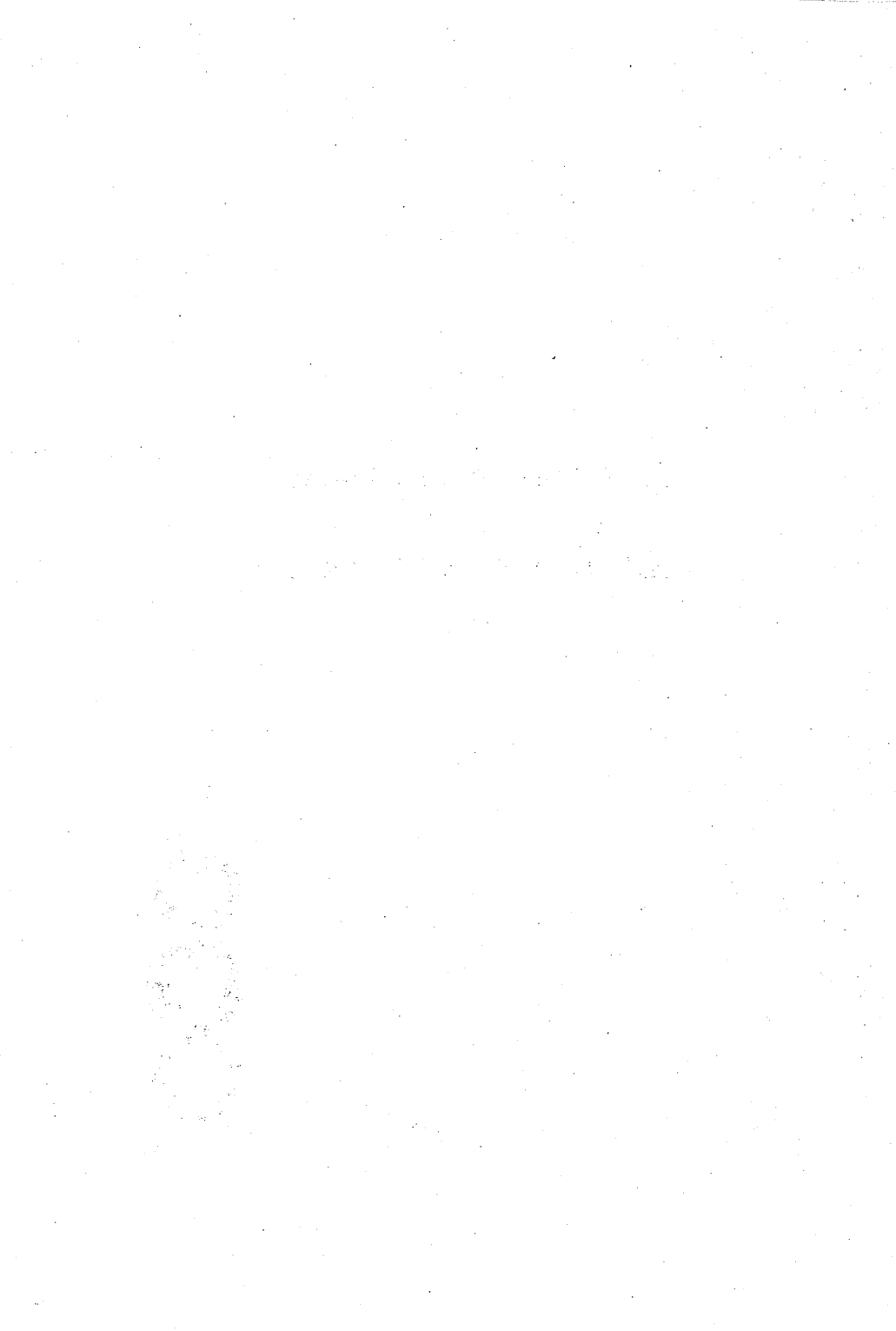
ailleurs, la voiture ne constitue pas un mode de transport très répandu. Pour les transports dijonnais, le bus la supplante largement.

Le service des bus en soirée est apprécié par un grand nombre d'étudiants... alors qu'une minorité déclare l'avoir utilisé. Nous observons des aspirations assez diverses concernant son amélioration mais leur expression n'est pas très claire. Ce problème mériterait un examen plus approfondi puisque, nous l'avons vu, les étudiants utilisent prioritairement le bus comme moyen de transport urbain, d'où l'existence d'un marché important.

Un autre marché important est probablement digne d'intérêts : celui qui concerne la banque des étudiants. Comme pour le transport, nous relevons l'absence d'une offre qui leur est spécifiquement destinée. L'étude de la répartition de la clientèle étudiante et de son comportement en termes d'opérations bancaires n'en sera que plus intéressante.

LES ETUDIANTS ET LA BANQUE

8



Dans notre échantillon, environ 90% des étudiants se déclarent clients d'une banque. Une majorité d'entre eux (54%) choisit la banque de ses parents. Nous allons précisément utiliser comme référence la variable "revenu mensuel des parents". Rappelons que cette variable a été préférée, pour des raisons de fiabilité, à la profession des parents pour caractériser le niveau de vie familial. Comme l'utilisation des services d'une banque est évidemment liée au budget de l'étudiant, nous réintroduirons également la variable "dépenses totales", qui situe cette fois le niveau de vie personnel de l'étudiant. Si pour la majorité des étudiants, les aspects budgétaires sont encore gérés par leurs parents, d'autres en revanche sont relativement plus indépendants.

Ce chapitre reprendra les trois principaux thèmes développés par le questionnaire : la répartition des étudiants par établissement bancaire (que nous croiserons de surcroît avec le revenu des parents), la fréquence mensuelle des opérations bancaires effectuées par l'étudiant (croisée avec le montant de ses dépenses totales) et enfin l'opinion des étudiants sur l'agence du Crédit Agricole située sur le Campus.

Cette ouverture de la question posée explique peut-être partiellement la grande dispersion des réponses : le marché bancaire étudiant est très peu concentré. Cependant, le Crédit Agricole est la banque privilégiée des étudiants (26%), peut-être entre autres raisons parce qu'elle dispose d'une agence au coeur du Campus. Les autres banques traditionnelles, modestement représentées ici, sont supplantées par la Poste (17%) et la Caisse d'Epargne (19%). Notons que la Banque Populaire ne semble pas bénéficier de son implantation très voisine du Campus. Le facteur de localisation perd de son pouvoir explicatif dans la mesure où les achats, qui découlent souvent d'opérations bancaires, se déroulent en majorité en dehors du Campus.

En matière de répartition selon le revenu mensuel des parents, la B.N.P., la Banque Populaire et la Société Générale semblent attirer des étudiants de catégories sociales plus élevées. En revanche, le Crédit Agricole, la Poste et la Caisse d'Epargne auraient une clientèle étudiante d'origine plus modeste. Mais ce type d'interprétation doit être relativisé car ces observations portent sur un trop petit nombre d'étudiants.

En résumé, les étudiants se répartissent dans de nombreux établissements bancaires ou assimilés. Ce qui va probablement intéresser maintenant les banquiers est le comportement de leurs clients étudiants, illustré ici par la fréquence mensuelle de leurs opérations bancaires.

2) L'influence du niveau de dépenses de l'étudiant sur ses opérations bancaires

Les opérations bancaires retenues sont les retraits de chèquiers ou d'espèces, les versements sur compte et les placements. Quatre modalités de fréquences sont proposées par le questionnaire : moins d'une fois, une fois, deux ou trois fois et plus de trois fois par mois. Nous avons choisi de croiser ces fréquences avec le niveau de dépenses totales mensuelles de l'étudiant.

Rappelons qu'il s'agit d'une variable à trois modalités, partageant l'échantillon en trois groupes d'égale importance numérique : le premier groupe (codé ci-dessous I) dépense moins de 2 000 francs par mois, le second (II) entre 2 000 et 3 100 francs environ, et le troisième (III) plus de 3 100 francs. Nous présentons dans le tableau figurant en page suivante les pourcentages obtenus par fréquence pour chaque type d'opération bancaire et selon le groupe de dépenses défini précédemment.

Si nous pouvons nous attendre à une fréquence relativement faible pour les retraits de chèquiers et les placements, la fréquence des retraits d'espèces (les étudiants ont le plus souvent des dépenses peu onéreuses) et des versements peut se révéler très instructive.

Tableau 31 : La fréquence des opérations bancaires selon les dépenses totales

Fréq. mensuelle par niveau de dépense / opérations (%)		Retrait de chèquiers	Retrait d'espèces	Versements sur compte	Placements
I	< 1 fois	85,0	16,4	25,0	84,0
	1 fois	8,7	12,7	46,2	14,7
	2 ou 3 fois	3,8	41,8	22,5	0,3
	+ de 3 fois	2,5	29,1	6,3	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
II	< 1 fois	87,0	10,1	27,8	91,8
	1 fois	7,8	12,7	45,6	5,4
	2 ou 3 fois	2,6	39,2	25,3	1,4
	+ de 3 fois	2,6	38,0	1,3	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
III	< 1 fois	78,6	10,4	9,3	81,8
	1 fois	19,0	14,9	53,5	11,7
	2 ou 3 fois	1,2	27,6	24,4	3,9
	+ de 3 fois	1,2	47,1	12,8	2,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	< 1 fois	83,8	12,0	20,2	86,0
	1 fois	11,9	14,1	47,9	10,6
	2 ou 3 fois	2,4	34,8	24,9	2,1
	+ de 3 fois	1,9	39,1	7,0	1,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

En fait, les fréquences des opérations de retrait de chèquiers et de placement sont très voisines : plus de 80% des étudiants mettent plus d'un mois à remplir un carnet de chèques. Une même proportion effectue moins d'un placement par mois. Nous ne pouvons pas dire que la fréquence mensuelle de ces deux opérations soit très faible, en raison de la nature de ces opérations et parce que la population sondée est en très grande partie non-salariée. Il semble que la fréquence des opérations de retrait de chèquiers et de placement se mesurerait plus facilement dans une unité plus grande, bimensuelle voire trimestrielle.

Pour les retraits d'espèces, nous remarquons que les pourcentages d'étudiants et les fréquences des opérations augmentent parallèlement. De fait, près de 75% des étudiants font au moins deux retraits par mois.

Concernant les versements sur compte, pratiquement la moitié des étudiants (47%) déclare effectuer un versement mensuel. Cette fois, les pourcentages ont tendance à diminuer alors que la fréquence augmente : de fait, près de 70% des étudiants bénéficient d'au plus un versement par mois sur leur compte.

Si l'on considère les résultats obtenus par catégorie de dépenses, nous remarquons quelques tendances intéressantes. Ainsi, les étudiants qui dépensent le plus (groupe III, plus de 3 000 francs par mois) sont fort logiquement ceux qui utilisent le plus de chèquiers (19% contre 8 à 10% pour les autres). Ce sont les mêmes étudiants qui effectuent le plus de placements, proportionnellement.

Pour les retraits d'espèces, les groupes II et III sont très proches des pourcentages globaux : une croissance parallèle des proportions d'étudiants et des fréquences d'opérations met en évidence qu'une très

forte majorité (autour de 75%) d'étudiants effectue au moins deux retraits mensuels. Pour le groupe III, près de 50% des étudiants font plus de trois retraits d'espèces par mois. Dans le groupe I, ce pourcentage atteint seulement 29%.

Pour les versements, la répartition globale se retrouve assez régulièrement dans les trois catégories de dépenses. Notons toutefois que si 9% des étudiants du groupe III déclarent faire moins d'un versement par mois, cette proportion grimpe à plus de 25% dans les groupes aux dépenses moins élevées.

Finalement, les résultats correspondent assez bien aux prévisions que nous pouvions faire. Il y a une corrélation entre le niveau de dépense et la fréquence des opérations bancaires. Cette dernière peut être relativement élevée du fait de l'existence d'une permanence bancaire au sein du Campus. Comment les étudiants en apprécient-ils le rôle ?

3) La banque du Campus

Plus de 70% des étudiants estiment qu'il y a bien une banque sur le Campus universitaire. Cependant, seulement 62% l'ont identifié comme étant l'agence du Crédit Agricole. Dès lors, comment ont-ils eu connaissance de l'existence de cette banque ?

45% l'ont connue... en passant devant, 12% par publicité, 11% par bouche à oreille et enfin 3% par proposition directe. D'autre part, 15% des étudiants déclarent utiliser fréquemment ses services. Ce pourcentage est moindre que celui des clients du Crédit Agricole, qui

dépasse les 20%. Afin de créer les conditions d'une plus grande fréquentation de l'agence, les initiateurs du questionnaire proposaient aux étudiants d'indiquer les heures et les jours d'ouverture qui leur semblent les plus judicieuses.

Tableau 32 : Les horaires et les jours d'ouverture de la banque du Campus

8h30-12h	55
12h-14h	125
14h-17h	78
17h-19h	107

Lundi	72
Mardi	83
Mercredi	107
Jeudi	115
Vendredi	49

Le tableau ci-dessus indique pour chaque horaire ou pour chaque jour le nombre de citations obtenues (les étudiants pouvaient cocher deux préférences). Manifestement, les horaires hors cours sont privilégiés. Pour les journées, le milieu de semaine est le plus souvent cité par les étudiants. En résumé, l'agence, si elle devait suivre les indications de ce tableau, devrait ouvrir le mercredi et le jeudi de 12h à 14h et de 17h à 19h.

Des trois thèmes que nous avons abordés, nous pouvons retenir un certain nombre de conclusions en matière de comportement de l'étudiant par rapport au système bancaire. En premier lieu, les étudiants ne semblent pas avoir de banque attitrée : le leadership du Crédit Agricole est réel mais peu significatif dans notre échantillon. Il y règne une forte dispersion en termes de choix de banque, peut-être représentative d'une situation plus générale puisque pour la

majorité des étudiants, la banque choisie est celle des parents. En termes d'opérations bancaires, le comportement de l'étudiant est conforme à son image et rationnel. Il fait de petites dépenses qui lui font privilégier les retraits d'espèces. La fréquence de ses opérations dépend de la taille de son budget. Enfin et pour l'instant, peu d'étudiants utilisent les services bancaires du Crédit Agricole sur le Campus mais un plus grand nombre semble intéressé par leur fonctionnement.

Nous avons abordé jusqu'ici les données les plus essentielles qui caractérisent les conditions de vie des étudiants ou de la plupart des agents économiques. Autrement dit, nous sommes passés du plus important (financièrement et psychologiquement) au plus accessoire. Ce cheminement nous conduit tout naturellement à nous intéresser maintenant aux loisirs des étudiants.

LES LOISIRS DES ETUDIANTS

9

Le questionnaire proposait dix types de loisirs : le cinéma, le théâtre, les concerts, la fréquentation des cafés, les restaurations rapides et traditionnelles (correspondent-elles cependant à un loisir ?), les soirées étudiantes ou en discothèque, les visites d'expositions ou de musées, et enfin les manifestations sportives. Les étudiants devaient indiquer la fréquence avec laquelle ils pratiquent ces activités.

Nous avons choisi de distinguer les activités culturelles des activités de détente. Nous suivons en cela la méthode utilisée par Jean Perrot, chargé de recherches au CNRS, dans un rapport qu'il a réalisé en 1986 sur l'emploi du temps des étudiants¹. Jean Perrot conçoit les activités culturelles comme un investissement en capital humain et ceci, surtout pour les étudiants des disciplines littéraires et sociales. En revanche, la fréquentation des cafés, des restaurants, les soirées, les manifestations sportives ne sont que de simples activités de détente ou de jouissance du moment présent, sans grand intérêt pour l'avenir professionnel de l'étudiant.

¹ Modes de vie, emplois du temps et réussite universitaire, Jean Perrot, Chargé de Recherches CNRS, IREDU, Novembre 1986, Contrat CNOUS.

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages d'étudiants selon le loisir et la fréquence considérés.

Tableau 33 : La fréquence mensuelle des loisirs des étudiants

Fréquence (%)	< 1	1	2	3 et +	total
Cinéma	36,3	25,3	20,1	18,3	100,0
Théâtre	91,2	7,6	0,4	0,8	100,0
Concert	83,4	12,6	2,0	2,0	100,0
Cafés	21,6	9,7	13,9	54,8	100,0
Restau.rapide	38,2	20,5	13,3	28,0	100,0
Restau.trad.	52,3	27,6	12,3	7,8	100,0
Discothèques	66,7	15,5	11,5	6,3	100,0
Soirée étudiante	71,8	18,1	5,2	4,9	100,0
Expos, musées	58,6	20,9	11,6	8,9	100,0
Manif.sportive	67,5	10,4	6,8	15,3	100,0

Parmi les activités culturelles, la fréquentation du cinéma (les étudiants y vont 1,33 fois par mois) et la visite d'expositions ou de musées (0,8 fois par mois) sont nettement préférées aux spectacles de théâtre et aux concerts. Les étudiants ne vont au théâtre qu'une fois et demie sur la totalité de l'année et aux concerts qu'une seule fois tous les quatre mois.

En ce qui concerne les activités de détente, la fréquentation des cafés (les étudiants y vont près de trois fois par mois) et des "fast-food" -nous utilisons cette terminologie pour désigner la restauration

rapide- (1,6 fois par mois) sont particulièrement prisées. Vient ensuite la fréquentation des restaurants traditionnels et des manifestations sportives (0,8 fois par mois pour chaque). Enfin, une fois tous les deux mois, les étudiants vont en discothèque et participent à des soirées étudiantes.

Ces moyennes cachent des situations très différentes entre les étudiants : ils sont en particulier fort nombreux à ne consacrer que très peu de temps aux loisirs (tout du moins aux loisirs mentionnés dans le questionnaire). Dans tous les cas sauf trois (la fréquentation des cafés, des restaurations rapides et du cinéma), une majorité absolue d'étudiants ne pratique le loisir considéré que moins d'une fois par mois. Pour les spectacles de théâtre et les concerts, les pourcentages sont respectivement de 91 % et 83 %.

L'influence des variables de référence sur les loisirs des étudiants n'est pas très significative. Par ailleurs, les quelques relations que nous avons pu mettre en évidence doivent être utilisées avec précaution, étant donné le faible nombre de réponses que nous avons obtenu pour cette question. Le cycle d'études semble être le facteur le plus explicatif : les étudiants du troisième cycle fréquentent moins les cafés et les "fast-food", mais assistent plus souvent à des manifestations sportives, visitent plus les musées, et participent plus aux soirées étudiantes.

L'influence de la richesse des parents apparaît peu. Seuls les étudiants dont le revenu des parents est supérieur à 20 000 francs se distinguent par une plus grande fréquentation des cinémas et des restaurants. La faible influence exercée par la catégorie sociale des étudiants sur leurs pratiques socio-culturelles peut s'interpréter comme un résultat aléatoire lié à la faiblesse des effectifs concernés. En effet,

l'influence de la catégorie sociale a souvent été remarquée. Elle le fut par exemple dans le rapport réalisé par Jean Perrot que nous avons déjà mentionné.

Enfin, le secteur d'habitation joue un léger rôle : les étudiants qui habitent hors de l'agglomération dijonnaise vont moins souvent au cinéma (surtout par rapport aux étudiants habitant le centre ville) et sont moins adeptes de la restauration rapide. Les étudiants qui habitent loin des activités de loisirs subissent plus fortement les contraintes de déplacement et en profitent moins.

Par ailleurs, les étudiants logeant en cité universitaire fréquentent moins les cafés que les autres. En ce qui concerne ce dernier point, nous pouvons proposer une explication plausible : à la lumière des résultats présentés dans le rapport de Jean Perrot, il semble que les étudiants logeant en cité universitaire soient ceux qui fournissent le plus de travail personnel, une attitude qui témoigne d'un certain sérieux et peut ne pas être compatible avec un important temps de présence dans les cafés.

Outre les loisirs stricto sensu, les responsables de l'enquête ont voulu interroger les étudiants sur les moyens d'information dont ils disposent pour connaître les loisirs qui leur sont offerts. En ce qui concerne les programmes de cinéma et des manifestations sportives, les moyens d'information utilisés sont en premier lieu les journaux, puis les affiches et le bouche à oreille. En revanche, pour les concerts, les spectacles de théâtre et les expositions, ce sont les affiches qui constituent le premier moyen d'information. Dans presque tous les cas, les programmes d'association, les radios et télévision locales, les bornes minitel sur le campus n'ont qu'un rôle marginal. Seuls les programmes d'association dans le cas du théâtre et les radios

et télévision locales pour les concerts concernent 15 à 20% des étudiants.

L'influence du cycle d'études sur le moyen d'information utilisé semble significative : dans tous les cas excepté celui des manifestations sportives, l'utilisation des journaux et des programmes d'association augmente au fur et à mesure que le cycle s'élève, et ceci aux dépens du recours aux affiches.

Le questionnaire proposé aux étudiants permettait de distinguer les moyens d'informations concernant leurs loisirs des moyens d'informations concernant l'actualité nationale et internationale. Nous allons y consacrer le prochain chapitre et espérons que les étudiants font davantage appel aux moyens d'informations qu'ils ne pratiquent des loisirs. Ces derniers sont en effet peu prisés par les étudiants, et ceci d'autant plus que leur composante culturelle est importante. Dans trois cas seulement, la fréquentation des cafés et des "fast-food" et le cinéma, les étudiants pratiquent le loisir considéré plus d'une fois par mois. Par ailleurs, nous avons constaté l'influence du cycle d'études sur le moyen d'information utilisé pour les loisirs. Nous verrons si nous retrouvons les mêmes tendances pour les moyens d'informations concernant l'actualité.

**LES MOYENS D'INFORMATION
DES ETUDIANTS**

10

Le questionnaire distinguait six moyens d'informations : les journaux régionaux, les quotidiens nationaux, les périodiques gratuits, les magazines, la radio (régionale ou nationale) et enfin la télévision (chaînes régionales ou nationales). Les étudiants devaient indiquer parmi les possibilités suivantes, -tous les jours, à l'occasion, jamais-, celle qui correspond le plus à leur fréquence d'utilisation de chaque moyen d'information. Les pourcentages d'étudiants selon le support d'information et la fréquence d'utilisation sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 34 : La fréquence d'information selon le type de média

Média/Fréquence (%)	Tous les jours	A l'occasion	Jamais	Non rép.	Total
Le Bien Public	6,8	42,5	43,9	6,8	100,0
Les Dépêches	2,9	25,5	60,8	10,8	100,0
Périod. régionaux	2,1	27,0	55,8	15,1	100,0
Presse nationale	12,2	57,6	18,3	11,9	100,0
Périod. gratuits	6,5	77,3	10,4	5,8	100,0
Magazines	14,4	61,5	10,8	13,3	100,0
Radio	71,9	18,0	4,7	5,4	100,0
FR3	6,5	60,5	19,4	13,3	100,0
Télévision	52,0	36,3	0,2	5,0	100,0
Radio régionale	2,5	4,3	45,0	48,2	100,0

Le premier moyen d'information des étudiants est la radio nationale (76% l'écoutent tous les jours). France Info fait l'objet d'un très large plébiscite parmi les étudiants. Nous devons cependant préciser que l'enquête s'est déroulée en 1991, au moment de la guerre du Golfe. Un contexte international d'une telle gravité est peut-être à l'origine d'une surestimation de la fréquence d'utilisation de ce support d'information caractérisé par son instantanéité. Nous ne pouvons cependant savoir si une écoute particulièrement intensive de la radio a conduit les étudiants à recourir moins souvent aux autres supports d'information ou non.

Avec la radio, il est un deuxième support d'information auquel une majorité d'étudiants recourt tous les jours : la télévision (chaînes nationales).

Un deuxième ensemble est constitué des supports d'information que les étudiants utilisent en majorité à l'occasion. Il s'agit de la presse nationale, des périodiques gratuits, des magazines et de la chaîne de télévision régionale (FR3).

Enfin, le dernier ensemble, caractérisé par le fait qu'une majorité d'étudiants ne l'utilise jamais, regroupe les supports d'informations régionaux : presse et radios régionales.

Dans l'ensemble, les étudiants apparaissent comme de faibles consommateurs de journaux : un sur cinq seulement lit un quotidien tous les jours. Nous pouvons nous étonner du peu d'intérêt que les étudiants portent à l'information. Ce résultat a cependant déjà été constaté dans le cas d'étudiants d'autres universités : dans le rapport de Jean Perrot, il est souligné que 20 à 30% des étudiants enquêtés

n'ont consacré aucun temps à l'information au cours de la semaine d'enquête.

Le cycle d'études exerce une influence quant à l'utilisation des moyens d'informations : dans tous les cas (excepté. ceux des périodiques régionaux hors Bien Public et Dépêches, des périodiques gratuits et des radios régionales), nous constatons, à mesure que le cycle s'élève, soit l'augmentation de la proportion des étudiants utilisant le moyen d'information considéré tous les jours, soit la diminution de la proportion d'étudiants ne l'utilisant jamais.

Par ailleurs, le revenu des parents ne joue aucune influence sur le support d'information utilisé par les étudiants ou sur sa fréquence d'utilisation.

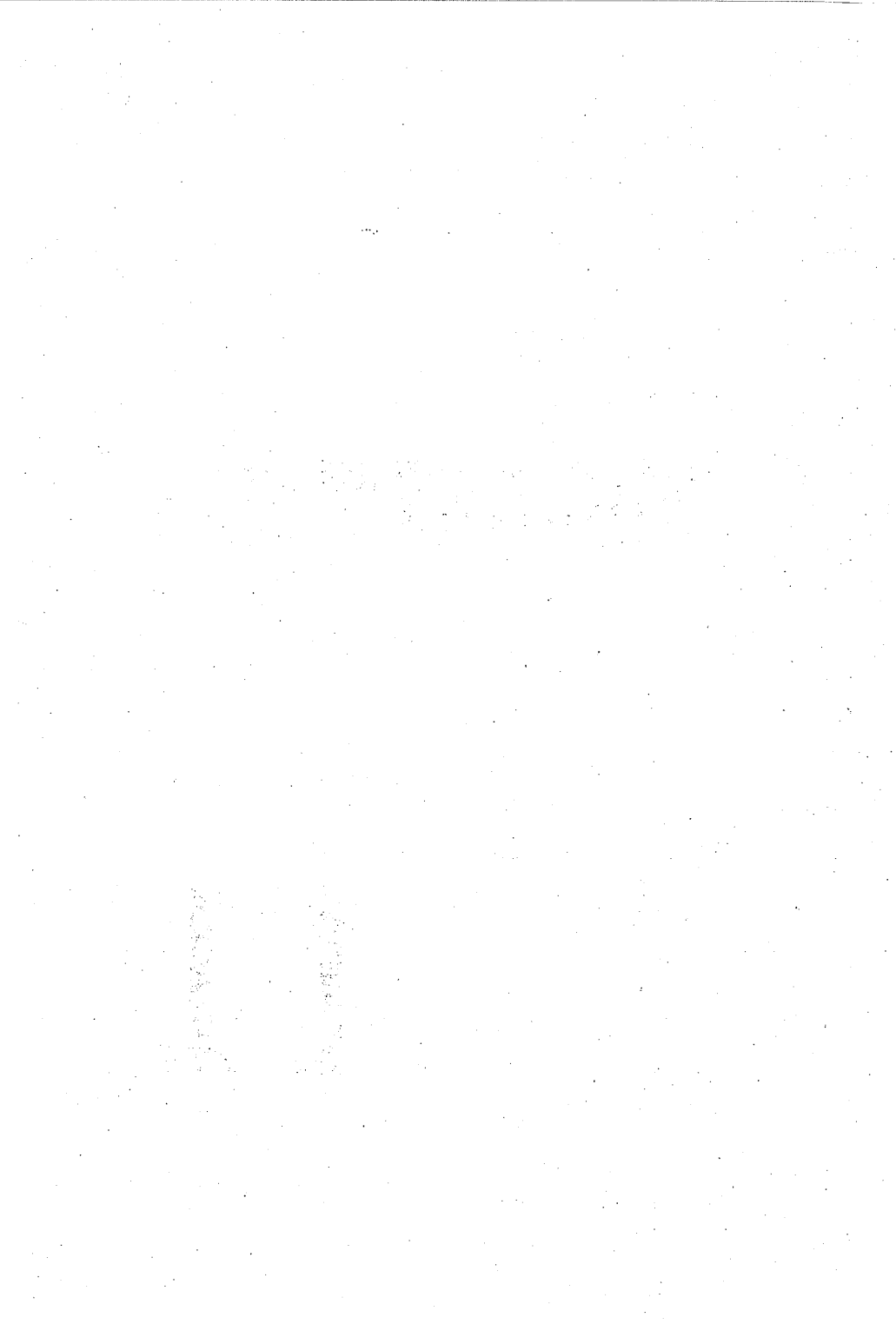
Le questionnaire interrogeait aussi les étudiants sur le type d'articles de presse qu'ils préfèrent : les réponses montrent clairement la préférence des étudiants pour les articles culturels ou concernant les loisirs : 40% s'intéressent en premier lieu aux articles culturels, 28% préfèrent en deuxième lieu les articles concernant les loisirs, 20% enfin sont attirés en troisième lieu par les loisirs toujours. 12% et 13% seulement des étudiants préfèrent les articles économiques et politiques.

Les étudiants semblent attacher assez peu d'importance à l'information et ceci d'autant plus qu'ils sont jeunes. Les sujets qui les intéressent le plus sont très clairement les sujets culturels et de loisirs. Ceci est assez paradoxal, puisque nous avons vu dans le chapitre précédent qu'ils pratiquent assez peu de loisirs. Enfin, les étudiants se préoccupent très peu des informations régionales. Nous n'avons pu

vérifier une différenciation entre les étudiants sur ce point selon qu'ils sont originaires de la région ou non. Le problème de l'intégration des étudiants à la Bourgogne ou plus restrictivement à la ville de Dijon sera abordé de manière plus précise dans le prochain chapitre.

**L'INTEGRATION DES ETUDIANTS
A LA VILLE DE DIJON**

11



Ainsi que nous le précisons dans l'introduction, les responsables de la Jeune Chambre Economique poursuivaient l'objectif, en initiant ce projet d'enquête sur les étudiants de l'Université de Bourgogne, d'apprécier leur poids économique au sein de la ville de Dijon. Or, et c'est ce qui rend le problème difficile, ce dernier est lié à leur plus ou moins grande intégration à la ville de Dijon. Les étudiants non dijonnais en effet (soit les trois quarts des étudiants), partagent leur vie entre Dijon et leur ville d'origine. La demande économique qu'ils adressent au sein de l'agglomération dijonnaise est ainsi d'autant plus faible qu'ils retournent souvent chez eux.

Au delà des retombées économiques au bénéfice de l'agglomération, nous avons voulu connaître plus précisément le comportement économique des étudiants lorsqu'ils se trouvent à Dijon. Organisent-ils leur mode de vie autour du Campus, ou au contraire sont-ils très attachés au centre ville ? Quels sont leurs lieux de loisirs et d'achats préférés ?

Seront ainsi dégagées de nombreuses informations utiles pour tous ceux qui projettent de créer dans les années 90 de nouvelles infrastructures et de nouveaux services pour les étudiants, que ce soit sur le campus ou dans l'agglomération dijonnaise.

Trois types de questions ont été posés aux étudiants. Nous avons d'abord essayé d'évaluer leur attachement à leur ville d'origine à travers le nombre et la durée des week-ends pendant lesquels ils retournent chez leurs parents, ou encore à travers les raisons qui les incitent en revanche à rester à Dijon. Puis nous avons tenté d'apprécier plus précisément les liens que les étudiants entretiennent avec le centre-ville de Dijon : quelles sont les raisons qu'ils ont d'y venir ; quels magasins, quelles rues y fréquentent-ils, quels services, à leurs yeux, y font défaut ? Enfin, à la lumière de leurs lieux d'achats et de loisirs, nous pourrions déterminer lequel, parmi les trois lieux que sont le campus, le centre-ville dijonnais et leur ville d'origine, bénéficie le plus des retombées économiques de la population étudiante.

1) Quel est l'attachement des étudiants non dijonnais à leur ville d'origine ?

Nous pouvons émettre l'hypothèse que les étudiants, toutes choses égales d'ailleurs, retournent d'autant plus souvent dans leur ville d'origine qu'ils y sont plus attachés. Les résultats obtenus nous incitent à penser que les étudiants restent très dépendants de leur ville d'origine et ceci pour de multiples raisons évidentes, comme la présence de leurs parents, de leurs amis, de leur logement : 57% des étudiants non dijonnais retournent chez eux tous les week-ends, 21% tous les quinze jours, 12% plus rarement, 10% aux vacances seulement. Pour nombre d'entre eux, il s'agit de longs week-ends. 79% quittent Dijon le vendredi, 35% rentrent le lundi.

Nous avons déjà pu vérifier lors de la pré-enquête dont nous parlions au début de ce rapport, que la possibilité pour les étudiants de retourner chez eux le week-end diminue avec la distance qui sépare le domicile de leurs parents de l'Université. 86% des Côte-d'Oriens non dijonnais rentrent chez eux tous les week-ends ; ce pourcentage n'est plus que de 60% pour les Bourguignons non côte-d'oriens et de 46% pour les non Bourguignons.

Par ailleurs, apparaît un résultat fort intéressant que nous ne pouvions prévoir avec certitude. Au sein des étudiants non dijonnais, ceux d'entre eux qui se trouvent plus souvent contraints par la distance de rester à Dijon ne semblent pas mieux, mais moins bien intégrés à la ville. Les étudiants non bourguignons, lorsqu'ils restent à Dijon, sont dans 23,5% des cas empêchés de retourner chez eux par un manque de moyens. En outre, 33% d'entre eux affirment s'ennuyer plus à Dijon que chez eux, et 45% se retrouvent seuls, leurs amis étant partis. A l'opposé, les Côte-d'Oriens ne sont pas contraints mais décident de rester à Dijon pour diverses raisons : dans 29% des cas, ils ont prévu des sorties, 12% veulent rester avec des amis, 59% veulent travailler. 10,5% seulement affirment s'ennuyer plus à Dijon que chez eux. Les étudiants bourguignons non côte-d'oriens occupent une position intermédiaire entre les Côte-d'Oriens et les non Bourguignons.

L'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon a eu la gentillesse de nous fournir les résultats d'une enquête qu'elle réalise chaque année sur ses étudiants de troisième année. Nous pouvons ainsi comparer la situation des étudiants de l'Université avec celle des étudiants de l'ESC. Ces derniers semblent plus intégrés à la ville de Dijon, et ceci malgré le fait qu'ils soient d'origine plus lointaine. Ils retournent moins souvent chez eux : 2,3 fois en moyenne par mois.

(2,8 fois environ pour les étudiants de l'Université). Leurs week-ends sont moins longs : 23% seulement rentrent le lundi matin. Enfin, les raisons qu'ils ont de rester à Dijon sont plus positives : ils choisissent d'y rester plus qu'ils n'y sont contraints. Parmi les étudiants de l'Université, 58% restent à Dijon pour travailler, 13% n'ont pas les moyens de rentrer, 20% ont prévu des sorties, 9% veulent rester avec des amis. En ce qui concerne maintenant les étudiants de L'ESC, 31% restent à Dijon pour travailler, 18% pour s'occuper d'une association, 27% pour être avec des amis, 24% pour des raisons non précisées.

Les étudiants non dijonnais restent ainsi fort attachés à leur ville d'origine, qui s'associe dans leur esprit aux week-ends de détente, où ils peuvent revoir leurs parents et leurs amis. Dijon en revanche est fortement associé au travail universitaire : 57,5% des étudiants qui y passent le week-end le font parce qu'ils doivent travailler. Par ailleurs, ainsi que nous le présentions, les étudiants retournent d'autant plus souvent chez eux qu'ils habitent près. Mais ce ne sont pas ceux qui restent le plus souvent à Dijon qui s'y sont le mieux intégrés ; au contraire les étudiants s'y sentent d'autant moins bien qu'ils habitent loin et sont plus souvent contraints d'y rester pour des raisons financières.

Si les étudiants retournent souvent chez eux le week-end, ils n'en restent pas moins tout le long de la semaine à Dijon. Quels sont alors les services qui les attirent le plus, quels sont les lieux qu'ils fréquentent ?

2) **Quels sont les liens rapprochant les étudiants de la ville de Dijon ?**

2.1) Les raisons incitant les étudiants à aller au centre ville dijonnais

Le questionnaire distinguait cinq raisons principales incitant les étudiants à aller au centre : faire des achats, fréquenter les cafés ou restaurants, aller au cinéma, remplir des obligations administratives ; la dernière catégorie regroupant toutes les autres raisons. Parmi ces cinq possibilités, les étudiants devaient cocher en les classant par ordre d'importance les trois raisons qui les concernent le plus. Le tableau suivant présente les résultats obtenus.

Tableau 35 : Les raisons des étudiants de venir au centre ville

Raisons	Première (%)	Deuxième (%)	Troisième (%)
Achats	57,7	23,7	11,3
Cafés, restos	5,5	15,8	33,3
Cinéma	6,8	31,1	33,3
Raisons administratives	8,9	21,1	14,6
Autres	21,1	8,3	7,5
Total	100,0	100,0	100,0

2.1.1) La présence des commerces

58% des étudiants fréquentent le centre ville en premier lieu dans le but de faire des achats. Ainsi que nous le verrons, le centre ville est, par rapport à d'autres lieux que sont les environs du campus, la périphérie de Dijon, ou encore la ville d'origine de l'étudiant, l'endroit où une majorité d'étudiants fait ses achats d'habillement, de livres, de disques, de fournitures universitaires et de produits pharmaceutiques. Cela semble d'autant plus compréhensible que le campus universitaire est un désert en matière de commerces.

Certains magasins du centre attirent particulièrement les étudiants. Pour leurs achats de livres et de fournitures universitaires, 56,5% des étudiants s'adressent à la Librairie de l'Université, 19% vont chez Gibert, 17% à la FNAC et enfin 10% à la librairie du campus. Pour leurs achats de disques, les étudiants vont à 91% à la FNAC. En ce qui concerne l'habillement, deux magasins du centre ville attirent beaucoup d'étudiants : Pimkie (20%) et Promod (8%) ; ils se caractérisent par le fait qu'ils s'adressent à une clientèle très jeune et sont très peu chers. Enfin, pour leurs achats de chaussures, les étudiants, qui à 75% s'adressent aux magasins du centre ville, ne font pas appel à un magasin précis. Les divers noms cités par les étudiants ne recueillent la plupart du temps qu'une ou deux réponses. Un magasin cependant attire un peu plus d'étudiants : Myris. Ici encore, il s'agit d'un magasin très peu cher.

2.1.2) Le cinéma

Le cinéma est pour 31% des étudiants la deuxième raison les attirant au centre ville de Dijon. Le cinéma est, ainsi que nous venons de le voir, l'un des loisirs "culturels" les plus appréciés par les étudiants : ils y vont en moyenne 1,33 fois par mois.

2.1.3) La fréquentation des cafés et restaurants

Les étudiants viennent à Dijon en troisième lieu pour fréquenter les cafés (leurs cafés de prédilection sont la Comédie, les Grands Ducs, le Grand Café, le Carillon et l'Acropole) et les restaurants (en particulier les restaurants italiens et les "fast-food"), ou pour aller au cinéma.

Bref, la fréquentation des commerces, des salles de cinémas, des cafés et des restaurants sont les occupations qui attirent les étudiants au centre ville de Dijon.

2.2) Les magasins dont l'absence est déplorée par les étudiants

44% des étudiants considèrent qu'aucun type de magasin ne manque à Dijon, ou ne savent pas, ou encore ne répondent pas. En revanche, une majorité d'entre eux décèle des insuffisances dans les services proposés par l'agglomération dijonnaise. 16% des étudiants signalent le manque de librairies (en particulier de librairies spécialisées dans les livres étrangers), 15% le manque de magasins d'habillement, 10% le manque de disquaires, 10% le manque de magasins sportifs, 5,5% le manque de magasins spécialisés dans

l'informatique. Précisons que ces étudiants font référence à un manque de choix plutôt qu'à une absence totale de ces types de magasins.

2.3) Les rues que les étudiants fréquentent systématiquement lorsqu'ils viennent au centre ville

91% d'entre eux fréquentent systématiquement la rue de la liberté, 70% la rue du Bourg, 50% le centre Dauphine. Ces pourcentages sont d'autant plus élevés que les étudiants habitent loin du centre : ceux qui doivent faire un important effort de déplacement se rendent systématiquement à ce qui leur semble être les endroits les plus attrayants du centre. La rue Musette et la rue des Forges, pourtant piétonnes, ne sont fréquentées systématiquement que dans 15% des cas.

Jusqu'ici, deux tendances semblent claires : d'une part, les étudiants rentrent souvent chez eux le week-end (cela ne signifie cependant pas forcément qu'ils s'y procurent un grand nombre de biens et services) ; d'autre part, les commerçants, cafés, restaurants et cinémas du centre ville dijonnais bénéficient beaucoup de leur présence. Nous ne savons toujours pas cependant dans quelle mesure les services de leur ville d'origine et de Dijon se substituent les uns aux autres, ni quel est l'attachement des étudiants à leur lieu de travail, le Campus universitaire.

- 3) **Quel est le lieu, entre leur ville d'origine, le Campus et le centre ville de Dijon, qui bénéficie le plus des retombées économiques de la population étudiante ?**

Deux critères nous permettront d'appréhender le poids économique des étudiants au sein de chacun de ces trois lieux : leurs lieux d'achats et leurs lieux de loisirs.

3.1) Les lieux d'achats des étudiants

Huit postes de dépenses ont été distingués. Pour chacun d'entre eux, les étudiants devaient indiquer, parmi les cinq lieux d'achats que sont le Campus, le centre ville, la périphérie dijonnaise, la ville d'origine ou encore ailleurs, celui qu'ils fréquentent le plus souvent. Le tableau suivant présente la répartition des étudiants selon le poste de dépenses et le lieu d'achat.

Tableau 36 : Les lieux d'achats des étudiants

en % d'étudiants	Campus	Centre	Périphérie	Ville d'origine	Ailleurs	Total
Alimentation	15,8	17,8	53,5	10,1	2,8	100,0
Habits	0	51,8	22,1	21,2	4,9	100,0
Livres	5,8	90,3	1,2	2,3	0,4	100,0
Disques, vidéo	0	80,9	9,4	6,9	2,8	100,0
Fournitures	9,3	60,9	18,8	9,8	1,2	100,0
Entretien du véhicule	0,9	12,9	31,0	46,6	8,6	100,0
Médecins	6,5	34,7	5,5	46,8	6,5	100,0
Pharmacie	19,2	35,3	6,8	32,2	6,7	100,0

Une première impression domine : les étudiants semblent très attachés au centre ville. Une majorité d'entre eux y fait ses achats d'habillement, de livres, de disques, et de fournitures universitaires. Ils sont encore fort nombreux à y fréquenter un médecin et à y acheter des produits pharmaceutiques.

Cependant, la ville d'origine de l'étudiant reste un pôle d'attraction important pour les biens et services dont il n'a pas besoin quotidiennement et qu'il peut fort bien acheter le week-end : entretien du véhicule, consultation du médecin, achats de produits pharmaceutiques et dans une moindre mesure d'habits.

Enfin, les zones périphériques où se trouvent les grandes surfaces ne sont pas délaissées dans les domaines où les avantages de prix sont très nets : alimentation, habillement, fournitures universitaires. De plus, c'est aussi là que l'on trouve nombre de

garages : 31% des étudiants s'y rendent pour l'entretien de leur véhicule.

Par rapport à ces trois lieux, le campus et ses environs n'offrent que très peu de services commerçants. Alors que le manque de vie du campus est souvent déploré, que le nombre d'étudiants est appelé à s'accroître, l'implantation de commerces semble être une alternative intéressante. Et ceci, d'autant plus que l'avantage lié à la localisation du campus semble être considérable : dans le seul domaine où il existe quelques commerçants (les pharmacies), un important pourcentage d'étudiants (19%) en profite.

L'étudiant type se comporte ainsi de façon très rationnelle. Pour les petits achats dont il a besoin au cours de la semaine pour ses activités universitaires (fournitures, livres), ou pour son plaisir (habits, disques), il va au centre ville. En revanche, il est certains services auxquels il recourt pendant le week-end, tels que l'entretien du véhicule ou la consultation du médecin. Cette attitude témoigne du fait que dans ces deux cas, les individus préfèrent s'adresser toujours à la même personne (le médecin de famille ou le garagiste habituel). Enfin, en ce qui concerne l'alimentation, la plupart des étudiants recourent aux grandes surfaces.

Deux attitudes déviant de ce modèle général sont par ailleurs possibles. Les étudiants qui veillent particulièrement à faire des économies fréquentent plus souvent les grandes surfaces. Tandis que ceux qui sont très intégrés au Campus (ceux qui y habitent par exemple) utilisent les services (commerces d'alimentation et de produits pharmaceutiques en particulier) existant dans les environs.

Dans le chapitre consacré aux dépenses, nous avons vu que la population étudiante de l'Université de Bourgogne exerce une demande annuelle totale de 770 millions de francs. Il nous semble maintenant intéressant de connaître la valeur de la demande qu'ils adressent au sein de l'agglomération dijonnaise uniquement. Bien entendu, le résultat obtenu ne sera qu'une estimation ; nous ne disposons pas de toutes les données nécessaires au calcul d'une valeur exacte.

Dans la première colonne du tableau suivant, sont présentés pour chaque poste de dépenses les montants de la dépense moyenne mensuelle. Dans la deuxième colonne, nous avons calculé les pourcentages d'étudiants n'exerçant pas leur demande dans l'agglomération dijonnaise, mais dans leur ville d'origine ou ailleurs. Nous pourrions ainsi soustraire de la dépense totale des étudiants la somme correspondant aux achats qu'ils n'effectuent pas à Dijon.

Tableau 37 : Dépenses totales et dépenses effectuées en dehors de Dijon

	Dépense moyenne mensuelle en f	% d'étudiants réalisant leurs achats hors de Dijon	Dépense moyenne mensuelle effectuée hors de Dijon en f
Logement	1 256		
Alimentation	533	12,9	68,7
Livres, fournitures	283	5,2	14,7
Autres	1 119	35	391,6
Total	2 881	17,3	498,4

Ainsi, sur les 2 880 francs que les étudiants dépensent par mois, 500 francs environ ne concernent pas les commerçants dijonnais. Nous préférons calculer les dépenses totales sur les neuf mois de l'année universitaire seulement car les chiffres ne sont pas valables pour les trois mois de vacances. A cette époque en effet, les étudiants non dijonnais exercent pratiquement toute leur demande dans leur ville d'origine. Ainsi, sur les 580 millions de francs que les 22 275 étudiants de l'Université de Bourgogne dépensent pendant l'année universitaire, 100 millions environ échappent aux commerces de l'agglomération dijonnaise.

L'importance des retombées économiques au bénéfice de l'agglomération dijonnaise étant directement liée au nombre d'étudiants qui effectuent leurs achats dans leur ville d'origine, nous allons essayer de découvrir quelles sont les variables qui influent sur la probabilité que les étudiants ont de rentrer chez eux.

L'hypothèse fut posée au départ que le degré d'intégration des étudiants est lié à leur origine géographique. Nous pouvons en effet vérifier que les étudiants non dijonnais font d'autant moins d'achats à Dijon qu'ils retournent souvent chez eux, c'est à dire qu'ils habitent près. Que ce soit pour l'habillement, les livres, les disques, les fournitures universitaires, les produits pharmaceutiques, l'entretien du véhicule ou la consultation du médecin, les étudiants non bourguignons, qui habitent plutôt loin, font plus appel à la ville de Dijon et moins à leur ville d'origine que les Bourguignons non cote-d'oriens. Les Dijonnais, quant à eux, sont fort logiquement ceux qui sont le plus intégrés au centre ville.

Nous retrouvons donc le schéma général que nous avons établi au début du présent rapport : la demande des étudiants non dijonnais est d'autant plus forte qu'ils habitent loin et retournent moins souvent chez eux. Les Dijonnais quant à eux exercent pratiquement toute leur demande au sein de l'agglomération dijonnaise. Cependant, la plupart n'ont pas d'impact sur le marché du logement locatif.

D'autres variables semblent influencer sur les lieux d'achats des étudiants. Observons tout d'abord l'influence des revenus mensuels des parents. Pour les postes de dépenses (comme l'habillement et les fournitures universitaires) où l'alternative se situe principalement entre le centre ville et les grandes surfaces, c'est à dire entre un secteur relativement cher et un autre relativement bon marché, l'influence directe du revenu mensuel des parents peut se vérifier : la fréquentation du centre augmente et la fréquentation des grandes surfaces diminue au fur et à mesure que le revenu des parents augmente. Par ailleurs, la richesse des parents influe sur l'importance des achats qui sont réalisés près du campus : les étudiants habitent sur le campus et y font par conséquent leurs achats d'autant plus souvent qu'ils sont d'origine sociale modeste. Ce même phénomène explique que les étudiants Bourguignons non côte-d'oriens fassent plus souvent leurs achats aux environs du campus (ils sont d'origine sociale moins aisée que les autres et habitent plus souvent en cité).

Enfin, dans les domaines tels que l'entretien du véhicule (où l'alternative se situe entre la périphérie et la ville d'origine) ou la fréquentation du médecin (alternative centre ville dijonnais, ville d'origine), il n'existe pas d'avantages monétaires à fréquenter un lieu plutôt qu'un autre. L'influence du revenu des parents est par conséquent inexistante.

Le secteur d'habitation joue aussi un léger rôle. Le secteur d'habitation et le lieu d'achat sont en effet liés par le fait que tout individu essaie, toutes choses égales d'ailleurs, de minimiser la distance qu'il a à parcourir pour faire ses achats. Encore faut-il qu'il existe des commerces aux caractéristiques semblables proches de chaque lieu d'habitation. Ceci est particulièrement vrai pour l'alimentation et c'est dans ce domaine que l'influence du secteur d'habitation est la plus nette.

3.2) Les lieux de loisirs des étudiants

Dans quatre domaines de loisirs (le cinéma, le théâtre, la restauration rapide, les soirées étudiantes), la plupart des étudiants (80 à 90%) s'y adonne à Dijon même. Dans les autres cas (concerts, fréquentation des cafés, restauration traditionnelle, discothèques, visites d'expositions, soirées sportives), ils sont plus nombreux à retourner dans leur ville d'origine. La propension des étudiants à pratiquer leurs loisirs ailleurs qu'à Dijon augmente avec la probabilité que ces loisirs se déroulent pendant le week-end. Le contraste est ainsi très net entre les soirées étudiantes (qui ont lieu presque uniquement pendant les jours de la semaine) et les sorties en discothèque.

Le questionnaire proposé aux étudiants ne nous permet pas d'apprécier le rôle des installations culturelles universitaires. Or c'est un point qui nous semble d'importance, d'autant plus que nous avons pu mettre en évidence la faible attractivité du Campus en ce qui concerne les services commerçants. Le rapport sur l'emploi du temps des étudiants de Jean Perrot nous apporte un élément de réponse : il semble en effet que le rôle des installations culturelles universitaires

soit tout à fait modeste. Même dans le domaine de la fréquentation des cafés, pour lequel il existe les structures appropriées sur le campus, les étudiants semblent préférer les cafés situés au centre ville.

Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse qu'une grande partie des étudiants ne fréquente le Campus universitaire que dans le cadre de ses heures de cours ou de son travail en bibliothèque. Les étudiants ne cherchent pas à faire leurs achats ou à pratiquer leurs loisirs sur ou à proximité de leur lieu de travail universitaire. Nous sommes donc fort loin de l'image des campus organisés en véritables centres urbains et créés spécifiquement à l'intention de la population étudiante. Nous ne pouvons réellement dire si l'attitude des étudiants de l'Université de Bourgogne et des universités françaises en général est liée à l'absence de l'offre de services culturels ou commerçants sur les campus, ou si elle témoigne d'une volonté spécifique des étudiants français de sortir de leur cadre de travail lors de leurs autres activités. Nous avons cependant constaté auparavant que les étudiants préfèrent une résidence intégrée à la ville plutôt qu'au campus, ou encore une résidence accueillant d'autres catégories de population plutôt qu'une résidence réservée aux étudiants. Ceci nous incline à pencher vers la deuxième hypothèse.

A la lumière des résultats sur les étudiants de l'ESC, nous constatons que les activités associatives et les booms organisées par l'école attirent la plupart des étudiants. 93% des étudiants font partie d'une association et y consacrent près de cinq heures par semaine en moyenne. Ces activités associatives font presque partie intégrante de la formation des étudiants. 95% des étudiants participent aux booms organisés par l'école. Ces résultats nous incitent à penser que les étudiants de l'ESC sont plus intégrés à leur environnement scolaire que ne le sont les étudiants de l'Université. Il semble exister au sein

des étudiants de l'ESC un esprit d'école qui contraste fortement avec le comportement des étudiants de l'Université. Ces derniers consacrent peu de temps aux activités extra-universitaires organisées par l'Université (activités sportives, cinéma,...), ils préfèrent quitter le monde universitaire lors de leurs activités de loisirs.

En guise de résumé, nous pouvons partir de l'idée générale que les étudiants non dijonnais rentrent assez souvent chez eux, d'autant plus en tous cas qu'ils habitent relativement près : ils peuvent alors s'y procurer les biens et services dont ils n'ont pas besoin pendant la semaine. Les dépenses qu'ils effectuent dans leur ville d'origine correspondent à un peu plus d'un sixième de l'ensemble de leurs dépenses. Pendant la semaine, les étudiants ne semblent pas fréquenter beaucoup le Campus universitaire en dehors de leurs heures de travail. Ils y pratiquent peu leurs loisirs et y font peu leurs achats. Ils préfèrent nettement le centre ville.

Enfin, une dernière partie nous permettra de mettre en parallèle notre appréciation du degré d'intégration des étudiants à la ville de Dijon avec l'opinion que ces derniers ont de l'image de la Bourgogne, de Dijon et de l'Université.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The second part of the document provides a detailed breakdown of the financial data, including a list of all accounts and their corresponding balances. It also includes a summary of the total assets and liabilities, which shows that the organization is in a strong financial position. The final part of the document concludes with a statement of the auditor's findings and a recommendation for further action. It suggests that the organization should continue to maintain high standards of financial reporting and to regularly review its internal controls to ensure ongoing compliance with all relevant regulations.

The auditor's findings indicate that the financial statements are true and fair, and that the organization has complied with all applicable laws and regulations. The auditor also noted that the organization's internal controls are effective and that there are no significant deficiencies. The auditor's report is a positive reflection of the organization's financial health and its commitment to transparency and accountability.

The organization's financial performance over the period under review has been excellent, and it is well-positioned to continue its growth and expansion. The strong financial position and the auditor's positive findings provide a solid foundation for the organization's future success. The organization should continue to focus on maintaining high standards of financial reporting and to regularly review its internal controls to ensure ongoing compliance with all relevant regulations.

The organization's financial health and the auditor's positive findings provide a solid foundation for the organization's future success. The organization should continue to focus on maintaining high standards of financial reporting and to regularly review its internal controls to ensure ongoing compliance with all relevant regulations. The organization's commitment to transparency and accountability is a key factor in its success, and it should continue to be a priority for the organization.

**L'IMAGE DE LA REGION,
DE LA VILLE DE DIJON
ET DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE**

12

21

Dans ce chapitre, nous pourrons apprécier l'opinion des étudiants sur la région et la ville qu'ils habitent, et sur l'Université qu'ils fréquentent. Il nous a paru intéressant de livrer les résultats de ce sondage à la fois à partir des réponses de l'ensemble de l'échantillon, mais aussi à partir des réponses par groupes d'étudiants, séparés selon des critères déjà utilisés. Nous vérifierons en particulier si la variable "origine géographique de l'étudiant", qui a servi de base à l'élaboration de l'échantillon, est génératrice de points de vue significativement différents.

1) L'image de la Bourgogne selon l'origine géographique

Pour le premier tableau de résultats qui figure en page suivante, nous utilisons la variable "lieu de résidence des parents", afin de différencier les étudiants selon leur origine géographique. Rappelons que cette ventilation aboutit à trois groupes représentatifs : les Côte-d'Oriens, les Bourguignons non côte-d'oriens et les autres (soit les Français non bourguignons et les étrangers). Rappelons également que ce partage reflète la réalité de la répartition des étudiants au sein de l'Université. Sont présentés ici les pourcentages de réponses positives pour chaque question.

Tableau 38 : L'image de la région selon l'origine géographique

Image / Origine géographique (en % de oui)	Autres dépts	Côte d'Or	Reste Bourgogne	Ensemble
Région d'avenir	78,4	73,4	79,5	75,9
Chances sur le plan européen	70,3	74,3	78,3	73,8
Région attrayante	82,4	77,1	81,9	80,2
Attrayante culturellement	70,3	71,6	63,9	68,7
Région agréable à vivre	74,3	86,2	88,0	82,7
Rester après les études	25,7	45,0	38,6	36,3
Bonne image régionale	82,4	69,7	69,9	73,8
Réalité y correspond	73,0	48,6	47,0	55,0
Doit communiquer davantage	77,0	89,0	88,0	84,9
Communication + traditionnelle	63,5	66,1	51,8	60,8
" + moderne	83,8	85,3	83,1	84,2
+ grand rôle pour la commune	54,1	54,1	44,6	49,0
" " le département	44,6	54,1	59,0	51,8
" " la région	73,0	85,3	75,9	79,1

La tendance générale est à une très large majorité d'opinions positives : près de 75% des étudiants accordent en effet une bonne image à la Bourgogne même si 20% estiment que la réalité ne correspond pas à cette image. Cependant, ils sont pessimistes en ce qui concerne leur avenir professionnel dans la région. Enfin, si près de 80% des étudiants souhaitent que le Conseil Régional joue un rôle plus important, la moitié seulement souhaite un accroissement du rôle du département et de la commune. Autrement dit, ils sont favorables à une décentralisation, mais limitée. Nous ne savons pas si cet encouragement est "intéressé", en ce sens que les étudiants aspire-

raient essentiellement à un rôle accru de ces institutions en faveur de l'Université.

Les réponses ventilées selon l'origine géographique de l'étudiant nous conduisent à quelques observations intéressantes. Un résultat prévisible est que 75% des étudiants non bourguignons ne souhaitent pas rester dans la région après leurs études, alors que cette proportion est d'environ 60% pour les étudiants bourguignons. Plus surprenants sont les chiffres obtenus pour l'image de la région : la très grande majorité des étudiants d'origine non bourguignonne (plus de 80%) estime que la région a une bonne image et que la réalité y correspond (73%). Ces proportions tombent respectivement à 70% et moins de 50% pour les étudiants bourguignons, qui ne font donc pas preuve de chauvinisme, à moins qu'ils ne fassent preuve au contraire d'un grand pessimisme... Cette tendance est confirmée par les aspirations en matière de communication : près de 90% des étudiants bourguignons souhaitent que la région communique davantage, contre moins de 80% pour les autres étudiants. Enfin, nous remarquons que fort logiquement, les étudiants bourguignons et surtout côte-d'oriens insistent plus sur l'accroissement du rôle du département et de la région.

Les étudiants ont donc dans l'ensemble une très bonne opinion de la région dans laquelle ils résident. Cette tendance se confirme-t-elle au niveau plus étroit de la ville dans laquelle ils travaillent ?

2) L'image de la ville de Dijon selon le secteur d'habitation et l'origine géographique

En ce qui concerne les appréciations données à la ville, il est bien entendu intéressant de confronter les opinions des étudiants selon

leur secteur de résidence. Rappelons que les quatre zones d'habitation définies sont le centre ville, le Campus et ses environs, le reste de l'agglomération et une zone plus éloignée. Sachant que les étudiants avaient le choix entre quatre modalités de réponse ("très", "assez", "peu" et "pas du tout"), nous présenterons ici les opinions positives ("très" et "assez") exprimées en pourcentage de la population concernée. Nous ne tiendrons pas compte de la répartition des réponses positives entre "très" et "assez" et des réponses négatives entre "peu" et "pas du tout". Par souci d'honnêteté, signalons toutefois que cette répartition, comme c'est souvent le cas en de telles circonstances, est très largement concentrée sur les qualificatifs médians ("assez" et "peu").

Tableau 39 : L'image de la ville de Dijon selon le secteur de résidence

Ville/Secteur	Centre ville	Proche Campus	Agglomération	Plus loin	Ensemble
Accueillante	61,4	59,2	67,4	61,5	62,6
Vivante	42,1	50,0	45,7	41,0	43,9
Culturelle	80,7	85,5	76,1	74,4	79,9
Moderne	68,4	61,8	72,4	59,0	61,5
A de l'avenir	78,9	80,3	79,3	84,6	79,9
Sûre	86,0	76,3	84,8	84,6	82,7
En crise	21,1	11,8	16,3	20,5	16,2
Fait beaucoup pour l'Université	45,6	50,0	46,7	51,3	48,6

Les étudiants sont à l'évidence moins enthousiastes pour la ville de Dijon qu'ils ne le sont pour la région. Certes, ils trouvent la ville accueillante, culturelle, moderne, sûre et pas du tout en crise. En outre, ils estiment qu'elle a de l'avenir. Toutefois, pour deux de ces qualités, le pourcentage d'opinions favorables n'est que de 60% alors qu'il avoisine les 80% pour les autres. De plus, les étudiants estiment que la ville n'est guère vivante et qu'elle ne fait pas beaucoup pour l'Université.

Contrairement au tableau précédent, nous n'observons pas de tendances véritablement remarquables en prenant en compte le lieu de résidence de l'étudiant dans l'agglomération. Nous remarquons néanmoins que les réponses des étudiants résidant au Campus ou dans ses environs se démarquent sensiblement de la moyenne générale dans certains cas. Par exemple, ils sont nettement plus enclins que leurs camarades à trouver la ville vivante, culturelle et peu en crise. En revanche, ils la trouvent moins sûre...

Eu égard à la relative faiblesse de ces résultats, il nous a paru utile de croiser une seconde fois les appréciations portées par les étudiants à leur ville de travail, mais cette fois-ci avec le lieu de résidence des parents, c'est-à-dire avec l'origine géographique des étudiants. Ceci nous permettra de vérifier si, comme semblaient le montrer les résultats sur la région, il y a parfois une différenciation d'opinion significative. Autrement dit, nous continuons de tester l'hypothèse selon laquelle l'origine géographique de l'étudiant peut modifier son appréciation de l'environnement en général.

Dans le tableau qui suit, et comme précédemment, nous faisons figurer les pourcentages d'opinions positives ("très" + "assez") par rapport à la population concernée. Rappelons que nous ne tenons pas

compte du fait qu'il y a respectivement beaucoup plus de réponses "assez" que de réponses "très", et beaucoup plus de réponses "peu" que de réponses "pas du tout".

Tableau 40: L'image de la ville de Dijon selon l'origine géographique

Ville / Origine géographique	Autres dépts	Côte d'Or	Reste Bourgogne	Ensemble
Accueillante	63,5	59,6	66,3	62,6
Vivante	45,9	30,3	57,8	43,9
Culturelle	82,4	73,4	90,4	79,9
Moderne	59,5	56,0	71,1	61,5
A de l'avenir	81,1	78,0	85,5	79,9
Sûre	81,1	83,5	85,5	82,7
En crise	10,8	21,1	13,3	16,2
Fait beaucoup pour l'Université	50,0	44,0	51,8	48,6

Notre hypothèse semble se trouver ici confirmée. En effet, nous observons de fortes variations de pourcentages dans certains cas. Celles-ci semblent traduire une certaine sévérité des étudiants cote-d'oriens envers la ville de Dijon : ils la trouvent beaucoup moins vivante, moins culturelle, peu moderne, elle aurait moins d'avenir, leur semble plus en crise et elle en ferait encore moins pour l'Université. Bref, encore une fois, il serait malvenu de reprocher aux étudiants locaux d'encenser leur ville...

Il nous reste à étudier maintenant l'image de l'Université. Bénéficiera-t-elle des mêmes jugements plutôt favorables que son environnement urbain et surtout régional ?

3) L'image de l'Université de Bourgogne selon le cycle d'études

Pour appréhender l'image de l'Université, nous avons choisi de ventiler les étudiants selon leur cycle d'études, variable endogène du système. Cette variable "cycle d'études" est assez représentative de la réalité même si dans l'échantillon, la part du premier cycle est sur-représentée (68% contre 56%). Notons que le croisement avec l'origine géographique des parents ne nous a pas permis de dégager des résultats significatifs, à l'inverse des sections précédentes.

Concernant l'opinion des étudiants, nous avons retenu, comme précédemment, les pourcentages de réponses positives par rapport à la population envisagée, en regroupant les "très" et les "assez", en termes d'indice de satisfaction. Ce regroupement ne tient pas compte de la répartition interne, toujours très favorable aux qualificatifs médians.

Tableau 41 : L'image de l'Université selon le cycle d'étude

Satisfait de / cycle	Premier	Second	Troisième	Ensemble
L'état des locaux	60,3	57,9	47,6	59,0
L'ambiance	64,0	47,4	42,9	59,4
L'enseignement	84,1	73,7	61,9	80,2
L'avenir professionnel	55,5	43,9	52,4	53,6

Dans l'ensemble, les étudiants ont une bonne opinion de leur Université. Ils sont en particulier très satisfaits de l'enseignement. L'état des locaux et l'ambiance atteignent un taux de satisfaction proche de 60%. La plus faible majorité d'opinions positives est accordée à l'avenir professionnel. Cette crainte est peut-être attribuable à l'influence démoralisante des médias car dans la réalité, le taux d'insertion des diplômés universitaires est relativement élevé.

La répartition par cycle donne des résultats intéressants. Manifestement, les étudiants de second et troisième cycle sont beaucoup plus sévères avec leur Université. Nous remarquons notamment la forte proportion d'opinions négatives dans le troisième cycle sur l'état des locaux et l'ambiance, cette dernière étant également dénigrée par les étudiants du second cycle. Les deux cycles les plus élevés ont aussi une opinion nettement moins favorable de l'enseignement. Enfin, ce sont les étudiants du second cycle qui sont les plus pessimistes quant à leur avenir professionnel.

En résumé, les étudiants de l'Université de Bourgogne ont une appréciation positive de leur cadre de travail, large ou restreint. Ils accordent de nombreuses qualités à la région, sont un peu moins enthousiastes au niveau de la ville de Dijon et ont également une bonne opinion de leur Université. Les deux seules réserves que nous relevons concernent la plus grande sévérité des étudiants bourguignons et côte-d'oriens dans leur appréciation de la région et de la ville et le relatif mécontentement des étudiants de second et troisième cycles vis-à-vis de l'Université. Il est difficile d'avancer des explications plausibles à ce dernier phénomène : s'agit-il d'un effet de saturation dû à un séjour trop prolongé au goût de ces étudiants ?

En ce qui concerne la région, nous remarquons toutefois que les qualités accordées ne sont pas synonymes d'attractivité future : la majorité des étudiants interrogés ne souhaite pas s'installer dans l'agglomération. Il serait judicieux de poser d'autres questions, afin de déterminer les raisons de ce paradoxe. L'image de la ville explique peut-être partiellement cette désaffection future puisque les indices de satisfaction diminuent nettement. Cette interrogation ternit quelque peu un bilan par ailleurs très encourageant.

CONCLUSION

La présence d'une Université représente un grand atout pour l'agglomération dijonnaise. Non seulement, elle est source de développement économique et social (création directe et indirecte d'emplois, effets externes positifs) ; mais aussi la population étudiante pèse d'un poids économique non négligeable : 500 millions de francs à l'heure actuelle, plus demain. Et encore ce chiffre n'inclut-il pas les dépenses effectuées par les étudiants pendant les trois mois de vacances, ni celles qu'ils effectuent hors de l'agglomération.

Aussi la connaissance de leurs aspirations, de leurs besoins et de leurs revendications peut-elle s'avérer d'une grande utilité pour tous les responsables universitaires et économiques locaux. N'est-il pas dans l'intérêt de tous de veiller à ce que l'intégration des étudiants au sein de l'agglomération se déroule de la meilleure façon ?

L'intégration des étudiants ne dépend pas cependant exclusivement de facteurs locaux. Elle est en effet fortement liée à l'origine géographique des étudiants : plus ces derniers viennent de loin, moins il leur est facile de retourner chez eux, plus ils ont tendance à effectuer la totalité de leurs achats au sein de l'agglomération dijonnaise. Sur ce point, la situation de l'Université de Bourgogne n'est pas mauvaise puisque paradoxalement, elle attire tout autant les étudiants d'autres régions que les étudiants de Bourgogne.

Cependant, les étudiants non dijonnais, à priori encore dépendants de leur ville d'origine quand ils arrivent à Dijon, s'en détachent d'autant plus facilement que la ville de Dijon leur apparaît accueillante. A la lumière des résultats de l'enquête, il semble que les étudiants apprécient beaucoup le centre ville, il est vrai très agréable ; nettement plus en tous cas que le Campus universitaire qui n'offre que très peu de possibilités de loisirs. Ils souhaiteraient d'ailleurs que le Campus soit, d'une manière ou d'une autre, plus intégré au centre ville.

Par ailleurs, les étudiants ont dans l'ensemble une bonne opinion de leur Université, de la ville et de la région. Cependant, ils émettent quelques réserves quant aux possibilités d'avenir professionnel dans l'agglomération et une minorité seulement d'entre eux souhaitent s'y installer. Ils considèrent par ailleurs que la région, le département et la commune devraient s'engager davantage financièrement dans le fonctionnement de l'Université.

Au delà des facteurs qui influent sur la plus ou moins grande intégration des étudiants à la ville de Dijon, il est temps maintenant de dire quelques mots sur le budget des étudiants, que celui-ci soit exclusivement dépensé au sein de l'agglomération ou non. Les étudiants dépensent près de 3 000 francs par mois, soit sur les douze mois de l'année environ 770 millions de francs. Plus de la moitié de cette somme leur vient de leur famille ou de leur conjoint. Le reste, ils se le procurent par leurs propres moyens : certains travaillent, d'autres reçoivent des bourses.

Deux facteurs principaux expliquent la différenciation qui existe entre les étudiants selon le montant de leurs dépenses. D'une part l'effet d'âge est très net : les étudiants du troisième cycle en particu-

lier disposent, par le biais de leur travail et du système des bourses, de beaucoup plus de ressources et peuvent ainsi vivre plus confortablement. D'autre part, les dépenses des étudiants sont fortement liées à l'étendue de leurs besoins de première nécessité qui distingue principalement ceux qui ont la possibilité d'habiter chez leurs parents, soit un tiers environ des étudiants, des autres. Les premiers bénéficient d'un avantage en nature considérable (le loyer représente en effet près de 40% des dépenses des étudiants concernés), ce qui leur permet non seulement de dépenser plus sur d'autres postes de dépenses tels que les livres ou les transports, mais aussi de réaliser des économies par rapport à ceux qui paient un loyer.

Parmi ces derniers, 20% environ logent en cité universitaire. Il y a à ce sujet fort à dire puisque la quasi totalité des étudiants n'est pas satisfaite des actuelles chambres universitaires. Une majorité d'entre eux en effet préférerait loger dans des studios mieux équipés, disposant en particulier d'une salle de bain et d'un bloc de cuisine. Ils sont disposés à payer davantage pour ces améliorations et acceptent en moyenne un loyer de 1 000 francs.

Outre le logement, il est un autre service que le CROUS destine prioritairement à la population étudiante : la restauration. 35% des étudiants environ déjeunent dans les restaurants universitaires. Ils formulent à cette occasion deux critiques très nettes : l'une concerne la qualité de la nourriture, l'autre les problèmes organisationnels (files d'attente, heures d'ouverture...). Ils sont en revanche satisfaits de la quantité de nourriture et du prix exigé. La fréquentation du R.U est toutefois beaucoup plus faible pour les repas du soir. 81% des étudiants recourent alors à des moyens personnels : ils dînent chez eux, chez leurs parents ou chez des amis.

Pour les trajets urbains, le bus est le moyen de transport usité par le plus grand nombre d'étudiants. Un tiers d'entre eux ont aussi recours au service de soirée. Ils émettent plusieurs propositions en ce qui concerne l'itinéraire, les jours, heures et fréquences de fonctionnement du service de soirée. Aucune cependant n'apparaît prioritaire par rapport aux autres et nous ne saurions dire laquelle privilégier.

Les étudiants effectuent des opérations bancaires conformes à leurs possibilités budgétaires et à la nature de leurs dépenses. Le Crédit Agricole est bien la banque privilégiée des étudiants. Toutefois, nous avons observé une forte dispersion de la clientèle entre une dizaine d'établissements financiers.

Enfin, nous avons pu recueillir des données sur les loisirs et moyens d'information des étudiants. Dans les deux cas, nous avons été surpris par le fait que les étudiants pratiquent peu de loisirs et n'utilisent les moyens d'information que moyennement. Cependant, si les étudiants n'aiment pas beaucoup les supports d'information écrits, ils sont néanmoins sensibles à l'actualité (ils écoutent souvent la radio), particulièrement lorsqu'ils se sentent concernés (cf manifestations étudiantes de 1986).

Il est par ailleurs évident qu'ils sont fortement intéressés par leurs conditions de vie. Tous les aménagements qui leur seront proposés recevront une réponse attentive. L'enjeu économique justifie d'emblée, et à lui seul, l'instauration d'une politique adaptée aux étudiants. Puisse la judicieuse initiative des membres de la Jeune Chambre Economique conduire à des démarches concrètes, ainsi que l'ont souhaité tous les étudiants enquêtés.

ANNEXES

ENQUETE

LES ETUDIANTS A DIJON

J.C.E de DIJON

I.R.E.D.U

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PH.D. THESIS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS

1960

1960

A- VOUS-MEME

I- SEXE 1. MASCULIN 2. FEMININ

II- ANNEE DE NAISSANCE (2 derniers chiffres):

III- DEPARTEMENT DE NAISSANCE (étranger : cocher 99)

IV- NATIONALITE : ..

V- SITUATION DE FAMILLE

- 1- célibataire
- 2- marié(e)
- 3- vivant maritalement
- 4- divorcé(e) ou veuf

VI- SITUATION DU CONJOINT

- 1- suit des études
- 2- exerce une activité salariée à plein temps
- 3- exerce une activité salariée à temps partiel
- 4- est inscrit au chômage
- 5- s'occupe du foyer
- 6- autre (à préciser).....

VII- NOMBRE D'ENFANTS

VIII- SITUATION UNIVERSITAIRE

Année d'étude:
Discipline:.....

IX- OU HABITEZ-VOUS PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE ?
(voir plan-affiche)

Secteur de Dijon (1 à 19)
Agglomération dijonnaise (1 à 14)
Ailleurs:.....

X- HEBERGEMENT

A - MODE DE LOGEMENT PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE

- 1- Domicile parental (passez les questions 10b à 10f)
- 2 - Résidence universitaire
- 3 - Foyer
- 4 - Location seul
- 5 - Location en couple
- 6 - Location avec des ami(e)s
- 7 - Chambre chez particuliers
- 8 - Appartement dont vous êtes propriétaire
- 9 - Logé à titre gratuit chez des parents ou amis
(logement prêté ou appartenant à la famille, etc...)
- 10- Logé(e) au pair
- 11- Autre (préciser):.....

B - TYPE DE LOGEMENT

- 1 - Meublé
- 2 - Non meublé

C - TAILLE DU LOGEMENT

- 1- Chambre
- 2- Studio
- 3- 1pièce + cuisine
- 4- 2 pièces + cuisine
- 5- 3 pièces et plus

D - CONSERVEZ-VOUS VOTRE LOGEMENT PENDANT LES VACANCES D'ETE ?

- 1- Oui
- 2- Non

E - BENEFICIEZ-VOUS D'UNE AIDE AU LOGEMENT ?

- 1- Oui (montant mensuel):.....
- 2- Non

F - DISPOSEZ-VOUS DANS VOTRE LOGEMENT : (cochez les bonnes réponses)

- De l'eau courante
- De l'eau chaude
- D'un bloc de cuisine (plaque cuisson, réfrigérateur, évier dans la pièce)
- D'une salle de bain
- D'une douche
- D'une baignoire
- De V.C.

G - QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES S'APPLIQUANT A VOTRE LOGEMENT ACTUEL ET QUELLES SONT CELLES QUI VOUS SEMBLERENT IMPORTANTES LORS DE LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ?

** Bien remplir les deux colonnes **

	situation actuelle (cochez 1 ou plusieurs cases)	recherché d'un logement numérotez 5 cases par ordre de préférence 1- le + important 5- le - important
- Loyer peu élevé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Equipement (salle de bains, cuisine, chauffage, etc...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Etat de la construction (étanchéité, isolation, etc...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Absence de nuisances sonores	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Locaux Clairs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Locaux spacieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Mise à disposition de mobilier adapté aux conditions de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité des amis, des parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Réglementation assez souple de la part du loueur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité de l'université	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Présence d'espaces verts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Situation dans un quartier précis de la ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité d'une rue commerçante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité du centre ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Facilité de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Possibilité de cohabiter avec un(e) ami(e) ou des ami(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Existence de services complémentaires internes (blanchisserie, ménage, locaux collectifs intégrés de travail ou de loisir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

H- AIMERIEZ-VOUS QUE L'ON VOUS PROPOSE LES MODES DE LOGEMENT EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE SUIVANTS ? (cocher une seule case)

- Une chambre vide en résidence avec lavabo
- Une chambre meublée en résidence (comprenant literie, chaises, table, etc...)
- Un studio vide en résidence (avec douche, W.C, cuisinette,...)
- Un studio meublé en résidence (avec douche, W.C, cuisinette,...)
- Un appartement vide pour couple en résidence
- Un appartement meublé pour couple en résidence
- Un appartement vide ou meublé à partager avec d'autres étudiants
- Une chambre ou appartement dans une résidence n'accueillant que des étudiants
- Une chambre ou appartement dans une résidence accueillant des étudiants et d'autres catégories de population
- Je ne souhaite pas habiter en résidence universitaire

I- PREFEREZ-VOUS QUE CE LOGEMENT SOIT:

- Une chambre ou appartement dans une résidence sur le campus universitaire
- Une chambre ou appartement dans une résidence intégrée à la ville

J - QUEL MONTANT MENSUEL MAXIMUM SERIEZ-VOUS PRET A PAYER POUR VOTRE LOGEMENT ? (frais, charges et aides compris)

Montant : F

K- QUEL SURCOUT MENSUEL SERIEZ-VOUS PRET A PAYER EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE ?

**** Bien lire avant de répondre ****

	0 F	50 F	100 F	150 F	200 F
Bloc cuisine individuel					
W.C personnels					
Cabine de douche personnelle					
Salle de bain avec W.C					
Salle de bain + W.C séparés					
Locaux collectifs intégrés					
Cablage TV					
Cablage télématique					
Services (ménage hebdo, blanchisserie,...)					

B - VOS PARENTS

I - PROFESSION DES PARENTS (cochez la catégorie concernée)

PROFESSION	PERE	MERE
- Agriculteur exploitant.....		
- Ouvrier agricole.....		
- Industriel ou commerçant.....		
- Professions libérales, cadres supérieurs.....		
- Cadres moyens.....		
- Ouvriers.....		
- Employé et personnel service.....		
- Autres.....		
- Sans profession.....		

II - NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS

	PERE	MERE
- Certificat d'études.		
- Niveau BEPC/CAP.....		
- Niveau BAC.....		
- BAC + 2.....		
- Licence et plus.....		

III - SITUATION MATRIMONIALE DES PARENTS

1. Mariés ou vivant maritalement
2. Séparés ou divorcés
3. Père décédé
4. Mère décédée
5. Père et mère décédés
6. Autre:.....

IV - REVENUS MENSUELS DU MENAGE PARENTAL

1. < à 6.000 F
2. 6.000 à 10.000 F
3. 10.000 à 15.000 F
4. 15.000 à 20.000 F
5. 20.000 à 30.000 F
6. > à 30.000 F

V - LIEU DE RESIDENCE DU MENAGE PARENTAL

- S'ils sont résidents en France, n° du département:

- Agglomération:
1. < 2.000 habitants
 2. de 2.000 à 10.000
 3. de 10.000 à 50.000
 4. > à 50.000 habitants

VI - NOMBRE DE FRERES ET SOEURS

- Dépendant des parents:
- Indépendant des parents:

C - VOS CHARGES

I - QUELLES SONT VOS DEPENSES MOYENNES MENSUELLES PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE ? (à l'exclusion des vacances)

PAYEES PAR :	VOUS	VOIRE FAMILLE	VOIRE CONJOINT OU PARTENAIRE OU SA FAMILLE
	F/mois	F/mois	F/mois
- Logement (tout compris)			
- Nourriture et repas (non compris les repas pris chez les parents les provisions rapportées de chez eux)			
- Tabac et cigarettes			
- Livres d'études (rapport direct)			
- Autres livres			
- Presse, journaux			
- Fournitures scolaires			
- Téléphone		X	
- Frais de transport (sauf voiture personnelle)			
- Entretien courant du véhicule personnel (carburant, frais,...)			
- Remboursement d'emprunt			
- Assurance du véhicule			
- Soins corporels			
- Dépenses pour les sorties (ciné, théâtre,...)			
- Dépenses pour restaurants et cafés			
- Frais médicaux (après remboursement S.S et complémentaire maladie)			
- Dépenses d'habillement			
- Cadeaux			
TOTAL			

D - VOS RESSOURCES MENSUELLES

I - QUELLES SONT VOS RESSOURCES MOYENNES MENSUELLES PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE (à l'exclusion des vacances) ?

- Ensemble des sommes reçues et des dépenses payées, par votre famille, votre conjoint ou partenaire ou sa famille F
 - Bourse ou allocations d'études F
 - Allocations familiales ou de logement F
 - Stages, projets ou contrat de recherche rémunérés, contrat de préembauche F
 - R.M.E F
 - Prêts F
 - Revenus d'un travail salarié régulier ou épisodique, pendant l'année universitaire F
 - Utilisation pendant l'année universitaire des revenus d'un travail salarié effectué pendant les vacances (répartissez ce montant sur l'année universitaire) F
- TOTAL F

II - SI VOUS AVEZ EU UN CONTRAT DE TRAVAIL EPISODIQUE, ETAIT-CE DANS LE CADRE :

1. D'un contrat à durée déterminée
2. D'un contrat d'intérim
3. d'un stage

III - TRAVAIL TEMPORAIRE

- Quelle en est votre opinion
 1. Bonne
 2. Mauvaise
- Quelles entreprises de travail temporaire connaissez-vous ? (cochez les noms connus)
 - BIS
 - FRANCE INTERIM
 - ECCO
 - EVEREST INTERIM
 - MANPOWER
 - REGIT
 - R.M.O
 - SERVI INTERIM
 - SOGINTER
 - AUTRE:



E - VOS TRANSPORTS

I - EN RELATION AVEC VOS ETUDES UNIVERSITAIRES: (par ordre de fréquence)

A. Pour l'aller-retour domicile parental/Dijon si vous n'êtes pas dijonnais

1. Train 2. Voiture 3. Bus 4. Autres

B. Pour suivre les cours

1. Bus 2. Voiture 3. 2 roues 4. A pied

II - EN RELATION AVEC VOS ACTIVITES NON UNIVERSITAIRES A DIJON

A. POUR VOS ACHATS

1. Bus 2. Voiture 3. 2 roues 4. A pied

B. POUR VOS LOISIRS

1. Bus 2. Voiture 3. 2 roues 4. A pied

C. POUR VOTRE ACTIVITE REMUNERE LE CAS ECHANT

1. Bus 2. Voiture 3. 2 roues 4. A pied

III - AUTOBUS

A. QUELLES SONT LES AMELIORATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR APPORTEES AU RESEAU D'AUTOBUS ?

- 1-
2-

B. A VOTRE CONNAISSANCE, EXISTE-T-IL, LE SOIR, UN SERVICE DE BUS A DIJON ?
(MEME REDUIT)

1. Oui 2. Non

SI OUI ⇒ L'avez-vous déjà utilisé ? 1. Oui 2. Non

C. LES JOURS DE FONCTIONNEMENT (mardi, mercredi, jeudi) VOUS CONVIENT-ILS ?

1. Oui 2. Non

SI NON ⇒ Quels jours proposez-vous ?

1. Lundi 2. Vendredi 3. Samedi 4. Dimanche

D. LES HEURES DE FONCTIONNEMENT (jusqu'à 0 H 20) VOUS CONVIENT-ELLES ?

1. Oui 2. Non ⇒ Quels horaires proposez-vous:.....

E. LA FREQUENCE DES BUS LE SOIR VOUS CONVIENT-ELLE ?

1. Oui 2. Non ⇒ Quelle fréquence proposez-vous:.....

F. L'ITINERAIRE CORRESPOND-IL A VOS BESOINS ?

1. Oui 2. Non

SI NON, Pourquoi ?

F - LIEUX D'ACHAT

I- COCHERZ POUR CHAQUE RUBRIQUE LE LIEU D'ACHAT LE PLUS FREQUENT

	Proche Campus	Centre Ville	Périphérie, grandes surfaces (Chenôve, Quetigny, Toison d'Or, autres...)	Ville d'origine	Ailleurs
- Alimentation..					
- Habillement...					
- Livres.....					
- Disques, Hi-Fi vidéo.....					
- Fournitures universitaires.					
- Entretien du véhicule.....					
- Médecin.....					
- Pharmacie.....					

II- QUAND VOUS VENEZ A DIJON, EST-CE PLUTOT POUR :

(Classez par ordre de priorité: 1 = le + important
5 = le - important

- Faire des achats
- Aller au café ou au restaurant
- Aller au cinéma
- Pour des raisons administratives
- Autres (précisez):.....

III- CITEZ LE NOM DU MAGASIN OU DE L'ETABLISSEMENT QUE VOUS FREQUENTEZ LE PLUS DANS L'AGGLOMERATION DIJONNAISE DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- Librairie:.....
- Informatique:.....
- Disques:.....
- Café:.....
- Confection:.....
- Restaurant:.....
- Chaussures:.....

]]]]

IV- A VOTRE AVIS, QUELS TYPES DE COMMERCE MANQUE-T-IL DANS L'AGGLOMERATION DIJONNAISE ?

.....

.....

V- LORSQUE VOUS VENEZ AU CENTRE-VILLE DE DIJON, QUELS SONT LES RUES, PASSAGES ET CENTRES COMMERCIAUX OU VOUS VOUS RENDEZ SYSTEMATIQUEMENT POUR FAIRE VOS ACHATS ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Rue de la Liberté | <input type="checkbox"/> Centre commercial Dauphine |
| <input type="checkbox"/> Rue du Bourg | <input type="checkbox"/> Passage Darcy |
| <input type="checkbox"/> Rue Musette | <input type="checkbox"/> Rue Piron |
| <input type="checkbox"/> Rue des Forges | <input type="checkbox"/> Les Halles |
| <input type="checkbox"/> Rue Bossuet | <input type="checkbox"/> Rue des Godrans |
| <input type="checkbox"/> Autres (précisez):..... | |
-

G - RESTAURANTS - ALIMENTATION

I- OU PRENEZ-VOUS VOS REPAS ? (indiquez la fréquence hebdomadaire)
- Exemple : la semaine dernière -

LIEU	midi	soir
- Restaurant universitaire		
- Chez vous		
- Chez vos parents		
- Restauration rapide		
- Restaurant traditionnel		
- Autre (précisez):.....		
TOTAL	7	7

II- SI VOUS N'ALLEZ JAMAIS, OU RAREMENT AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE, POUVRIEZ-VOUS EXPLIQUER POURQUOI ?
(plusieurs réponses possibles)

- Je n'ai pas le temps
- Pas de restaurant universitaire près de chez moi
- L'attente est trop longue
- Je peux rentrer manger chez moi ou chez mes parents
- Je ne mange pas aux heures d'ouverture de ce restaurant
- La nourriture ne me plaît pas
- Je n'aime pas l'atmosphère de ce restaurant
- Autre (précisez):.....

III- QUELLE NOTE DE 1 (excellent) A 5 (très insuffisant) DONNERIEZ-VOUS A VOTRE RESTAURANT UNIVERSITAIRE HABITUEL DE DIJON POUR :

- Nom du Restaurant Universitaire:

(cochez la note accordée)

MOTIFS	1	2	3	4	5
- Le prix.....					
- La nourriture : quantité.....					
- La nourriture : qualité de la cuisine, le goût, la présentation.					
- Les possibilités de choix.....					
- L'équilibre des menus, la diététique, la variété des menus dans la semaine.....					
- L'hygiène, la propreté.....					
- L'organisation, distribution des tickets, file d'attente, etc.....					
- La qualité du service.....					
- Le cadre, l'atmosphère, le mobilier, le décor, l'ambiance.....					
- Les facilités d'accès.....					

IV- QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES QUI VOUS PARAISSENT IMPORTANTES
POUR UNE RESTAURATION CORRESPONDANT A VOS BESOINS ?

(numérotez 5 cases dans chaque colonne : 1. le + important
5. le - important)

CARACTERISTIQUES	midi	soir
- Le prix.....10 F environ...	-----	-----
20 F " ...	-----	-----
30 F " ...	-----	-----
40 et +	-----	-----
- La qualité.....		
- Le rapport qualité/prix.....		
- La liberté de choix.....		
- Les horaires d'ouverture.....		
L'accueil: cadre, ambiance, service..		
- Le type de restauration:		
* rapide.....	-----	-----
* classique.....		
- La localisation:		
* sur le campus.....	-----	-----
* proche du campus.....	-----	-----
* au Centre Ville.....		

I - INFORMATION

I. QUEL MOYEN PARMIS LES 8 CITES UTILISEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT POUR VOUS INFORMER SUR VOS LOISIRS ?

(cochez une case par type de loisirs)

MOYENS D'INFORMATION	TYPES DE LOISIRS	cinéma	théâtre	concert	exposition	manifestation sportive
- Journaux.....						
- Programme d'association.....						
- Affiches.....						
- bouche à oreille.....						
- radio ou TV locales.....						
- Presse locale.....						
- journaux gratuits.....						
- borne minitel sur le campus						
- Téléphone et minitel.....						

II. QUELS TYPES D'ARTICLE DE PRESSE VOUS INTERESSENT LE PLUS ?

(Notez par ordre décroissant: 1. le plus intéressant
6. le moins intéressant)

- Sport.....	
- Loisirs.....	
- Culture.....	
- Economie.....	
- Politique.....	
- Informations régionales.....	

III. COMMENT VOUS INFORMEZ-VOUS ?

COCHEZ LE CAS CORRESPONDANT LE PLUS A VOTRE FREQUENCE
D'INFORMATION SELON LE TYPE DE MEDIA :

MEDIAS \ FREQUENCE	tous les jours	à l'occasion	jamais
- Le Bien Public.....			
- Les Dépêches.....			
- Autres périodiques régionaux			
- Presse nationale (lesquels)	
- Périodiques gratuits: (Dijon notre ville, Hebdo, 21, Dijon Jour et Nuit).....			
- Magazines (lesquels).....			
- Radio (la ou lesquelles)....			
- FR 3 (TV régionale).....			
- Télévision (autres).....			

J - SI VOS PARENTS N'HABITENT PAS DIJON

I. RENTREZ-VOUS CHEZ VOS PARENTS:

- Toutes les semaines
- Tous les quinze jours
- Plus rarement
- Aux vacances seulement

II. GENERALEMENT, QUEL JOUR DE LA SEMAINE,

- Partez-vous chez vos parents:.....
- Rentrez-vous de chez vos parents:.....

III. DEPUIS LA RENTREE UNIVERSITAIRE, COMBIEN DE WEEK-END AVEZ-VOUS PASSE A DIJON ?

Réponse:.....

IV. SI VOUS AVEZ PASSE UN OU PLUSIEURS WEEK-END A DIJON DEPUIS LA RENTREE :

⇒ Motifs de votre choix:

- Travail universitaire
- Pas de moyens pour rentrer
- Sorties prévues
- Parce que des ami(e)s restaient

⇒ Avez-vous eu l'impression de vous ennuyer plus que si vous étiez resté chez vos parents ?

- Oui
- Non

⇒ Avez-vous eu alors des activités que vous n'avez à aucun moment de la semaine ?

- Oui, lesquelles:.....
- Non

⇒ Vos ami(e)s étaient alors:

- Moins nombreux que pendant le reste de la semaine
- A peu près aussi nombreux
- (Presque) Tous absents

L - LA VILLE DE DIJON

(Cochez la case dont le qualificatif s'approche le plus de votre opinion)

La ville de Dijon est-elle :

QUALIFICATIFS	très	assez	peu	pas du tout
- Accueillante.....				
- Vivante.....				
- Culturelle.....				
- Moderne.....				
- A de l'avenir.....				
- Sûre.....				
- En crise.....				
- Fait beaucoup pour l'Université.....				

M - L'UNIVERSITE

Etes-vous satisfait de :

	très	assez	peu	pas du tout
- L'état des locaux.....				
- L'ambiance.....				
- L'enseignement.....				
- L'avenir professionnel.....				

VOTRE BANQUE

A. ÊTES-VOUS CLIENT D'UNE BANQUE ?

Oui, laquelle:..... Non

B. INDIQUEZ LES RAISONS PRINCIPALES DE VOTRE CHOIX :

(cochez une seule case)

- Notoriété
- Banque des parents
- Proximité du domicile des parents
- Proximité de votre logement universitaire
- Banque du conjoint

C. A L'AIDE DU TABLEAU SUIVANT, INDIQUEZ LA FREQUENCE MENSUELLE DE VOS OPERATIONS BANCAIRES :

OPERATION \ FREQUENCE MENSUELLE	- de 1 fois	1 fois	2 ou 3 fois	+ de 3 fois
- Retrait de chèquiers.....				
- Retrait d'espèces.....				
- Versements sur votre compte...				
- Placements.....				

D. DANS VOTRE BANQUE, AVEZ-VOUS DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS SUR LES POSSIBILITES DE PRETS ?

Oui ⇒

- Prêt d'équipement
- Prêt achat-voiture
- Prêt d'études
- Prêt de dépannage
- Prêt logement

Non

E. Y A-T-IL UNE BANQUE SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE ?

Non ⇒ quelle pourrait être cette banque:.....

Oui ⇒ quelle est cette banque:.....

⇒ Vous l'avez connu par: Publicité (presse, radio,...)
 Proposition directe
 Bouche à oreille
 Vous passez souvent devant
 cette banque

⇒ Utilisez-vous souvent ses services ?

Oui, lesquels:.....

Non

⇒ A votre avis, pour rencontrer un conseiller, quelles seraient
les heures d'ouverture les plus pratiques ?
(numérotez 2 préférences)

8 h 30 - 12 h
 12 h - 14 h
 14 h - 17 h
 17 h - 19 h

⇒ Et les jours les plus pratiques ? (numérotez 2 préférences)

Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi

LISTE DES TABLEAUX

2020年12月

Tableau 1	La répartition des étudiants selon le revenu des parents	18
Tableau 2	La répartition des étudiants selon la profession des parents	19
Tableau 3	L'influence du cycle d'études sur l'origine sociale des étudiants	22
Tableau 4	L'influence du lieu de résidence des parents sur l'origine sociale des étudiants	23
Tableau 5	L'origine des ressources des étudiants	30
Tableau 6	Les pourcentages d'étudiants bénéficiaires de ressources familiales	34
Tableau 7	L'influence du cycle sur le montant des bourses et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires	37
Tableau 8	L'influence du cycle sur les revenus d'un travail salarié	40
Tableau 9	L'influence du cycle sur les ressources totales des étudiants	42
Tableau 10	L'influence du secteur d'habitation et du lieu de résidence des parents sur les ressources totales des étudiants . . .	43
Tableau 11	L'origine des ressources	50
Tableau 12	Les différents postes de dépenses	52
Tableau 13	Comparaison des dépenses réelles et des dépenses acceptées	54

Tableau 14	Les dépenses des étudiants suivant leur mode de logement, leur secteur d'habitation et leur origine géographique	60
Tableau 15	Les dépenses des étudiants suivant le cycle d'études	62
Tableau 16	Le secteur de résidence et le mode de logement	69
Tableau 17	Le secteur de résidence et le type de logement	71
Tableau 18	Les caractéristiques du logement et le secteur de résidence	72
Tableau 19	Les caractéristiques du logement souhaité par l'étudiant	74
Tableau 20	Le mode de résidence souhaité par l'étudiant	76
Tableau 21	Le surcoût mensuel accepté pour l'installation d'équipements	77
Tableau 22	La localisation et la fréquence hebdomadaire des repas	84
Tableau 23	Le restaurant universitaire fréquenté selon le secteur de résidence	86
Tableau 24	L'appréciation donnée au restaurant universitaire	88
Tableau 25	Les aspirations des étudiants en matière de restauration	90
Tableau 26	Les trajets domicile parental-Dijon et Dijon-Université	96
Tableau 27	Les autres trajets et le mode de transport selon le lieu de résidence	97

Tableau 28	Les améliorations souhaitées pour le réseau d'autobus	101
Tableau 29	Les améliorations souhaitées pour les bus en soirée . .	102
Tableau 30	La répartition des étudiants selon la banque et le revenu des parents	108
Tableau 31	La fréquence des opérations bancaires selon les dépenses totales	111
Tableau 32	Les horaires et les jours d'ouverture de la banque du Campus	114
Tableau 33	La fréquence mensuelle des loisirs des étudiants	120
Tableau 34	La fréquence d'information selon le type de média . .	127
Tableau 35	Les raisons des étudiants de venir au centre ville . . .	137
Tableau 36	Les lieux d'achats des étudiants	142
Tableau 37	Dépenses totales et dépenses effectuées en dehors de Dijon	144
Tableau 38	L'image de la région selon l'origine géographique . . .	154
Tableau 39	L'image de la ville de Dijon selon le secteur de résidence	156
Tableau 40	L'image de la ville de Dijon selon l'origine géographique	158
Tableau 41	L'image de l'Université selon le cycle d'étude	159



TABLE DES MATIERES



INTRODUCTION	1
---------------------------	----------

Chapitre 1

BASE D'ECHANTILLONNAGE

ET PRESENTATION DES ETUDIANTS	7
--	----------

Chapitre 2

LA FAMILLE DES ETUDIANTS	15
---------------------------------------	-----------

- 1) Comparaisons entre les familles des étudiants et l'ensemble de la population française 17
- 2) L'influence du cycle d'études sur l'origine sociale des étudiants . 21
- 3) L'influence du lieu de résidence des parents sur l'origine sociale des étudiants 23

Chapitre 3

LES RESSOURCES DES ETUDIANTS	27
---	-----------

- 1) L'origine des ressources des étudiants 29
- 2) Les variables explicatives des ressources des étudiants 33
 - 2.1) L'influence du lieu de résidence et du revenu des parents sur les ressources familiales 33
 - 2.2) L'influence du cycle d'études et du revenu des parents sur les bourses et allocations d'études 36
 - 2.3) L'influence du cycle d'études sur les revenus d'un travail salarié effectué pendant l'année universitaire 39
 - 2.4) Les variables explicatives des revenus d'un travail salarié effectué pendant les vacances 41
 - 2.5) Variables explicatives des ressources mensuelles totales 42

Chapitre 4
LES DEPENSES DES ETUDIANTS 47

1) Ventilation des dépenses suivant l'origine des ressources 49

2) Ventilation selon le poste de dépenses 52

 2.1) Les dépenses de logement 52

 2.2) Les dépenses de nourriture 57

 2.3) Les dépenses de livres (d'études ou non), de journaux
 et de fournitures universitaires 58

3) Les variables explicatives des dépenses totales 60

 3.1) Influence du mode de logement, du secteur d'habitation
 et de l'origine géographique des étudiants 60

 3.2) L'influence du cycle d'études et du sexe 62

Chapitre 5
LE LOGEMENT DES ETUDIANTS A DIJON 65

1) Les caractéristiques générales de l'offre 67

 1.1) Localisation urbaine et mode de logement 67

 1.2) Type de logement habité et caractéristiques 70

2) La demande de logement : les aspirations des étudiants 74

 2.1) Les caractéristiques les plus importantes 74

 2.2) Mode de logement souhaité 75

 2.3) Loyer et surcoût mensuel 77

Chapitre 6
LES ETUDIANTS ET LA RESTAURATION 81

1) Localisation et fréquence des repas 84

2) L'opinion des étudiants sur les restaurants universitaires 87

3) Le type de restauration souhaité par les étudiants 89

Chapitre 7

LES MOYENS DE TRANSPORT DES ETUDIANTS 93

- 1) Les moyens de transport selon le trajet effectué et sa finalité . . . 95
- 2) Les moyens de transport personnels 99
- 3) L'étudiant et le bus à Dijon 101

Chapitre 8

LES ETUDIANTS ET LA BANQUE 105

- 1) La banque des étudiants selon le revenu des parents 108
- 2) L'influence du niveau de dépenses de l'étudiant sur ses opérations bancaires 110
- 3) La banque du Campus 113

Chapitre 9

LES LOISIRS DES ETUDIANTS 117

Chapitre 10

LES MOYENS D'INFORMATION DES ETUDIANTS 125

Chapitre 11

L'INTEGRATION DES ETUDIANTS A LA VILLE DE DIJON 131

- 1) Quel est l'attachement des étudiants non dijonnais à leur ville d'origine ? 134
- 2) Quels sont les liens rapprochant les étudiants de la ville de Dijon ? 137
 - 2.1) Les raisons incitant les étudiants à aller au centre ville dijonnais 137

- 2.2) Les magasins dont l'absence est déplorée par les étudiants 139
- 2.3) Les rues que les étudiants fréquentent systématiquement lorsqu'ils viennent au centre ville 140
- 3) Quel est le lieu, entre leur ville d'origine, le Campus et le centre ville de Dijon, qui bénéficie le plus des retombées économiques de la population étudiante ? 141
 - 3.1) Les lieux d'achats des étudiants 141
 - 3.2) Les lieux de loisirs des étudiants 147

Chapitre 11

L'IMAGE DE LA REGION, DE LA VILLE DE DIJON ET DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE 151

- 1) L'image de la Bourgogne selon l'origine géographique 153
- 2) L'image de la ville de Dijon selon le secteur d'habitation et l'origine géographique 155
- 3) L'image de l'Université de Bourgogne selon le cycle d'études 159

CONCLUSION 163

ANNEXES 169

LISTE DES TABLEAUX

TABLE DES MATIERES